

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le XVII^e siècle : la notion de baroque
 Mme de Maintenon
 Le Congrès Eucharistique de Dublin
 De l'orangisme au doctrinarisme
 Les Dames de la Miséricorde
 Maurice Alliaume
 Guerre et pacifisme
 Trois hommes dans un bac à moules

Comte Gonzague de REYNOLD
 Marcel LANGLOIS
 Giovanni HOYOIS
 Charles d'YDEWALLE
 Jean-Jacques BROUSSON
 Edgard HEUCHAMPS
 Paul HALFLANTS
 Vicomte Ch. du BUS de WARNAFFE

Les idées et les faits : Chronique des idées : Les « Souvenirs » de Charles Benoist, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Du train dont vont les choses, à Lausanne, sans doute, quand paraîtront ces lignes, aura-t-on donné le fameux coup d'éponge exonérant les Allemands de toute réparation ultérieure. Sans doute aussi leur aura-t-on accordé l'égalité des armements et la suppression de l'article 231 du traité de Versailles proclamant la culpabilité allemande. Il ne restera plus, alors, qu'à organiser une grande cérémonie de clôture où les représentants des pays qui ont osé se croire envahis et attaqués, et qui ont été assez présomptueux pour s'imaginer avoir gagné la guerre, feront amende honorable et, en chemise et à genoux, demanderont solennellement pardon au Reich. En réparation de tout ce que l'Allemagne innocente eut à souffrir depuis 1918 on lui offrira un plan X (pourquoi pas un plan Hoover après Dawes et Young?) qui assurera aux Allemands le remboursement intégral — avec les intérêts — de ce que, contraints et forcés, ils ont dû payer aux « vainqueurs » depuis la grande injustice de Versailles...

* * *

Notre collaborateur et ami, M. Luc Hommel, le sympathique président de l'*Autorité*, va tout de même un peu fort quand, dans le dernier numéro de cet intéressant hebdomadaire, il parle du « nouveau monde » qui s'élabore à Lausanne en ces termes : *A l'heure où nous écrivons, une solution est sur le point d'être apportée au problème des réparations. Il fallait une solution — quelle qu'elle fût. Celle-ci sauvegarde un principe de morale internationale. (?) C'est à peu près ce que l'on pouvait espérer de mieux.*

Malheureusement, M. Luc Hommel n'apporte aucune précision, ni aucune preuve. Nous sommes loin des démonstrations lumineuses du sénateur Cyrille Van Overbergh établissant la fourberie allemande et à quel point les Alliés ont été, sont, et seront roulés.

« Lausanne — écrit encore M. Hommel — c'est, au fond, l'aboutissement de toutes les illusions économiques de l'après-guerre; celles, plus spécialement, du traité de Versailles. Il n'y a plus que la France pour s'accrocher encore à ces illusions. La France qui plaide le Droit. La France de M. l'avocat Poincaré. »

Certes, Lausanne est un aboutissement, mais un aboutissement d'erreurs et de fautes politiques et non pas d'illusions économiques. Et le tragique de l'histoire, c'est qu'à Lausanne on reste cantonné dans l'économique, on persiste à se tenir, en fait, dans l'hypothèse du primat de l'économique. Quand le jeune et brillant directeur de la Banque Nationale de Belgique, M. Paul van Zeeland, écrit : « Notre civilisation économique est arrivée à un point de développement où elle embrasse le monde entier. L'univers forme au fond un seul grand marché. Aucun pays ne peut faire exception : ni se sauver seul, ni se perdre sans dommage pour les autres », il répète ce qu'on ne cessait de redire avant 1914 et ce qui n'empêcha pas l'Allemagne de tenter l'aventure. La chose n'est pas plus vraie en 1932. Cette unité de marché, cette interdépendance économique, est une vérité, c'est entendu, mais ce n'est pas la seule. L'activité des nations comporte d'autres facteurs. L'hégémonie de la finance internationale, la mise en tutelle des pouvoirs publics par la Banque, dénoncée par Pie XI, ont donné le change et fait naître la funeste illusion d'une réduction du politique à l'économique. A Versailles, régna comme une puissance d'aveuglement. Et, depuis, à Genève, à Bâle, mais surtout à Londres et à New-York, on a « disposé » de la planète Terre comme si les peuples et les individus étaient de

bois, sans amours et sans passions. Mais la réalité et la vie se vengent des systèmes inhumains. Le résultat, c'est que nous voilà en route vers une nouvelle, et dure, et terrible leçon. Si, à Lausanne, les banquiers l'emportent, si, pour sauver ce qui peut être sauvé des milliards « gelés » en Allemagne et en Russie, on donne *quitus* au Reich, Lausanne restera comme une date néfaste dans... l'avant-guerre de la prochaine guerre! Le Reich s'en retournera de Lausanne plus dangereux encore pour la paix du monde et encouragé dans sa volonté de revanche.

M. Hommel a beau parler du « courant de l'évolution économique » que la France s'efforce en vain de remonter, ce sont des passions politiques qui sont aux prises à Lausanne, parce que l'homme est et restera toujours, avant tout, un animal politique!

« Bien plus réaliste nous paraît être l'attitude de l'Italie — ajoute M. Hommel — dont on ne peut dire, cependant, qu'elle abdique quoi que ce soit de son nationalisme. Au point de vue économique, ses conceptions sont autrement neuves, autrement hardies que celles de la France. Elle s'efforce, de toutes ses énergies, de toute son intelligence, de s'adapter aux conditions de la vie économique d'après-guerre. »

Oui, mais s'il est un pays au monde où la politique domine, n'est-ce pas en Italie fasciste? A vrai dire, les autres puissances lui facilitent singulièrement la partie — au pays des aveugles... — mais quelle supériorité chez Mussolini!

Lausanne, Genève, après Locarno, Thoiry, Cannes, Gènes, etc., etc., etc., nous conduisent tout droit à une nouvelle agression allemande. Demain le Corridor peut être envahi... L'Italie prépare son jeu. Il faudra payer très cher sa neutralité ou sa collaboration...

* * *

Et que devrait donc faire, s'il vous plaît, en ce moment, cette pauvre France dont « l'attitude est empreinte d'un sentimentalisme qui n'est plus de mise à l'heure actuelle », comme dit M. Hommel? Depuis la signature des traités elle a toujours cédé. Ouvrir ses frontières aux produits d'une industrie allemande superrationalisée à l'aide de capitaux anglais et américains? Pourquoi? Pour que le marché mondial s'en porte moins mal? Mais le but exclusif ou le but principal d'une nation n'est tout de même pas de collaborer de son mieux à une civilisation purement économique. La civilisation est faite avant tout de spiritualité, de goût et de mesure. Un peuple agricole, où la propriété est très divisée, où fleurissent les arts et les sciences, où on a depuis des siècles le culte des lettres et où, surtout, les vertus chrétiennes sont en honneur, est infiniment plus civilisé qu'un peuple-usine, un peuple standardisé, appliqué à la fabrication en série d'objets de confort. Les installations... sanitaires sont souvent déplorables en France et les salles de bains trop rares, mais quelle « race » à côté des Prussiens (nous ne disons pas des Allemands), ou des Américains!

Oui, que conseillent donc à la France nos docteurs en économie mondiale?

On ne nous ôtera pas de l'idée que c'est avant tout l'Allemagne que devraient chapitrer ces chers docteurs, à condition, toutefois, de ne pas se tromper sur les principes mêmes d'une saine économie.

M. Louis Verhaeghe nous a donc écrit ce qui suit :

Vous me faites dire que l'enseignement des humanités en flamand serait une « affreuse déchéance ».

On n'écrit pas ainsi en français.

J'ai dit décadence, c'est bien assez.

J'ai l'heureuse fortune de constater que Mgr l'évêque de Liège n'est pas très loin de penser comme moi.

Car dans un discours auquel toute la presse belge a fait écho, il a exprimé les inquiétudes que lui cause le changement de méthode que vos amis veulent imposer à l'enseignement libre.

Inquiétudes pédagogiques d'abord, et on ne les comprend que trop bien. Car il s'agit de remplacer la langue de Racine et de La Fontaine par celle de Vondel et de Vader Cats. Que deviendra le goût littéraire de nos humanistes? Mgr de Liège se le demande, et M. van Cauwelaert devrait lui répondre, lui qui pense comme nous, que la « civilisation française est la première du monde ».

Alarmes religieuses et bien autrement graves car la France chrétienne a fait à l'Eglise catholique le magnifique présent de son siècle d'or, aucun peuple ne lui en fit jamais un pareil. Dites-moi donc, vous qui êtes si zélé pour la langue flamande, par quoi vous proposez de remplacer Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Pascal, oui Pascal, mais expurgé de son jansénisme. En s'initiant à l'éloquence — genre qui fait totalement défaut dans la littérature flamande — le jeune humaniste reçoit des leçons de religion dans un style qu'aucune langue humaine n'a jamais égalé.

Or toute culture en formation — et la flamande, que je connais un peu, n'a pas dépassé ce stade — se tourne vers un foyer — ou elle est plus développée. Pour nos flamingants ce foyer est la Hollande, et cet état d'esprit inquiétait fort le vénérable évêque de Bruges, qui l'a dit un jour dans une allocution synodale.

Préférez-vous que nos jeunes gens, au lieu de respirer l'atmosphère parfaitement catholique du grand siècle et d'une grande partie du XIX^e — je pense à de Maistre, Veuilloi, Montalembert, le cardinal Pie — soient intoxiqués des miasmes huguenots et calvinistes dont la littérature hollandaise est surchargée?

Il y a de quoi causer des alarmes à un évêque et je n'ai jamais mieux compris pourquoi le cardinal Mercier, a dit dans un mandement souscrit par tous les évêques belges, « qu'en Belgique la culture du français doit primer la culture du flamand ».

Ne croyez pas que je conseille de négliger le flamand. Il le faut savoir et très bien.

C'est un devoir de charité dit S. Em. le cardinal de Malines. Donc pas exigible par voie de contrainte.

* * *

La loi sur l'enseignement votée hier à la Chambre, et qui le sera demain au Sénat, était devenue inévitable. Le développement de la question flamande depuis l'armistice conduisait tout droit à cette contrainte-là. Elle eût encore pu être évitée il y a dix ans. L'incompréhension des Flamands d'expression française et des Bruxellois, la maladroitte opposition à tout ce que le mouvement flamand comportait de légitime et de bienfaisant, l'ont rendue fatale. M. Verhaeghe, qui regrette la révolution que va subir notre enseignement moyen, est un des pères de la loi qu'il déplore...

Pour nous, deux convictions dominent tout le problème. Une première : celle que la vie en commun dans une commune Patrie garantit aux populations flamandes et wallonnes de nos provinces un maximum de bonheur et de prospérité. La Belgique libre et indépendante — formée par des siècles d'histoire — donne à ses enfants plus de « bien-être » que ne pourrait leur en procurer, à notre époque, n'importe quelle autre formule politique.

Une deuxième : Plus rien n'est capable d'empêcher la flamandisation de la Flandre, flamandisation bonne et salutaire qui ne peut qu'enrichir la commune Patrie.

Si ces convictions sont vraies, elles justifient la politique qui s'applique à maintenir et à renforcer la Belgique en aidant les Flamands à réaliser leur idéal. Certes, depuis la guerre, bien des oppositions sont tombées et la renaissance flamande a connu de belles victoires. Elles furent malheureusement remportées après d'âpres luttes qui, chaque fois, compromettaient ce que la flamandisation de la Flandre eût dû, normalement, renforcer : l'attachement à la commune Patrie. Il y a dix ans, avant la lamentable bataille autour de Gand-flamand, où M. Verhaeghe tint un premier rôle — et où l'opposition luttait aux accents de la *Brabançonne* et drapeau belge déployé! — il était possible encore de flaman-

diser la Flandre avec un minimum de contrainte. On fit le jeu de l'extrémisme et du jacobinisme, on provoqua les mesures que l'on s'imaginait devoir et pouvoir empêcher...

Demain donc, tout l'enseignement sera flamand en Flandre. Si on veut que la lutte contre le français n'y prenne pas figure de symbole de la vie culturelle flamande, du nouveau flamand, il n'y a plus beaucoup de fautes à commettre! On peut discuter à perte de vue sur les mérites respectifs des langues et des civilisations. Oui, la civilisation française est la première du monde, mais il n'est pas possible de l'imposer à tout l'univers! Les siècles ont différencié les nations et les peuples. Les langues et les cultures font partie de la chair même et du sang des races et des collectivités. Comme l'a remarqué un René Gillouin, dans son livre *De l'Alsace à la Flandre*, la tentative de vouloir imposer à la Flandre la langue et la culture françaises — tentative qui avait pour elle plus de chances de succès que n'en eût jamais tentative analogue — a complètement échoué. Pour que, néanmoins, le français et la civilisation française conservent en pays flamand leur grande et bonne influence, il faut se hâter d'abandonner toute hostilité à la flamandisation. Il faut l'admettre et l'accueillir avec sympathie. Il faut que le français et tout ce qui est français n'apparaisse plus comme une arme d'opposition antiflamande...

Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Pascal ne se remplacent pas, pas plus que Molière, Racine, Corneille ou La Fontaine, pour ne parler que du grand siècle. Mais si vous voulez qu'ils soient connus et bien connus en Flandre — et ils peuvent l'être demain autant, sinon mieux, qu'ils l'étaient hier... — ne carressez donc plus le rêve chimérique d'empêcher les Flamands de se former complètement dans leur langue et d'élaborer une culture et une vie sociale spécifiquement flamandes...

M. Verhaeghe croit connaître la culture flamande, il ignore très certainement la Flandre dans laquelle il a vécu toute sa vie. Et voilà bien le résultat d'un système désormais impossible. Une élite intellectuelle et sociale pratiquement étrangère à son peuple. Une classe supérieure séparée de son milieu. Une langue et une culture tenues en friche parce que dédaignées — méprisées même!... — par ceux-là qui, seuls, pourraient leur donner, leur rendre plutôt, leur lustre et leur éclat...

Au Sénat, M. le ministre d'Etat Paul Segers a essayé de démontrer que la loi votée à la Chambre « compromet la liberté des minorités linguistiques et est attentatoire à la liberté de l'enseignement ». Notre collaborateur de la première heure, notre éminent ami Mgr Schryngens, un de nos plus distingués humanistes et un des plus brillants défenseurs que la liberté d'enseignement ait jamais eu en Belgique, semble, lui aussi, pencher vers cette conviction. Il estime que la loi nouvelle est plus qu'un renforcement de la loi Segers-Franck de 1910 et qu'elle s'immisce dans le libre choix des méthodes, facteur essentiel de la liberté d'enseignement. Il nous permettra de lui dire avec tout le respect que nous lui devons qu'il ne nous a pas convaincu, pas plus que ne nous a convaincu la lettre par laquelle M. Edgard Janssens, professeur à l'Université de Liège, a donné sa démission de l'Union catholique de cette ville.

Certes, nous déplorons la contrainte nouvelle qui limite un peu plus encore l'exercice de la liberté d'enseignement, mais l'acceptation de cette contrainte nous apparaît comme un moindre mal comparé aux maux que provoqueraient une aggravation de la discorde civile et un morcellement de la Patrie.

* * *

Aux objections de M. Segers, le R. P. Rutten nous paraît avoir répondu avec pertinence. L'avis de ce disciple de saint Thomas, de ce maître en théologie, compense, à tout le moins, celui du professeur de philosophie de Liège. M. Janssens croit que « le texte du projet linguistique sur l'enseignement, que la Chambre vient de voter, est, par ses principes directeurs et par plusieurs prescriptions, ou bien totalement étranger, ou bien même opposé au principe des droits du père de famille et à la liberté d'enseignement. L'article 22bis sur lequel s'est livrée la suprême bataille, n'est qu'une des violations, — flagrante, — de ce principe et de cette liberté ». Aussi motive-t-il sa démission « par le souci de demeurer fidèle aux prescriptions du droit naturel chrétien, aux enseignements des Souverains Pontifes sur les droits de la famille et à une tradition sacrée du parti catholique ».

Que M. Janssens proclame sa conviction, personne n'y trouvera à redire, encore qu'il reste permis de regretter qu'il ne l'ait pas étayée par des arguments, mais pourquoi prétendre que ceux qui

ne pensent pas comme lui n'avancent que des « arguties dictées par la passion linguistique mais non point par la raison » ?

* * *

Voici donc les... « arguties » du Père Rutten, d'après le Compte rendu analytique du Sénat :

Jamais nous ne voterons une loi pouvant porter atteinte à la liberté de l'enseignement...

Il me reste à répondre aux trois questions posées par M. Segers :

1^o Le projet rend-il impossible un enseignement approfondi de la langue française ?

2^o Constitue-t-il une atteinte à la liberté de l'enseignement ?

3^o Apporte-t-il une innovation dangereuse au régime actuel de l'homologation des diplômes ?

A la première question, je dirai qu'il est parfaitement possible de trouver encore le moyen d'envisager un enseignement approfondi du français. [...]

Nous nous trouvons en présence du vote de la Chambre, et je demande à M. Segers d'y réfléchir : quatre heures de français pour des élèves qui, chez eux, ne parlent que le flamand, est-ce suffisant pour le résultat que nous voulons atteindre ? Je dis non. Il faut donc plus de quatre heures. Le projet dit quatre heures au moins ; il n'interdit pas de donner sept ou huit heures.

Mais, alors, nous dit-on, puisqu'on ne peut donner un cours général en français, que faites-vous de l'horaire ? Il faudra l'allonger ou bien réduire quelques cours secondaires...

Laissons les chefs des établissements régler ces questions d'horaires...

Les Flamands savent que leur intérêt est d'apprendre le français.

Quand l'effervescence, qui se manifeste jusqu'au Sénat, sera calmée, tout le monde se remettra allégrement à l'étude du français.

Le régime voté par la Chambre porte-t-il atteinte à la liberté d'enseignement ? Si nous en étions convaincus, notre conscience nous interdirait de voter le projet.

On nous a dit que le projet était contraire à la liberté des méthodes et qu'il était donc contraire à la doctrine catholique.

Cette thèse était vraie jadis et nous n'admettons pas qu'on fit dépendre l'homologation des diplômes de la langue dans laquelle des cours étaient donnés.

Mais la doctrine a évolué ; ce qui était vrai il y a trente ans, ne l'est plus maintenant.

On admet aujourd'hui qu'une branche peut être enseignée dans n'importe quelle langue, du moment qu'on laisse le professeur libre du choix de sa méthode scientifique.

J'ai consulté Littré quant à la signification du mot « méthode ». C'est l'ordre que l'on suit dans l'étude ou dans l'enseignement suivant les conditions essentielles à cette science. Ensemble des procédés rationnels employés à la recherche de la vérité. Donc la langue n'est pas une condition essentielle.

Une deuxième définition dit : « l'ensemble des explications qui constituent un certain enseignement. La manière ou le procédé dont le maître communique et fait comprendre à ses élèves les vérités qu'il leur enseigne. »

Or, la langue n'a rien à voir avec la science que vous enseignez.

Les autres définitions ne confirment pas plus la thèse de M. Segers.

Un très grand nombre de nos amis estiment que le projet de la Chambre ne porte atteinte ni à la liberté d'enseignement, ni à la méthode.

Dans tous les pays bilingues les catholiques ont toujours admis que les cours soient donnés dans la langue régionale.

Le chef du gouvernement avait donc le droit de déclarer que l'attitude qu'il a prise n'était pas contraire à la doctrine catholique. (Très bien ! à droite.)

Quant à l'homologation des certificats, je demande à M. Segers, de distinguer.

A la Chambre on a défendu les deux thèses : l'homologation est-elle un droit ou un privilège ? Si c'est un droit, sa privation constitue une brimade. D'accord. Si c'est un privilège, on vous répondra que si vous usez de votre liberté de ne pas vous soumettre aux règles linguistiques en vigueur dans l'enseignement officiel, c'est que vous renoncez à ce privilège.

Faites donc comme vous le voulez ! [...]

Reste la sévérité de la sanction. L'interrogatoire n'aurait pas dû porter sur l'ensemble des branches. Il n'a pour but que de démontrer que l'élève connaît bien la langue de la région.

On a estimé à la Chambre que l'admission de donner le cours de seconde langue est aussi grave que d'admettre de donner le cours de grec ou de géographie et qu'il fallait une sanction aussi sévère dans un cas que dans l'autre.

* * *

Si la loi votée à la Chambre avait vraiment le caractère que lui attribuent MM. Segers et Janssens, NN. SS. les Evêques — les gardiens vigilants de cette liberté d'enseignement si précieuse, si essentielle même à l'Eglise de Belgique ; les interprètes autorisés du droit naturel chrétien et des enseignements des Souverains Pontifes, évoqués par M. Janssens — n'eussent-ils pas mis en garde les droites parlementaires ? Le Premier Ministre, le chef de la droite à la Chambre auraient-ils pu prétendre impunément que la liberté du père de famille et la liberté d'enseignement étaient hors de question ? Eût-il été permis et possible au théologien qu'est le Père Rutten d'affirmer que la loi n'est pas contraire à la doctrine catholique ?...

Que de pauvretés débitées à propos de la question scolaire par les adversaires des subsides à l'enseignement libre ! Quel manque de loyauté et quelle hypocrisie ! A la Chambre, M. Poulet — le parlementaire le plus respecté en ce moment, et dont la droiture et le désintéressement s'imposent à tous — a prononcé sur la question scolaire un bien beau discours. Nous y reviendrons quand les *Annales parlementaires* nous en auront apporté le texte complet.

M. Petitjean, notre ministre des Sciences et des Arts, paraît ne pas comprendre la position catholique en matière d'enseignement. Elle est pourtant bien simple.

Citons le compte rendu analytique de la Chambre :

M. Petitjean, ministre des Sciences et des Arts.—[...] L'enseignement dit-on, ne peut être neutre. D'abord, qu'est-ce que la neutralité ? On donne des sens bien différents à ce mot. [...] A mon sens, la neutralité ce doit être le respect des convictions d'autrui.

Je m'étonne de voir des catholiques nier la neutralité. Ils ne voient pas le danger de cette négation. Car, comment conçoit-ils, dès lors, la possibilité de faire entrer dans l'enseignement officiel des instituteurs et institutrices sortis de l'enseignement libre ? C'est parce qu'ils donnent, en ce cas, son véritable sens au mot neutralité. [...]

On dit que les écoles publiques ne peuvent instruire des enfants catholiques. J'affirme que des parents catholiques confient leurs enfants à des écoles officielles et j'affirme en outre que je n'ai jamais reçu de plainte au sujet de la neutralité de ces établissements d'instruction.

Il est défendu aux catholiques d'envoyer leurs enfants aux écoles acatholiques, neutres ou mixtes (art. 1374 du Droit canon). Donc les parents catholiques, dont parle le Ministre, et qui confient leurs enfants à des écoles neutres, ont tort. De cela, est juge, non pas le ministre des Sciences et des Arts — ni M. Devèze qui proclamait au Congrès libéral que l'école neutre est ouverte à tous — mais le Saint-Siège, gardien de la foi et défenseur des droits du Christ sur les âmes baptisées.

D'autre part, la neutralité est un mot qui nie ce qu'il affirme. Respecter toutes les opinions, les mettre sur le même pied, c'est, implicitement, professer qu'on donne la préférence à l'opinion qui déclare toutes les convictions également respectables, c'est donc n'être pas neutre vis-à-vis de la neutralité, c'est nier ce qu'on affirme...

Le respect des opinions d'autrui est une formule équivoque. L'Eglise veut que les enfants catholiques soient élevés dans la Vérité et entendent taxer d'erreur ce qui est faux. Elle veut qu'on enseigne à ses enfants, avec le respect de ceux qui ont des opinions contraires à la vérité catholique, la tolérance réciproque sans laquelle la vie en commun ne serait pas possible au XX^e siècle. Mais de ce respect là, au respect de l'erreur, il y a loin !...

Ce qu'on appelle la neutralité scolaire, c.-à.-d. un enseignement qui n'est pas positivement anticatholique, qui s'applique à ne pas froisser les consciences catholiques, qui exclut toute propagande catholique, et qui est donc, dans la meilleure des hypothèses, parfaitement acatholique, non seulement des instituteurs catholiques sont parfaitement capables de le donner, mais... ils sont même les mieux qualifiés pour respecter cette neutralité-là ! M. le ministre des Sciences et des Arts se trompe donc singulièrement s'il voit une contradiction entre notre négation de la neutralité et notre désir de voir pratiquer par le plus d'instituteurs catholiques possible, dans les écoles dites neutres, ce qu'il appelle la neutralité.

Les catholiques sont ce qu'ils sont. Ils doivent obéissance aux successeurs de Pierre et des Apôtres. On leur défend formellement de fréquenter des écoles qui ne sont pas expressément catholiques. De plus, dans les écoles non catholiques où toutes les convictions doivent être respectées, un instituteur catholique sera plus facilement neutre selon le cœur de M. le Ministre, qu'un instituteur ignorant ou adversaire de la vérité catholique...

Nous comptons revenir sur ce que nous avons dit ici, la semaine dernière, à propos des incidents d'Anvers, et signaler à ceux qui ont quelque influence en pays flamand, le grave danger qu'il y a à ne pas dissiper certaines équivoques et à laisser se répandre l'antibélégisme inconscient et sournois habilement entretenu par des mauvais bergers. Ce sera pour le prochain numéro.

La Notion de Baroque

I

Le mot et son histoire

Il nous est arrivé déjà d'employer, au cours de cette étude, le mot de « baroque ». Le moment est venu d'expliquer le sens que nous lui donnons.

Le XVII^e siècle, c'est la lutte d'un esprit contre un tempérament. L'esprit est raisonnable, le tempérament est passionné. La raison finit par l'emporter sur la passion qu'elle ne tue pas, qu'elle traite même en reine, comme Alexandre traitait Porus en roi, mais qu'elle discipline. Sans cette passion, ce tempérament, la littérature classique serait très vite tombée dans l'académisme.

C'est ce tempérament que nous appelons baroque.

Mais pourquoi ?

En 1883, le père Emile Deschanel avait publié quelque cinq volumes à couverture jaune sur « Le romantisme des classiques ». Il aurait pu tout aussi bien en compiler cinq autres sur le « classicisme des romantiques » ; ce que, entre parenthèses, M. Pierre Moreau vient de faire, mieux que ne l'aurait fait feu Deschanel, et plus brièvement. On se souvient de l'attitude que les romantiques eux-mêmes avaient prise en face des classiques. Ce qu'ils répudiaient, c'était la doctrine bien plus que les œuvres, c'était le classicisme dégénéré du XVIII^e siècle et du Premier Empire, bien plus que le grand classicisme du XVII^e. Ils traitaient de vieilles perruques Lëgouvé, Andrieux, Viennet, Voltaire lui-même, et Boileau, et Malherbe, et parfois, mais avec plus de timidité, Racine. Quant à Bossuet, Pascal, Molière, Corneille, La Fontaine, ils n'éprouvaient pour eux que respect, admiration : ils sentaient chez ces grands auteurs une puissance, une passion, une imagination, une vérité, un génie qui les frappaient, et une liberté d'allures qu'ils taxaient de romantique. Puis, comme les romantiques se cherchaient des ancêtres et des précurseurs, après que Sainte-Beuve leur eût révélé Ronsard et la *Pléiade*, ils descendirent avec lui jusqu'aux adversaires de Malherbe, jusqu'à Mathurin Régnier qu'ils adoptèrent ; enfin, ils découvrirent, ensevelis sous les alexandrins de Boileau, ces irréguliers que Théophile Gautier nomme les grotesques, — d'ailleurs à tort. Les romantiques eurent donc l'intuition que le XVII^e siècle n'était, ni purement, ni complètement raisonnable et classique, qu'il avait deux faces, et ils qualifièrent cette autre face de « romantique », faute d'un mot meilleur.

Aujourd'hui encore, après Sainte-Beuve, Gautier et le père Deschanel, il est des lettrés, des érudits, des critiques, des historiens qui parlent d'un romantisme au moins en puissance au

XVII^e siècle. A mon avis, appliquer à une partie du XVII^e l'épithète de romantique, c'est provoquer une confusion, commettre un anachronisme. On ne saurait parler de romantisme avant la seconde moitié du XVIII^e, avant l'influence anglaise et Jean-Jacques Rousseau. Ce qui définit spécifiquement le romantisme : l'influence du Nord, l'inquiétude, le mal du siècle, le goût de la politique, le retour au moyen âge, ne se retrouve pas même en germes — ou alors ils sont bien imperceptibles — au XVII^e siècle. Romanesque n'est pas synonyme de romantique. Gardons aux termes un sens précis, donc restreint. Et choisissons, provisoirement, un autre adjectif :

Baroque.

* * *

Commençons par définir le mot, et faire son histoire, qui n'est d'ailleurs pas encore terminée :

Baroque est un terme de joaillerie ; les joailliers appellent baroques les perles qui ne sont pas rondes, les perles irrégulières : *gemmae rudes et impositae*. Il est d'origine ibérique : *barrueco* en espagnol, *barroco* en portugais, et il est venu en France par l'intermédiaire de l'Italie. A-t-il une étymologie plus ancienne encore ? Un mot indien rapporté des Amériques par les conquistadores ? ou ce terme mnémotechnique, *baroco*, dont les lettres désignent la deuxième figure du syllogisme ? ou le mot latin *verruca*, qui signifie verrue ? C'est aux linguistes d'en décider. Quoi qu'il en soit, *baroque* entre dans la langue française dans la première moitié du XVII^e siècle, d'abord, avec son sens technique : ainsi, en 1631, dans le dictionnaire de Monet ; puis avec un sens dérivé, un sens moral : quelque chose d'irrégulier, de bizarre, de pas naturel. Lorsque l'abbé, le tout simple abbé Bignon succède, dans le Conseil de Conscience, à Mgr de Clermont-Tonnerre, Saint-Simon trouve cela baroque : duc et pair, bien que de date récente, il est choqué de cette nomination.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle *baroque* prend un troisième sens. Il s'applique à désigner, dans l'histoire de l'art, un période, un style que l'on considère comme de décadence. Le *Dictionnaire de Trévoux* nous donne en 1771 cette définition : « En peinture, un tableau, une figure... où les règles des proportions ne sont pas observées, où tout est représenté suivant le caprice de l'artiste ». Quatremère de Quincy, dans son *Dictionnaire historique de l'Architecture* (1795-1825), est plus explicite : « Baroque, adjectif en architecture, est une nuance du bizarre. Il en est le raffinement ou, s'il était possible de le dire, l'abus ; il en est le superlatif. Borromini a donné les plus grands modèles de bizarrerie et Guarini peut passer pour le maître du baroque ». Baroque, c'est l'art dégénéré qui succède à la Renaissance, un art lourd, sans équilibre, trop chargé d'ornements, donc de mauvais goût.

(2) Voir la *Revue catholique* des 12 et 19 février, 11 mars, 8 et 20 avril, 13 mai, 3 et 10 juin 1932.

Le baroque est le contraire du classique : le classique a réagi contre le baroque, de telle sorte que celui-ci apparaît comme un fléchissement entre l'art de la Renaissance et l'art classique. Retenons cela.

Jusqu'à une date toute récente, il était donc admis, entendu, que le baroque était un art de décadence. Il arriva cependant que dans les pays où cet art baroque avait eu le plus d'extension — Autriche, Allemagne, Espagne, Italie — des historiens se mirent à l'étudier en lui-même, sans parti pris, et démontrèrent qu'il y avait, dans cet art, dans ces arts plutôt, dans ce style, de la grandeur, de l'originalité. Ils établirent des correspondances entre lui et le temps, les milieux où il s'était développé. Ils expliquèrent sa raison d'être, ses lois internes, ses principes. Ils le réhabilitèrent en un mot. Il faut citer ici, en toute première ligne, Woelfflin en Allemagne et Benedetto Croce en Italie.

Il y a plus : dès maintenant, la notion de baroque dépasse l'histoire de l'art ; elle s'étend à la littérature, aux idées, aux mœurs, aux institutions. Voyez, par exemple, les travaux de M. Günther Müller et de ses élèves. Baroque tend de plus en plus — ne craignons pas de rimer — à désigner toute une époque : la fin du XVI^e siècle, le XVII^e tout entier, la période qui s'étend de la Renaissance à la « philosophie », à ce que les Allemands appellent l'*Aufklärung*.

Il arrive, en somme, au mot « baroque » la même fortune qu'au mot « gothique ». « Gothique », dès le XVI^e siècle, est synonyme de « Barbare » : Boileau traite de gothique la *Pucelle* de Chapelain, suprême injure. Plus tard, « gothique » désigne un style. Puis on l'étend à l'époque entière où ce style fleurit. Enfin, « gothique » est absorbé par « médiéval ».

Indéniablement, le baroque est à la mode. Au moins en Espagne, en Allemagne, en Italie. Sera-ce une mode passagère ? Ou l'histoire de la civilisation enregistrera-t-elle plus tard une époque baroque, comme elle a enregistré une époque classique, romantique ? Il faudra encore bien des coups de sonde, bien des études, à la fois approfondies et circonscrites, avant d'arriver à une synthèse.

En France, pour le moment, on est loin d'être aussi avancé dans cette voie que les Allemands, les Italiens, les Espagnols. Dans l'histoire de l'art, si résumée mais si substantielle, qu'il a écrite, pour la collection *Ars Una*, M. Salomon Reinach s'exprime encore sur le baroque avec le mépris traditionnel. Seul, dans une conférence publiée en septembre et octobre 1927, dans l'*Amour de l'Art*, M. Jean Cassou a brisé avec l'opinion reçue et cherché à définir les caractères du baroque, à nous initier à sa beauté, dans une étude intitulée précisément : « Apologie de l'art baroque ».

II

Les caractères de l'art baroque

Toute synthèse serait donc, pour le moment, prématurée. Cependant, il faut bien essayer de répondre à la double question qui se pose ici : Y a-t-il, dans le XVII^e siècle français, des éléments « baroques » et qu'entend-on par ces éléments baroques ? autrement dit, quels sont — soyons prudents : quels seraient — les caractères du baroque ?

La méthode la plus sûre est de prendre pour point de départ l'art baroque, puis d'en élargir l'idée jusqu'à la littérature, jusqu'à la civilisation générale.

* * *

Le baroque s'oppose à l'art de la Renaissance, mais il en procède. Il n'est pas plus concevable sans la Renaissance que le fils sans le père :

« On est, dit Brid'oison, toujours fils de quelqu'un. »

Le fils s'oppose donc au père, mais il ne va point jusqu'à le renier : dans tout édifice baroque vous retrouvez, du premier coup d'œil, l'architecture de la Renaissance, ses plans inspirés de l'antique, ses principes empruntés à l'antique. Mais vous vous apercevrez, dès le second coup d'œil, qu'il y a quelque chose de chargé dans le style. C'est ce que nous allons nous essayer à déterminer brièvement.

Donc, l'art de la Renaissance est antique. Le baroque, même s'il continue d'employer les ordres grecs ou à suivre les leçons de Vitruve, ne l'est plus du tout. Voilà pourquoi, beaucoup moins parfait et moins pur que la Renaissance, il a cet aspect plus moderne, plus contemporain, qui frappe. *Stylo moderno*, c'est le nom que, par opposition au *stylo antico* ou au *stylo tedesco* — le gothique — on lui donne en Italie. Il y a plus : la mesure est autre. La Renaissance avait appris de l'antiquité à construire à la mesure de l'homme : cette mesure ne suffit plus au baroque : celui-ci la multiplie jusqu'au grandiose, au colossal, à l'immense, au surhumain. Le baroque se représente l'homme sous l'aspect d'un géant ou d'un dieu. Il le situe hardiment au-dessus de la terre et des lois naturelles : équilibre, proportion, pesanteur. L'art de la Renaissance consistait dans une sobre harmonie entre les lignes et les surfaces : d'où son caractère géométrique, rationnel, mais froid. Le baroque, et c'est par là qu'il s'oppose architecturalement à la Renaissance, creuse ou bombe les surfaces planes et multiplie les lignes courbes ; par là, il revient, plus ou moins consciemment, aux principes et aux formes de l'art gothique. L'art de la Renaissance n'abusait point des détails, il ne les employait que pour mettre en valeur les surfaces et les lignes. L'art baroque aime le détail pour le détail, il le multiplie, il en abuse ; il en couvre les surfaces et il en surcharge les lignes. Il les renouvelle d'ailleurs ; il les emprunte au merveilleux chrétien, mais aussi, par exemple, à la faune et à la flore exotiques : en cela il se révèle contemporain des grandes découvertes, des grandes colonisations, il crée un style colonial. Visiblement, il va chercher son inspiration ailleurs que dans l'antiquité : d'une part, dans la Bible, la vie des saints ; de l'autre, dans la vie contemporaine. Un souffle de mystique, mais aussi un souffle de dogmatisme, le soulève. Je dirais volontiers qu'il est épique et romanesque. Il est, en tout cas, théâtral et pathétique. Il y a en lui de la rhétorique et de la préciosité.

Toutes ces différences, toutes ces oppositions entre le style de la Renaissance et le style baroque — oppositions, différences dans la continuité — se ramènent à ceci : l'art de la Renaissance est plastique, même en peinture ; l'art baroque est pictural, pittoresque, même — et surtout — en architecture. Celui-là est statique, celui-ci dynamique. Celui-là recherche la ligne, celui-ci recherche la masse. Si je ne craignais de provoquer une confusion dans l'esprit de mes lecteurs, j'irais jusqu'à voir dans le baroque une sorte de réaction romantique contre le classicisme, l'académisme de la Renaissance.

Si résumées, si sommaires que soient ces caractéristiques, elles nous permettent d'élargir au delà des arts plastiques la conception du baroque, et, en même temps, de la préciser. Et tout de suite cette définition : le baroque est, dans son essence, un art catholique : il est l'art de la contre-Réforme. Ce n'est pas en vain qu'il a ses foyers dans les pays essentiellement catholiques : Espagne, Italie ; ce n'est pas pour rien qu'il se répand en Allemagne, en Suisse, en Autriche, avec la vague antiprotestante qui refoule vers le Nord la Réforme de Luther et de Zwingli. Ce n'est pas pour rien qu'il a les jésuites comme propagateurs, et qu'il est lui-même, en grande partie, un style jésuite.

Je ne crois pas me tromper en y découvrant des affirmations antiprotestantes : le dogme, la primauté du Siège apostolique,

le culte des saints, le luxe pour Dieu, et un effort pour enlever à la Réforme le monopole de la Bible. De là ce qu'il a de passionné, d'exagéré. De là aussi sa grandeur et sa puissance. Il révèle, en effet, un réveil puissant du génie catholique, un esprit d'offensive et de conquête, de reconquête.

Mais il révèle, indéniablement, un réveil de l'universalité catholique. Il affirme que l'idée de la chrétienté s'est reconstituée, recousue, après la déchirure provoquée par le schisme, et qu'elle a repris conscience de ses valeurs civilisatrices.

III

Baroque et moyen âge

Tout ceci nous amène à préciser en quoi le baroque se rapproche du gothique, non seulement dans les formes, ce qui est accessoire et accidentel, mais encore dans l'esprit, ce qui est essentiel, et en quoi, et comment il marque un certain retour au moyen âge.

La contre-Réforme ne s'opposait pas au seul protestantisme, mais à la Renaissance naturaliste et païenne. Il est donc naturel qu'elle ait cherché à renouer avec le moyen âge une continuité que la Réforme et la Renaissance avaient récemment rompue. A la fin du XVI^e siècle on se sentait proche du moyen âge. Malgré le mépris, quasi général, pour la scolastique, on regardait, du côté catholique, avec nostalgie, vers les siècles où l'Europe possédait cette unité de foi que l'on ne désespérait point encore de reconstituer. D'ailleurs, la voix des grands théologiens, des grands philosophes médiévaux était loin d'être éteinte : ils demeuraient les maîtres dont on étudiait les œuvres et dont on prolongeait l'enseignement.

D'autre part, on assiste, un peu partout, dès la fin du XVI^e siècle et durant la première moitié du XVII^e, à un réveil de curiosité, d'intérêt pour le moyen âge. On recherche, on collectionne, on imprime d'anciennes chroniques ; les érudits, les antiquaires, les généalogistes se multiplient. Enfin, n'oublions pas qu'on lit toujours les romans du moyen âge, que le XVI^e siècle est le siècle des *Amadis*.

Dans les mœurs on assiste à un véritable réveil de l'esprit chevaleresque. Jusque dans le théâtre ce retour au moyen âge est perceptible : non seulement en beaucoup d'endroits en Europe on continue, par tradition, de jouer des Passions, des mystères, mais encore, sous d'autres formes, moins simples et plus modernes, on revient à l'inspiration des mystères : je fais, ici, allusion au théâtre latin des jésuites, dont les sujets sont généralement empruntés à la vie des martyrs. On reprend les tournois interrompus depuis l'accident qui causa la mort du roi Henri II, et qu'on avait remplacés par les inoffensifs carrousels, sauf en Allemagne où les tournois ne disparaîtront qu'au XVII^e siècle. D'ailleurs, dans les pays germaniques, le moyen âge dure encore : c'est ce qu'il ne faut pas oublier ici. Enfin l'avance menaçante des Turcs provoque un troisième réveil : celui des Croisades. La victoire miraculeuse de Lépante est un thème favori de l'art baroque.

(A suivre.)

GONZAGUE DE REYNOLD.

Professeur aux Universités de Berne et de Fribourg
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

M^{me} de Maintenon⁽¹⁾

M^{me} de Maintenon constitue un cas particulier ; son existence, mystérieuse, et quelque peu romanesque, déborde le cadre d'une biographie ordinaire ; sa personnalité remplit une grande partie du règne de Louis XIV, à telle enseigne qu'elle se confond avec l'histoire du grand siècle.

Apologistes et détracteurs ont déformé, comme à plaisir, cette physionomie étrange ; l'héroïne l'avait prévu, puisqu'elle se flattait de demeurer « une énigme » pour la postérité. On s'explique qu'elle ait détruit un grand nombre de lettres qu'elle recevait ; mais on se demande pourquoi elle récupéra et supprima certaines lettres écrites par elle, pourquoi elle se raconta, corrigea ses récits, et constata : « On ne me croira pas » ?

Depuis le XIX^e siècle, environ deux mille lettres d'elle ont été publiées, dans divers recueils : par Lavallée 1656 à 1705 (correspondance générale), Geffroy (1656 à 1719 ; choix), Bossange (1706 à 1713, à M^{me} Des Ursins), Morisson, puis d'Haussonville (1715 à 1719, à M^{mes} de Caylus et de Dangeau) ; enfin, un millier d'autres lettres ont passé, des ventes publiques, dans les collections de l'Etat ou des particuliers, et sont demeurées en partie inexplorées. Il reste encore des lacunes considérables : du côté politique, lettres à Louis XIV, aux ducs de Bourgogne et du Maine, à Philippe V, à la reine d'Espagne, et même à la princesse Des Ursins, — du côté des familiers, lettres à d'Aubigné, Mursay, surtout au maréchal d'Albret, à Villars, à Barrillon, Boufflers, Montchevreuil, Beauvion, Villars, M^{me} de Ventadour, et même à M^{mes} de Saint-Géran, de Frontenac et Ninon de Lençlos, — du côté mystique, lettres à Gobelin, Godet, Bossuet, Fénelon, Beauwillier, Jossout (dit Jassaut), Brisacier, Tiberge, La Chétardie, Bissy, Lanquet, et surtout à M^{me} de La Maisonfort. Cet hiatus ne sera peut-être jamais comblé ; des découvertes peuvent néanmoins se réaliser, dans ce sens.

En attendant, il y avait lieu de conférer ensemble tous les documents connus, de les analyser avec soin, dans l'ordre chronologique, et, aussi souvent que possible, sur les autographes ; c'est ce que j'ai fait, afin de serrer, de plus près encore, la vérité.

J'ai voulu laisser entendre M^{me} de Maintenon elle-même. M^{me} d'Aumale n'avait qu'un but, l'apologie sentimentale ; M^{me} de Caylus aussi, arrangée par Voltaire avec une pointe d'ironie ; les Dames de Saint-Cyr et Lanquet de Gergy ont cherché à tout prix l'édification ; La Beaumelle a poursuivi un succès de librairie, en accommodant le sujet au goût de l'époque. Le pseudo Sourches, c'est-à-dire Chamillart (Langlois, Louis XIV et la Cour, 1926), Madame, dite la princesse Palatine, et Saint-Simon ont maudit des actes qu'ils connaissaient certainement mieux que nous. Il fallait donner la parole à l'héroïne, ou à la victime, afin de contrôler leurs témoignages, et de se rendre compte, autant que faire se peut, des points sur lesquels ils pouvaient avoir raison ou tort ; même si la conclusion était contestable, on aurait ainsi des éléments pour la mettre au point, plus facilement qu'avant l'enquête ; c'est pourquoi j'ai pris soin de laisser à chaque texte sa référence. Cet essai servira de transition entre les éditions actuelles, auxquelles le lecteur pourra se référer, et l'édition critique en préparation ; il permettra d'attendre les rectifications de dates, qui s'imposent et ne peuvent être discutées ici. J'ai utilisé, de plus, beaucoup de lettres inédites, dans le but d'arracher au sphinx une partie de son secret.

Un maître en psychologie littéraire, Sainte-Beuve, l'avait très justement perçu :

Pour peu qu'on la lise avec suite, elle finit presque par vous convaincre ; elle impose, par un ton de simplicité noble, elle plaît, par le tour parfait et piquant qu'elle sait donner à la justesse ; il y a des moments même où l'on dirait qu'elle charme ; mais dès qu'on la quitte, ce charme ne tient pas, et l'on reprend la prévention contre sa personne.

Il est curieux de constater comment, même à travers le texte de La Beaumelle, exact, sinon littéralement, du moins dans l'ensemble, elle avait conquis Napoléon ; il disait d'elle, à Sainte-Hélène :

Son style, sa grâce, la pureté de son langage me ravissent... Je crois que je préfère les lettres de M^{me} de Maintenon à celles de M^{me} de

(1) Avant-propos et extraits d'une vie de Madame de Maintenon qui paraîtra le mois prochain chez Plon, à Paris.

Séviigné : elles disent plus de choses... *M^{me} de Séviigné certainement restera le vrai type, elle a tant de charme!... mais quand on en a beaucoup lu, il n'en reste rien* »...

Chez M^{me} de Maintenon l'esprit séduit toujours, mais la passion de gouverner tout laisse subsister quelque inquiétude. Elle apparaît, dans ses lettres, qui s'étendent sur soixante années, comme une femme remarquablement intelligente, s'adaptant aux personnages, et aux circonstances les plus diverses, avec une souplesse infinie; son style exprime sa pensée, sans réticences avec ses familiers, d'une manière assez conventionnelle avec les autres; elle reste elle-même, par la fluence verbale et le goût des menus détails, par sa spontanéité et sa mobilité, par son autoritarisme, souvent par une grâce bien personnelle; elle demeure toujours un témoin très représentatif de la culture française à son époque.

Le mariage (1683)

Les négociations, la date, les aveux, les témoins et confidentes.

Marie-Thérèse d'Autriche se voyait l'objet d'affectueuses prévenances de la part du Roi, elle était radieuse de bonheur depuis sept jours, quand un phlegmon vint lui rappeler la nécessité de la souffrance. Fagon imposa saignées sur saignées; après la troisième, la Reine mourut à Versailles, le vendredi 30 juillet 1683, à quarante-cinq ans.

Cet événement surprit toute la Cour par sa soudaineté. L'étiquette ne permettait pas la présence simultanée, sous un même toit, du Roi, à qui tous les hommages sont dus en premier lieu, et d'une dévouée mortelle, si anguste fût-elle, à qui l'humanité et l'affection imposent de rendre les devoirs suprêmes. Louis XIV annonça donc l'intention de laisser là les restes de son épouse, et de se retirer à Saint-Cloud. La douleur n'atteignit pas chez lui jusqu'aux fibres profondes de l'être; ce n'était, à tout prendre, qu'une émotion de bienséance, à fleur de peau, destinée à s'atténuer avec l'ambiance; la Reine avait toujours si peu compté dans son existence. La Dauphine vint le consoler, mais Louvois abrégua l'entretien, étant donnée la position intéressante de la princesse à cette époque, sous le prétexte que la France avait plus besoin d'un prince que de larmes. *M^{me} de Maintenon fut poussée près du Roi par La Rochefoucauld, bon courtisan, qui ajouta : « Ce n'est pas le moment de le quitter, il a besoin de vous ». Pour elle, le chagrin était aussi platonique et tout relatif; la mort de la Reine ne lui infligeait pas une perte particulièrement douloureuse; leurs qualités et leur situation ne les faisaient rivaux qu'en théorie seulement; elle sentait vaguement que c'était peut-être la fin d'une intrigue honnête, devenue tout à coup singulièrement scabreuse; aussi proposa-t-elle, timidement, de se retirer auprès de la Dauphine, où l'appelaient sa charge. Le 3 août, Louis XIV se rendit, avec le Dauphin, à Fontainebleau, et on engagea *M^{me} de Maintenon* à aller l'y rejoindre, sans la Dauphine; une lettre à *M^{me} de Brinon*, son intime amie, nous l'apprend; elle est datée du 6 :*

Mon étouffement est passé, mais mon sommeil ne peut revenir, ainsi je ne suis pas en bon état. Le Roi s'est trouvé mal depuis deux jours, jugez de mes inquiétudes; ce n'était qu'un débordement de bile, causé par les agitations qu'il a eues depuis huit jours; il est bien aujourd'hui, et nous attendons *M^{me} la Dauphine*. Je suis au désespoir de vous perdre dans cette occasion, car j'aurais eu grand besoin de vous, tant pour ma consolation que pour m'apprendre à faire un bon usage de ma douleur... Adieu, écrivez-moi souvent, et songeons à nous sauver tous les deux. Faites bien prier pour les personnes que vous savez...

M^{me} de Maintenon abusait un peu de la candeur de ses auditrices, lorsqu'elle prétendait, plus tard, qu'elle ne devait sa faveur qu'à ses soins auprès de la Dauphine : « Vous ne sauriez croire combien le talent de bien peigner une tête a contribué à mon élévation... » (*Saint-Cyr*). *M^{me} de Caylus*, éditée par Voltaire, rapporte :

Le Roi fut plus attendri qu'affligé... [la douleur] de *M^{me} de Maintenon*, que je voyais de près, me parut sincère, et fondée sur l'estime et la reconnaissance; je ne dirai pas la même chose des larmes de *M^{me} de Montespan*... elle pleurait beaucoup... il paraissait un trouble dans toutes ses actions fondé sur celui de son esprit, et peut-être sur la crainte de tomber entre les mains de monsieur son mari... Le Roi alla à Saint-Cloud, où il demeura depuis le vendredi (30 juillet) que la Reine mourut, jusqu'au mardi (3 août) qu'il en partit pour aller à Fontainebleau...; la Dauphine alla rejoindre le Roi (le 8)... *M^{me} de Maintenon* la suivit [on a vu qu'elle la précéda] et parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont

la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries; à quoi je ne jugerais pas qu'elle ne répondit, en elle-même : « Ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous. »

Elle jouait donc, sur le velours, une partie gagnée à l'avance. Les premiers jours, le Roi prit des remèdes; il annonça l'intention d'aller de Fontainebleau à Chambord, le 10 septembre, de revenir ensuite à Fontainebleau pour être à Versailles vers le 4 novembre; très opportunément, il se foula le bras à la chasse (2 septembre). *M^{me} de Maintenon* le soigna, et s'en montra émue. Il s'agissait de prolonger, et d'expliquer, le tête-à-tête. A son frère, qui s'inquiétait de l'avenir, elle répondit qu'il pouvait dépenser ses rentes (7 août), « ...après cela, si je suis encore au monde, nous en aurons d'autres; la raison qui m'empêche de vous voir est si tuile, et si glorieuse, que vous n'en devez avoir que de la joie »; à *M^{me} de Brinon*, elle demande (12 août) des prières pour le Roi : « Il a plus besoin de grâces que jamais, pour soutenir un état, si contraire à ses inclinations et à ses habitudes; j'espère que je tirerai quelques fruits de ma douleur...; envoyez-moi des reliques de saint Candide, en plusieurs paquets, je serai bien aise d'en donner »; à M. de Villette (14 août) : « Les nouvelles que vous me mandez sont fausses, le Roi n'a point de galanterie; vous pouvez le dire, sans craindre de passer pour mal instruit »; le 17 août, elle remercie *M^{me} de Brinon* des reliques, et des renseignements sur les potins de Cour : « Je suis ravie de la dévotion que l'on a à saint Candide; je ne donnerai des reliques, que vous m'avez envoyées, qu'à ceux qui en feront autant de cas que nous...; j'ai vu le fragment... [renseignements par *M^{me} de Scudéry*, sur les conversations] : il n'y a, sur cela, qu'à prier Dieu, qui saura bien faire ce qui sera le meilleur; je serai toujours bien aise de savoir ce que vous entendrez dire sur cette matière-là ». Elle voit le but atteint; le confesseur du Roi et l'archevêque de Paris multiplient leurs visites au nonce (début d'août), et celui-ci en rend compte au secrétaire d'Etat; *M^{me} de Maintenon* écrit vers cette époque à *M^{me} de Brinon* :

J'aurais voulu, de tout mon cœur, cacher le présent que j'ai reçu de Rome [un présent destiné à la Reine, et transmis par le nonce au Roi, qui l'offrit à *M^{me} de Maintenon*, ainsi que des reliques de saint Candide, sollicitées du nonce en juillet, et remises en août] car je suis si glorifiée en ce monde de quelques bonnes intentions que je tiens de Dieu que j'ai sujet de craindre d'être humiliée et confondue dans l'autre. Il n'y a rien à répondre sur l'article de Louis, et de Françoise; je voudrais seulement savoir pourquoi elle ne le voudrait pas, car je n'aurais pas cru que l'exclusion, sur cette affaire, fût venue par elle. Voyez *M^{me} de Scudéry*, et mandez-moi ce qui reviendra, de bon, et de mauvais; voici une nouvelle scène, qui réveille tout le monde.

Elle triomphe, et ne comprend pas qu'on s'en étonne : « Je suis ravie des miracles de saint Candide, vous savez ce que je sens pour lui ». A son frère, le 29, *M^{me} de Maintenon* mande : « Je commence à revenir dans mon naturel »; le 7 septembre, elle l'engage à dépenser tout ce qui lui est venu d'une affaire, jusqu'à ce qu'il n'ait plus rien : « Quand ce temps sera venu, nous en ferons quelque autre ». A l'abbé Gobelin, le 20 : « Mes agitations, elles sont finies, du moins dans les apparences; et je suis dans une paix, dont je prendrais plus de plaisir à vous entretenir que des troubles que nous vous communiquâmes; on dit que nous ne serons plus ici que trois semaines, mais on ne sait encore si nous irons à Chambord ou à Versailles ».

En attendant, les dames de la Cour ont l'intuition qu'une partie se joue, à laquelle elles sont toutes personnellement intéressées; un instinct secret leur fait pressentir quelque danger; de leur inquiétude, il est visible que Louis XIV et *M^{me} de Maintenon* sourient (28 août) : « Je crois que la Reine a demandé à Dieu la conversion de toute la Cour; celle du Roi est admirable, et les Dames, qui en paraissent les plus éloignées, ne partent plus des églises : *M^{me} de Montchevreuil*, *M^{mes} de Chevreuse*, de Beauvillier, la princesse d'Harcourt, et, en un mot, toutes nos dévotes, n'y sont pas plus souvent que *M^{me} de Montespan*, de Thiange, la comtesse de Grammont, la duchesse Du Lude et *M^{me} de Soubise*; les simples dimanches sont comme autrefois les jours de Pâques ».

Et le départ est toujours retardé; on dit : qu'il convient de réparer l'appartement de la Reine, pour que le Roi puisse retourner à Versailles (13 septembre), qu'il faut du temps pour tendre de deuil l'appartement du Roi (27 septembre); on se demande même si Louis XIV en devra pas se rendre à l'armée de Flandre.

La Dauphine part pour Versailles le 6 octobre; Louis XIV,

qui a eu un abécès, ne suit que le 9. — Le mariage paraît déjà célébré, le 11 octobre, quand M^{me} de Maintenon écrit à M^{me} de Brinon : « Je meurs d'envie de vous voir, mais je ne puis vous dire quand ce sera, je n'ai pas encore eu le temps de me reconnaître... » ; à Gobelin, le 16 : « J'ai fort envie de vous voir » ; à d'Aubigné, le même jour : « Il n'y a pas d'apparence que la Cour sorte d'ici six mois (de Versailles)... mon bonheur n'est pas parfait, quand je vous crois du chagrin... »

Sur la date du mariage on possède, par ailleurs, quelques indications. La nièce de M^{me} de Maintenon, M^{lle} de Mursay, depuis M^{me} de Caylus, avait dix ans alors, elle était singulièrement éveillée ; on lui a fait raconter, dans ses *Souvenirs* :

M^{me} de Montchevreuil... fut la confidente des choses particulières, qui se passèrent après la mort de la Reine... ; elle seule en eut le secret. Pendant le voyage de Fontainebleau... je vis tant d'agitation dans l'esprit de M^{me} de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle était causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes de ses espérances, en un mot son cœur n'était pas libre, et son esprit était fort agité. Pour cacher ses divers mouvements, et pour cacher ses larmes que son domestique et moi lui voyions quelquefois répandre, elle se plaignait de vapeurs, et elle allait, disait-elle, chercher à respirer, dans la forêt de Fontainebleau, avec la seule M^{me} de Montchevreuil ; elle y allait même quelquefois à des heures indues ; enfin, les vapeurs passèrent, et le calme succéda à l'agitation, — et ce fut à la fin de ce même voyage.

Ceci se passait entre le 4 août et le 11 octobre 1683. M^{me} de Maintenon se plaint, le 14 août, de l'air de Fontainebleau qui lui donne des maux qu'elle ne connaissait point ; le 17, de la violence d'une des plus grandes migraines qu'elle ait jamais eues ; le 24, qu'elle a été très longtemps incommodée ; elle écrit, le 20 septembre et le 2 octobre, que ses maux ne sont plus considérables.

Saint-Simon affirme que ce fut au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la Reine, et dans un cabinet à Versailles ; M^{me} de Maintenon conserva toujours un souvenir ému pour l'ancienne chapelle du château ; elle répondit un jour, à propos d'une allusion à l'année 1685 : « Vous vous trompez, ce n'est pas dans ce temps-là ». (M^{lle} d'Aumale.)

Un acte fut-il rédigé pour ce mariage secret ? S'il y en eut des exemplaires à Paris et à Versailles, ils furent détruits ; s'il faut en croire Tallemant des Réaux, celui que conservait Harlay fut perdu à sa mort (1694) ; l'exemplaire de M^{me} de Maintenon fut brûlé, par elle-même, après 1713, dit La Beaumelle, d'après les dames de Saint-Cyr. Les papes Alexandre VIII et Innocent XII ont adressé des Brefs à M^{me} de Maintenon ; ils devaient savoir à quoi s'en tenir, et n'auraient certainement pas agi ainsi dans l'hypothèse contraire. Le nonce Ranucci, le secrétaire d'Etat Cybo, le cardinal Ottoboni, l'abbé d'Estrées et la duchesse de Bracciano, depuis princesse des Ursins, furent mêlés à des négociations ; il y en a des indices. D'autre part, M^{me} du Pérou écrit :

Quoiqu'il n'y eût rien d'apparent qui puisse prouver juridiquement qu'elle ait été mariée au Roi, l'intime confiance avec laquelle elle vivait avec lui, et d'ailleurs sa conduite si pieuse et si édifiante, ne permettent pas d'en douter. Elle a toujours gardé sur cela un secret inviolable ; cependant, un jour que j'avais l'honneur d'être avec elle, elle me dit, en parlant de M^{me} de Montespan et des autres maîtresses du Roi, qu'il y avait bien de la différence, de l'amitié du Roi pour elle, et de celle qu'il avait eue pour ces dames, — que c'étaient des liens sacrés.

Et elle continue, en rapportant les propos du maréchal de Villeroi et de la reine de Pologne, qui s'en portaient garants, comme de leur propre mariage.

Une autre religieuse de Saint-Cyr ajoute, dans une note : « Le mariage a eu certainement l'approbation du Pape ; on ne sait lequel » ; la note affirme que Briderey, confesseur de M^{me} de Maintenon, l'avait formellement dit à une novice, scandalisée de ce que les Dames parlaient sérieusement de faire canoniser leur fondatrice, et elle termine : « Il serait excellent de faire des perquisitions à la chancellerie du Saint-Siège ; cette idée est venue à plusieurs, depuis longtemps, et on n'a osé l'exécuter ». Ces recherches, je les ai faites sans résultat, à la secrétairerie d'Etat et à la Pénitencerie. (M^{me} de Maintenon et le Saint-Siège ; *R. d'h. ecl. de Louvain*, 1929.) — Les témoins auraient été, d'après M^{lle} d'Aumale : Harlay, La Chaise, Louvois, Bontemps et Montchevreuil ; ailleurs, elle substitue Fénelon à La Chaise, en se basant sur

M^{me} de Caylus ; l'abbé de Choisy exclut Louvois ; Languet de Gergy n'en nomme que trois : Harlay, Bontemps, La Chaise, d'après La Berchère. Il ne s'agit que de bruits, on ne sait rien de plus.

Les confidentes paraissent plus nombreux : M^{me} de Brinon, Gobelin, d'Aubigné (1683), Godet (1689), Fénelon (1690), et, plus tard, l'archevêque de Rouen, Briderey. Un secret si répandu ne pouvait manquer de diffuser ; Spanheim note, en 1690 : « ...comme on croit l'épouse », Brisacier dit qu'il était convaincu du mariage. M^{me} de Caylus et M^{lle} d'Aumale de même, les Dames de Saint-Cyr y croient pour la raison que « Madame n'a jamais démenti ». M^{me} de Louvigny renvoie La Beaumelle, pour les preuves, aux « dossiers de M. de Nivernais et de M. de La Bruère ».

Le 5 décembre 1683, M^{me} de Maintenon écrit à M^{me} de Brinon au sujet de Louis XIV : « Je vous conjure de ne parler qu'à moi, de cet homme-là, sans exception ». C'est exactement le « secret du Roi » ; on ne peut dire si on obtiendra jamais une preuve absolue.

Louis XIV et M^{me} de Maintenon (1683-1715)

La situation, les conversions, la déclaration du mariage, les interventions dans les affaires.

Si M^{me} de Maintenon avait espéré qu'une fois marié le Roi ne cesserait plus de s'occuper d'elle et suivrait en tout les inspirations de sa femme, elle ne dut pas attendre bien longtemps avant de voir l'illusion s'envoler.

Louis XIV, par tempérament, était extrêmement indépendant, et absolu dans ses volontés, assez égoïste, dissimulé et tenace, sous les dehors d'une politesse raffinée ; extrêmement adulé (Langlois, *Les Langlois, éditeurs d'estampes aux XVII^e-XVIII^e siècles ; l'Amateur d'estampes*, 1929), il avait d'ailleurs en tête des soucis plus importants pour l'Etat, et au cœur un sentiment très vif de son rôle de demi-dieu, de la recherche de son bonheur personnel ; il l'avait épousée pour lui-même ; la situation était, de ce côté-là aussi, « de celles qui ne se communiquent point ».

Elle s'attacha, tout de suite, à ne pas le quitter un seul instant ; cette attitude lui avait réussi jusque-là ; directement, elle sentait qu'elle ne pouvait pas agir sur lui ; elle n'attendit le résultat que d'une persuasion lente, tenace, et oblique. Il faut bien reconnaître qu'elle avait, avec une grande vertu, une intelligence peu commune, et des inaptitudes naturelles au maniement du pouvoir ; spontanée et dominatrice, elle cherchait toujours le succès immédiat, il lui échappait de ces mots qui compromettent les longs desseins, saillies qu'elle essayait d'effacer ensuite, par des manifestations contraires ; c'est en ce sens que, tout en étant femme jusqu'au bout des ongles, elle ne savait pas dissimuler ; pour de la ténacité, elle était capable de rendre des points à bien d'autres ; elle était assez capable de garder un secret ; sa discrétion atteignait un degré supérieur à la réputation de son sexe ; pourtant elle ne la préservait pas de ces sorties ingénues, qui jettent parfois un éclair sur le mystère des affaires. Louis XIV, sur ce point, était inflexible ; ce fut l'occasion de bien des boutades, dans leurs relations conjugales. Pour elles elle ne voyait le bien général qu'au travers des moyens et des buts particuliers, la temporisation à froid n'était nullement son fait.

Elle se heurta d'abord à la *famille royale* ; elle revint à l'idée qu'elle avait, en 1681, sur le peu de satisfaction qu'y trouvait le Roi ; en 1684 elle écrit : « ...il y a une grande union » (25 juin). En marge partout, à table, à l'église, à la promenade, elle eut l'impression de se trouver dépaycée, avec son rôle inavoué, et sa modeste extraction, dans un milieu qu'elle connaissait de longue date, mais dont elle n'avait pas encore perçu toutes les résistances secrètes. Elle ménagea les princesses, pour agréer au Roi, et se faire accepter d'elles ; mais le sang, et les intérêts communs suffirent pour concerter tacitement un éloignement ; celles qui manifestèrent au début quelque hostilité furent la Dauphine et Madame, elles attachaient la plus haute importance aux attentions du Roi ; malgré les précautions, elles étaient averties, par un instinct très sûr, que les faveurs prenaient une autre direction ; entre les princesses et Louis XIV il y avait désormais un truchement, et ce sont de ces choses qu'une femme ne pardonne pas, ou plutôt, si une catholique comme la Dauphine pouvait l'oublier à son lit de mort, une luthérienne douée d'une plantureuse vitalité comme Madame n'était capable de s'y résoudre que très momentanément.

Très fine, M^{me} de Maintenon s'en aperçut de bonne heure ; elle écrivait, dès février 1684, à M^{me} de Brinon, sa confidente :

« Il n'y a plus ni goût ni amitié pour vous ni pour moi; on ne vous parle ni on ne vous voit plus que par rapport à moi, et je suis traitée de même par rapport à d'autres; je l'ai si bien vu que je me suis fait une retraite au milieu de la Cour et que j'y vis avec un dégoût et un mépris du monde qui m'en détache plus que si j'en étais à mille lieues »; elle savait que l'opinion publique se préoccupait de son intimité, extérieure, avec le Roi : « On ne parle que trop de moi, soit en bien soit en mal; j'ai toujours ouï dire que les femmes doivent désirer d'être publiées : Dieu en a disposé autrement, il faut faire le moins de mal que l'on peut » (28 juillet 1684); elle refusait, et pour cause, d'intervenir « moins à cette heure que jamais » (1684); elle ripostait à sa correspondante qui se plaignait d'un crédit borné : « Si vous approchiez ces pays-ci, encore de plus près, vous les trouveriez encore plus bornés, et c'est pour les bien connaître que j'ai trouvé plus aisé de ne rien vouloir, que de m'accommoder des refus...; le Roi... aime à laisser aller le cours de la justice »; enfin (vers avril 1687) : « Il faut s'accommoder aux temps, aux lieux et aux personnes ». Avant la grande opération du Roi (18 novembre 1686), elle éprouva des angoisses bien légitimes; pendant que Félix pratiquait les incisions, Louvois serrait la main de Louis XIV, et M^{me} de Maintenon se tenait anxieuse près de la cheminée; détail qui paraît assez naturel, elle éprouvait aussi une inquiétude pour son propre avenir; elle l'avoua à M^{me} de Brinon, en avril 1687 :

Il me semble que je suis assez résignée, pour tout ce qui me regarde, et que ce n'est pas ce changement d'état qui m'affligerait, mais j'ai le cœur tendre et faible pour ce que j'aime : ce qui s'y passe est assez difficile à démêler. J'offre le Roi en sacrifice, je veux m'accoutumer à sa perte, je proteste à Dieu que je la souffrirais patiemment, et puis, je trouve que, si on ose se servir de ce terme, je le veux [Dieu] piquer d'honneur, et que ce beau procédé m'attire la grâce de sa conservation. Je suis très imparfaite, mais M. de Sales ne veut pas que l'on s'en afflige.

D'autres épouses en pareille circonstance ont plus simplement offert leur propre vie à Dieu pour la conservation de celle de l'être aimé; elle paraît plus ingénieuse, il est incontestable cependant qu'elle souffre; un peu plus tard, elle répond (17 octobre) à son amie qui lui a dit qu'elle verserait volontiers tout son sang pour elle-même : « Je me doute bien de votre bon cœur, et de la générosité que vous auriez pour moi, si j'étais malheureuse; ce sera quand il plaira à Dieu! » — et c'est tout.

* * *

M^{me} de Maintenon, avant son mariage, n'était nullement ce qu'on est convenu d'appeler une *dévote*; on l'a cru à tort, sans aucun indice.

Un an après, elle engageait d'Aubigné à penser à son salut (25 juin et 11 juillet 1684); et elle ajoutait le 16 juillet : « Je ne suis point dévote, mon cher frère, mais je veux l'être, et je suis persuadée que c'est la source de tout bien pour le présent et pour l'avenir »; en octobre 1685, elle avoue qu'elle se trouve plus occupée du salut des autres que du sien. Elle se convertit vers 1686; c'est de cette époque que datent ses fameux projets pour la conversion du Roi. Dès la fin de 1683, l'abbé Gobelin ne la satisfaisait plus, elle s'adressa à de l'Isle (mai 1684), au lazariste Jassaut (septembre 1685); elle lui écrivit : « Ordonnez, et vous serez obéi, s'il plaît à Dieu »; elle reprocha à Gobelin de l'abandonner et de devenir trop cérémonieux (juillet 1686); Bourdaloue l'a impressionnée (sermon du 25 décembre 1686), elle eut une velléité de le prendre pour directeur; elle se désenchantait de Jassaut, quand elle s'aperçut qu'il avait écouté assez favorablement la défense de M^{me} de Brinon (1688), elle songea encore à Bourdaloue, puis alla vers Godet des Marais, dont elle s'engoua à tel point qu'elle le fit nommer évêque; ce dernier l'orienta vers Fénelon. Dès 1688, elle faisait partie du « convent de la Cour », de ces réunions fermées, tenues par Fénelon à l'hôtel des Beauvilliers, où l'on dînait sans domestiques présents, « à la clochette »; en 1687 elle avait pris la défense de M^{me} Guyon devant le Roi; en 1688 elle était intervenue pour rendre la liberté à cette dame, sur la demande de Jassaut; elle cite Fénelon jusqu'à dix-sept fois dans ses lettres aux Dames et religieuses, de 1689 à 1694 (mars); elle lui écrit et copie dans de « petits livres secrets » des extraits des réponses reçues de lui.

Elle adresse à Montchevreuil une fort longue lettre (1687) pour l'engager, au nom de leur vieille amitié, à se convertir lui aussi; en 1689 elle est fervente; à M^{me} de Brinon : « Faites prier vos saintes de Maubisson, j'ai une grâce particulière à obtenir, et je suis bien résolue de travailler à mon salut. — Fénelon l'attirait et l'inquiétait, elle voulait savoir ce qu'il pensait d'elle, elle lui demanda de lui faire connaître les défauts qu'elle pouvait avoir; la réponse fut un portrait achevé : « Si je vous disais que... vous me répondriez que... »; l'apologiste Lavallée dut en convenir : « Tout cela est vrai! » Fénelon a trouvé les touches définitives :

Vous êtes ingénue et naturelle... à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût...; quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin... Vous êtes née avec beaucoup de gloire... on se corrigerait plus aisément d'une vanité sottise... Vous tenez à l'estime des honnêtes gens... au plaisir de... paraître par votre cœur au-dessus de votre place, le moi... est une idole que vous n'avez pas brisée, vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du moi, au contraire vous cherchez le moi en Dieu... Vous êtes naturellement bonne et disposée à la confiance... mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre un peu trop; il y a un milieu... Il ne faut se livrer à personne... je crois pourtant qu'il faut... se soumettre aux conseils d'une seule personne, qu'on a choisie, pour la conduite spirituelle; si j'ajoute une seule personne, c'est qu'il me semble qu'on ne doit pas multiplier les directeurs, ni en changer sans de grandes raisons, car ces changements ou ces mélanges produisent une incertitude, et souvent une contrariété dangeuse... On dit pourtant encore, et selon toute apparence avec vérité, que vous êtes sèche et sévère, qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous... que, quand vous commencez à trouver quelque faible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoutez trop vite et que vous poussez trop loin le dégoût... On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires...; il ne vous convient point de faire des efforts pour redresser ce qui n'est pas dans vos mains... le vrai moyen n'est pas de crier et de fatiguer le Roi...; parler avec chaleur et âpreté, reyenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement... c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie... Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires de l'Etat... quand les ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le Roi au delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer... Le vrai amour de Dieu aime généralement le prochain, sans espérance d'aucun retour... Vous avez la communauté de Saint-Cyr... encore même voudrais-je que vous fussiez soulagée et déchargée de ce côté-là... Comme le Roi se conduit bien moins par des maximes suivies que par l'impression des gens qui l'environnent... le capital est de ne perdre aucune occasion de l'obséder par des gens sûrs... c'est ce qui me persuade, que quand vous pourrez augmenter le crédit de MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, vous ferez un grand coup...; enfin le grand point est de l'assiéger puisqu'il veut l'être, de le gouverner puisqu'il veut être gouverné; son salut consiste à être assiégé, par des gens droits et sans intérêt...

Fénelon, qui fut son directeur, bien qu'on l'ait nié dans la suite, fait preuve d'une profonde clairvoyance, et d'un rare courage, en dosant l'absinthe avec le miel; ses conseils n'agréèrent pas; M^{me} de Maintenon se détourna bientôt de lui, faute de pouvoir le conquérir, l'adapter à sa mentalité; et elle l'évinça de Saint-Cyr, en mai 1694.

Elle retourna vers Godet Des Marais, avec qui elle était en rapports, au moins depuis août 1698; celui-ci ne la contraria jamais; c'était le directeur rêvé, qui écrivait :

« Vous qui avez peut-être été la brebis errante... ne vous découragez pas, quoique vous soyez attaquée souvent par... des tentations d'hypocrisie... » — « Ne soyez pas plus parfaite que les apôtres et Notre Seigneur. » — « Je vous regarde comme l'appui de l'évêque que vous avez donné à ce diocèse. » — « Mais, me dites-vous, je suis quelquefois troublée, quand je me sens si orgueilleuse; — heureuse l'âme qui craint d'offenser Dieu, le trouble vous sera salutaire... » — « Saint-Cyr devrait vous consoler... votre ombre le tient dans la règle, vous y avez tout pouvoir spirituel comme temporel, et l'on peut vous défier de rien faire qui soit contraire au bien général ou particulier de cette communauté; vous devez y mener sans contrainte les personnes du dehors, qui peuvent vous délasser, vous amuser, et faire venir celles de vos filles qui vous soulageront et vous plairont le plus. » — « Ouvrir la porte fort tard, comme si l'on était encore à dormir, chercher un asile hors de chez soi, voilà de bons moyens pour se garantir des importuns...; à l'égard des choses journalières il n'y a qu'à les souffrir en paix... Dieu se cache sous l'importun comme sous les amis les plus édifiants. »

Au sujet du Roi, il est plus bienveillant :

Consolez-vous de ses imperfections, par les grandes perfections que Dieu lui a données; il a une grande foi, beaucoup de fermeté pour le bien, qu'il connaît, une grande droiture, une extrême fidélité à suivre les lumières de sa conscience, un cœur généreux, une grande douceur, et bien de la sagesse...; dans la place qu'il occupe on ne fait pas le bien que l'on voudrait, et on tolère les maux que l'on ne voudrait pas.

Et il ajoute le 14 novembre 1692 :

N'usez point votre crédit aux affaires des particuliers; quelque saints qu'ils soient, réservez-vous pour les affaires générales de l'Eglise, pour le bien de l'Etat, et pour celui du Roi; hasardez des avis, et faites instance, sans vous lasser, pour ces grandes affaires générales, sans sortir cependant de la douceur et du profond respect que vous devez; à mesure que vous connaîtrez certaines choses utiles à inspirer, marquez-les, pour vous en souvenir.

Parlant ainsi il devait être suivi, et il le fut; l'année précédente, il l'engageait à obtenir du Roi qu'il fit oraison avec elle (29 novembre); plus tard, elle reconnaîtra que le trop docile Godet ne fut pas toujours l'inspirateur unique de sa conduite : « Je ne me défends pas d'avoir beaucoup d'estime pour lui, mais j'étais capable d'avoir des opinions, par moi-même, avant de le connaître » (9 janvier 1704). L'évêque de Chartres désigna La Chétardie pour lui succéder.

M^{me} de Maintenon feignait de croire que la dévotion, plutôt que la loyauté et l'intelligence, était le secret de l'influence de Beauvillier, et de laisser entendre qu'elle n'avait conquis le Roi que pour le convertir; M^{me} de Glapion et M^{lle} d'Aumale racontent ceci : « Elle leur dit... que, sans l'assurance que ses directeurs lui avait donnée que Dieu la voulait à la Cour, elle n'y serait jamais demeurée et qu'elle aurait fait quelque échappée imprudente pour s'en retirer... mais, ajouta-t-elle, quand, outre les assurances que m'avaient données ces hommes de Dieu, je commençai à voir qu'il ne me serait peut-être pas impossible d'être utile au salut du Roi, je commençai à être convaincue que Dieu ne m'y retenait que pour cela, et je bornai là mes vues ». (*Entretien* du 18 octobre 1717.) — Dans un autre *Entretien*, du même jour, elle attribue le projet aux conseils de Godet. Il est donc bien avéré, d'après elle-même et Saint-Cyr, que sa conversion date de 1686 seulement; avant elle n'était ni plus ni moins pieuse que ses contemporaines; jusqu'en 1709 on remarque chez elle un désir très réel de perfection chrétienne; elle avoue pourtant : « Dieu fait tout pour m'attirer, et je suis fort convaincue qu'une autre serait toute à lui » (avril 1690). — « Vos prières m'ont obtenu la santé, mais je ne sens pas si sensiblement la sainteté » (août 1690). — « Je ne voudrais pas faire la dévote de profession » (21 août 1693). — Ses aumônes furent toujours très larges; elle employa même sa nièce M^{me} de Caylus (1705) à des achats destinés aux pauvres de la duchesse de Bourgogne; il est piquant de constater que ni Louis XIV, ni M^{me} de Maintenon ne se faisaient beaucoup d'illusions sous ce rapport : « Le Roi dit que ses aumônes ne sont que de nouvelles charges pour ses peuples, que plus il donnera, plus il prendra sur eux, que ses aumônes sont sans mérite puisqu'il ne les prend pas sur lui, et qu'il n'en a ni plus ni moins, et le nécessaire, et tout ce qui lui est agréable » (3 août 1696). — « Toutes mes aumônes sont une espèce de luxe, bon et permis à la vérité, mais sans mérite. » Fénelon disait dès la fondation de Saint-Cyr : « C'est l'argent des pauvres ! », qu'il vint de l'Etat ou de l'Eglise. Sous le rapport de l'obéissance au directeur, M^{me} de Maintenon écrit : « J'ai toujours eu ce fonds de docilité » (avril 1694). — « Notre ignorance nous rend incapables de décision » (octobre 1694); et c'est à l'heure où elle met en mouvement la querelle quiétiste!

M^{me} de Maintenon entreprit de convertir le Roi, en 1686; il était assez peu mystique, très imparfaitement instruit de la religion, attaché à certaines pratiques, et récalcitrant à d'autres, en somme assez ignorant, et peu généreux, de plus très adulé par tous; l'abbé d'Estrées, ambassadeur auprès du Saint-Siège, rapportait après la révocation de l'Edit de Nantes : « Sa Sainteté m'a dit que ce que Charlemagne avait fait n'approchait pas de ce que Votre Majesté venait de faire ». M^{me} de Maintenon écrit : « Il est bien grand et bien chrétien » (12 septembre 1687). — « Sa santé et sa sainteté se fortifient tous les jours; la piété devient fort à la mode, Dieu veuille la rendre sincère dans tous les cœurs qui la professent » (23 février 1690). — « Il y a plusieurs religieuses qui passent leur

vie à demander sa sainteté » (octobre 1692). — « Son âme va mieux que jamais » (28 août 1695).

A l'extérieur on remarqua en effet un changement en 1687; Vauborel renseignait à ce sujet les espions de l'agence janséniste à Rome; Bizot écrit : « Le Roi a changé de vie, il fait des pénitences et des bonnes œuvres... c'est ce qui me passe »; et Dorat : « C'est une vérité que le Roi a changé sa vie, d'une manière surprenante... On m'écrit de la Cour que le Roi est un saint ». — Un incident grave refroidit ce zèle, en décembre 1687-janvier 1688. Louis XIV, qui s'était opiniâtré dans l'affaire des quartiers de Rome, fut secrètement excommunié par Innocent XI, ainsi que l'a révélé le P. Marc Dubruel (*Etudes*, 1913). Puis Louis XIV se lassa, et le feu de paille, déjà très faible, s'éteignit. M^{me} de Maintenon attribua ce manque de persévérance au P. de La Chaise, qui l'aurait détournée d'elle (21 décembre 1695), mais le Roi lui avoua : « Je ne puis rien suivre »; il fut encore touché par le sermon d'un capucin, le P. Séraphin (2 février et 21 avril 1696), et il s'arrêta là; en 1696 il avait une passion : « les petits pois » (18 mai); en 1700 : « Il ne manquera pas une station, ni une abstinence, mais il ne comprendra point qu'il faille s'humilier, et prendre l'esprit d'une vraie pénitence » (31 janvier 1700). — Si elle écrit : « Il ne connaît pas, en un an, autant d'orgueil que j'en connais en un jour » (février 1707), ne croyons pas qu'il s'est amendé, il vient seulement de lui donner raison sur un autre point. Les conseils ne lui manquèrent pas cependant, il en fut même assiégé littéralement. On a vu plus haut ceux de Godet; l'évêque, obligé de s'absenter, présenta Fénelon pour continuer l'œuvre en ces termes (janvier 1690) :

Je vous renvoie, Madame, l'écrit de M. l'abbé de Fénelon, il est à merveille, pour vous servir de pratique pendant ce mois. Vous ne pouvez mieux commencer cette année. Son bon esprit et sa piété lui ont fait écrire des choses admirables pour vous sur le renoncement, que Dieu vous met si fort dans le cœur. Quand il vous connaîtrait, aussi bien que moi, il n'aurait pas mieux traité certains endroits; et, quoique je vous connaisse plus à fond que lui, je n'aurais jamais pu vous écrire si bien, et si nettement, tant de choses utiles. Jugez par là du secours que vous en pouvez tirer, quand il vous connaîtra un jour davantage; je ne lui ai point dit ce dont nous sommes convenus, vous ne m'en aviez point chargé; faites-le vous-même, en toute confiance; il n'y a rien à craindre, je vous réponds de lui comme de moi...

Fénelon écrivit donc, vers février 1691, à M^{me} de Maintenon :

Ne vous faites point de règle pour le Roi; quoique votre piété l'éloigne, ne vous éloignez jamais; ne lui cachez point les choses qu'il a déjà vues en vous. Allez comme tout naturellement, ne lui parlez point la première sur les choses de Dieu, à moins qu'il ne vous trouve portée sans empressement et par un goût intérieur, agissez en cela avec simplicité, liberté, joie, complaisance, sans précaution et sans réflexion, comme un petit enfant; à la longue il ne pourra s'empêcher d'aimer et de goûter cette liberté, des enfants de Dieu, qui le scandalise. N'ayez jamais rien de secret, ni de réservé, ni de composé avec lui, il faut qu'il passe par le scandale de cette vertu, qui lui est si nouvelle, avant qu'il se puisse apprivoiser à en connaître le prix. J'aime mieux savoir qu'il est révolté, que s'il était distrait et indifférent; peut-être travaille-t-on à le mettre en garde, et il ne faut pas douter que tout ne se remue pour l'empêcher de tomber dans une dévotion entière; il est naturel que les gens en soient effrayés; mais, le voilà dans un état violent avec vous, et cet état violent est peut-être quelque chose que Dieu prépare de loin; Dieu est patient envers les hommes, et il veut que les hommes, qui sont les instruments de ses desseins sur les autres, entrent dans sa patience. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne un cœur d'enfant, et docile à toutes les impressions de la grâce qu'il vous fait sentir. Celui qui, mettant la main à la charrue, dit Jésus-Christ, regarde encore derrière lui, n'est pas propre au royaume de Dieu. Ne regardez donc jamais derrière vous, en hésitant, et comptez que toute grandeur même de vertu, renfermée au dedans de soi par sagesse, ne sert de rien dans la voie où Dieu vous a mise; il n'y aura que la simplicité, la pêtitesse d'enfant, et la souplesse, dans les mains de Dieu, qui fera en vous et par vous tout ce que Dieu prépare.

Ce morceau a été publié par Lavallée comme de Fénelon (janvier 1690) d'après les Dames de Saint-Cyr (1866); antérieurement le même l'attribuait à Godet (1856); j'ai retrouvé les cahiers sur lesquels M^{me} de Maintenon le transcrivait de sa propre main, ainsi que d'autres analogues (*Les « petits livres secrets »*, dans *Rev. d'hist. litt.*, 1928). Il advint à ces cahiers de singulières mésaventures. Languet de Gergy les vit, en 1740, et, fronçant le sourcil, ce vieil adversaire de l'erreur flaira un relent de quiétisme dans les expres-

sions, alors dans l'air, et très appréciées par la dirigée, sur l'état d'enfance et d'abandon « qui ne doivent point être communiquées à certaines personnes qui ont besoin d'un autre aliment » ; on y lit : « Il faut à Dieu quelque chose de simple, de petit à vos propres yeux, de gai et d'enfantin pour la confiance; votre corps et votre esprit en seront soulagés et mis au large » ; M. de Sens proscrivit le texte de M. de Cambrai avec celui de M. de Chartres. Plus tard, on ne les distingua plus l'un de l'autre, et certain annotateur mit une surenchère d'orthodoxie en déclarant que c'étaient là apparemment des lettres de M^{me} Guyon adressées à M^{me} de Beauvillier; on ne s'attendait guère à voir Godet compromis en cette affaire. Ces « petits livres secrets », d'un format réduit, écrits en abrégé, M^{me} de Maintenon les emportait, dans sa chaise, en voyage, et à la tribune de la chapelle, comme faisait Beauvillier pour les cahiers mensuels de ses Méditations; ils prouvent qu'elle eut longtemps le désir de se sanctifier ou de les utiliser pour ses prières.

Fénelon prit son rôle trop à cœur, il commit deux fautes de psychologie : la lettre à M^{me} de Maintenon sur les défauts (après juin 1691), et la remontrance anonyme du Roi (1692, transmise avec des corrections, qui imputaient les erreurs de Beauvillier et à M^{me} de Maintenon, afin de dépister les recherches, en 1693-1694); il osa dire à Louis XIV :

Le peuple qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect... Des séditions s'allument de toutes parts. Ils croient que vous n'avez aucune pitié de leurs maux, que vous n'aimez que votre autorité et votre gloire... vous vivez comme ayant un bandeau fatal sur les yeux... Tout le monde le voit, et personne n'ose vous le faire voir... C'est l'enfer, et non pas Dieu que vous craignez... Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles, et endurez sur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité; vous rapportez tout à vous, comme si vous étiez le Dieu de la terre, et que le reste dût vous être sacrifié...

En mai 1694, il écrivait encore à M^{me} de Maintenon : « Vous, et tous les gens qui vous abordent, sont condamnés, comme incapables d'affaires, par tous les raisonnements ». Il fut perdu irrémédiablement; elle prit parti, contre lui, dès cette date, et un peu avant contre M^{me} Guyon; Louis XIV le soutint jusqu'en juillet 1697, et ne sévit contre M^{me} Guyon qu'à la fin de 1695. M^{me} de Maintenon aurait pu s'appliquer à elle-même ce qu'elle écrivait en 1705 : « Le premier citron confit le fut par un dévot » (21 décembre).

* * *

Il y avait un malentendu profond dans ce mariage, chacun n'avait pensé qu'à soi, et trouvait un autre qui voulait le bonheur à sa manière; et le mal intime n'était rien, en comparaison de la difficulté de faire accepter le fait par l'esprit public. Cette alliance allait à l'encontre de toutes les idées reçues, dans la société d'alors; « Madame Scarron » n'était que *Demoiselle*, c'est-à-dire de noblesse petite; avouer qu'elle devenait la « femme du Roi » paraissait impossible. Furetière définit ainsi le terme (Dictionnaire, 1690) : « *Demoiselle, femme ou fille d'un gentilhomme qui est de noble extraction; les femmes d'avocats tenaient autrefois à grand honneur d'être appelées demoiselles, maintenant elles se font appeler madame. Dame, femme d'un gentilhomme, qui est distingué du bourgeois et du peuple; se dit aussi d'une simple dame bourgeoise... des femmes du commun peuple, mais on y ajoute le nom propre. — Mademoiselle, titre d'honneur qu'on donne aux filles et aux femmes de simples gentilshommes, qui est mitoyen entre la madame bourgeoise et la madame de qualité ». — Ceci étant, en comprend que Louvois se soit écrié : « Vous, sire, épouser la veuve de Scarron! » et que Saint-Simon indigné ait écrit : « L'histoire ne le croira pas! » D'ailleurs un apologiste, Languet de Gorgy, ne dissimula pas l'anomalie :*

Si de cet événement on tire, dans la suite des temps, un sujet de reproche à la mémoire de Louis XIV, au moins ne pourra-t-on pas disconvenir que, s'il faut une tache dans sa vie, il est d'un grand ornement dans celle de M^{me} de Maintenon... une femme sans amour-propre, sans vanité et sans faiblesse, est à mes yeux un prodige plus grand et, plus rare, dans l'histoire que celui d'une simple *Demoiselle* qui monte sur le trône de France.

Au XVIII^e siècle le duc de Noailles, son propre neveu, estimait qu'il valait mieux n'en pas parler.

On ne s'étonnera donc pas que Louis XIV en ait été réduit à ruser avec l'opinion; la mésalliance de la Grande Mademoiselle avait coûté à Lauzun une détention de dix ans à Pignerol; on pouvait au moins désapprouver l'inconscience, et le fait du Prince; son fils « Monseigneur » l'imita, en cela du moins. Dès que le mariage fut célébré, le Roi sonda indirectement l'esprit public, en donnant le change.

L'auditeur de nonciature, Lauri, qui avait mission de rapporter ce qu'il pouvait apprendre sur le Roi, écrivait le 15 octobre 1683, dans son compte rendu hebdomadaire, à Cybo, secrétaire d'Etat, qu'il était bruit depuis quelques jours d'un projet de remariage du Roi, et qu'il s'agirait soit de l'*infante de Portugal* soit d'une princesse de Toscane : « *Da molti giorni in qua, corre qualche voce che il Re pensi di passare alle 2^e nozze, e che abbia messo l'occhio sopra l'infanta di Portogallo, benché qualcuno parli ancora della principessa di Toscana...* » et il supputait, en quarante lignes, les chances de l'une ou de l'autre. Si le cabinet noir fit bien son service, Louis XIV dut s'amuser prodigieusement un des soirs suivants.

En 1684, la duchesse de Richelieu, *dame d'honneur de la Dauphine*, mourut le 28 mai; le lendemain Dangeau écrit : « Sa Majesté voulut, dès le soir même, donner la charge à M^{me} de Maintenon, qui la refusa fort généreusement, et fort noblement... M^{me} la Dauphine alla (mardi 30), dans la chambre de M^{me} de Maintenon, la prier d'accepter la charge de dame d'honneur, mais elle n'en put rien obtenir; M^{me} de Maintenon reçut avec respect des propositions si obligantes, mais elle demeura ferme dans sa résolution; elle avait prié le Roi de ne point dire l'honneur qu'il lui avait fait de lui offrir cette charge, mais Sa Majesté ne put s'empêcher de le dire et le conta après son dîner... » ; le même ajoute, le 11 juin : « Le Roi dit à Monseigneur, et à M^{me} la Dauphine, qu'il avait choisi M^{me} la duchesse d'Arpajon pour remplir la place de dame d'honneur » ; les naïfs purent croire qu'il fallait une duchesse. Le *Mercurie Galant* explique que M^{me} de Maintenon « refusa, en s'efforçant de marquer que cet honneur était trop grand pour elle » (juin). — On a accusé la duchesse de Richelieu d'avoir éloigné la Dauphine de M^{me} de Maintenon; en tout cas le mot rapporté par M^{me} de Caylus « changer de sotte » ne pouvait s'appliquer à la personne proposée. Dangeau rapporte encore un incident, au 13 août : « M^{me} la comtesse de Grandgré ayant perdu son procès, le Roi dit, le soir à son souper, que tout d'une voix on avait décidé, dans le Conseil, que les secondes noces étaient malheureuses; un conseiller d'Etat lui dit : « Sire, ce n'est que pour les particuliers! et le Roi répartit qu'il y avait de grands inconvénients, pour toutes sortes de gens, sans exception ». Les soirées de Louis XIV étaient ostensiblement partagées : à 7 ou 8 heures visite à M^{me} de Maintenon, à 10 heures souper en famille, chez la Dauphine, en sortant le soir chez M^{me} de Maintenon, et visite à M^{me} de Montespan jusqu'à minuit environ. Pourtant un petit événement attira l'attention des courtisans, vers la fin de l'année; Dangeau note : « mardi 5 décembre... J'appris que le Roi prenait, pour lui, le logement de M^{me} de Montespan, qu'il joignait à son petit appartement, et qu'il avait choisi Mignard pour en peindre le salon et la galerie; il donnait à M^{me} de Montespan l'appartement des bains, dont on ôtait beaucoup de marbre, et on le parquetait pour le rendre logeable en hiver ». L'appartement de M^{me} de Maintenon se trouvait, depuis octobre 1683, au haut du degré du grand escalier, « près de celui du Roi » ; il resta le même jusqu'en 1715, à l'exception de l'augmentation qu'il reçut, en 1698, par l'adjonction de celui du cardinal de Furstenberg. La Dauphine occupait provisoirement celui de la Reine, il fut donné à la duchesse de Bourgogne à la même condition; on procédait par étapes.

En 1685, Louis XIV remit en circulation la fable d'octobre 1683; Chamillart rapporte au mois de février :

Il courait de grands bruits de mariage du Roi avec l'infante de Portugal et on disait même que c'était M^{me} de Maintenon qui voulait le faire réussir, mais toutes ces choses étaient bien incertaines, quoique le fils de M. de Croissy ne fût pas encore revenu de Portugal... Ce fut à peu près en ce temps-là que le Roi, se rendant à la messe, dit à M. le Grand (comte d'Armagnac) : N'avez-vous pas entendu dire, aussi bien que les autres, que je fais faire une livrée et que c'est une marque certaine que je me remarque? Ce discours, tenu en public, parut affecté à ceux qui y firent réflexion, et les courtisans éclairés, au lieu de croire que ce fût une exclusion, pour le mariage du Roi,

se persuadèrent plutôt qu'il avait envie de se remarier, ayant remarqué plusieurs fois qu'il avait mis la même finesse en usage quand il avait voulu faire croire qu'il ne pensait pas à des choses auxquelles il pensait en effet.

D'autres furent dupes, et ne virent là qu'une intrigue d'une façon nouvelle; de Hongrie, les princes de Conti envoyèrent à la Cour des nouvelles, dans lesquelles ils se gaussaient lestement de l'héroïne; les lettres se trouvèrent interceptées, il en résulta un éclat; on passa l'éponge sur celle du marquis d'Alincourt, qui ne s'attaquait qu'à Dieu, mais « le Roi ne voulait pas qu'on mit M^{me} de Maintenon en jeu, en quelque occasion que ce pût être » (*Chamillart*, 30-31 juillet); on avait bien remarqué le 22 janvier que M^{me} de Maintenon, ayant été saignée pour un rhumatisme, le Roi témoignait de l'inquiétude, et allait près d'elle deux ou trois fois par jour, — que sa protection était toute-puissante, pour les nominations; en mars elle eut le fièvre, le Roi allait chez elle trois ou quatre fois le jour. Les travaux de Maintenon, et les sourires d'intelligence avec le doge de Venise, confirmaient les bruits; on ne savait rien de précis; La Bruyère écrit : « Il ne manque rien, à un Roi, que les douceurs d'une vie privée; il ne peut être consolé d'une si grande perte que par le charme de l'amitié » (*Du Souverain*); et Amelot de La Houssaye : « Sire, Dieu vous rendra, pour la qualité d'époux que vous avez perdue, celle de bisaïeul et de trisaïeul, que pas un Roi n'a encore eue » (*L'Homme de Cour*).

En 1686, M^{me} de Montespan, exclue du projet de Barèges, partit à Rambouillet sans prendre congé (25 mai). Louis XIV la rappela, elle revint (le 27); après la grande opération (novembre), dont elle ne fut informée qu'ensuite, elle fit prendre des nouvelles de Fontainebleau et de Clagny; elle voyagea à Fontevault, Bourbon, Fontainebleau, revint et repartit.

En 1687, il y eut un moment une tension entre les époux; Chamillart observe (21 février) :

Le bruit courait en ce temps-là que le Roi avait eu quelque refroidissement pour M^{me} de Maintenon, et même qu'elle avait beaucoup pleuré, à cette occasion; et cette nouvelle n'était pas tout à fait mal fondée; mais, cette petite méintelligence ne servit qu'à réchauffer davantage l'amitié du Roi pour elle, et elle parut depuis, avec plus de crédit que jamais.

Le portrait bien connu, attribué à Mignard, artiste qui avait décoré l'appartement du jeu, figurait, sur une thèse de cette année-là.

En 1688, le grand Arnauld répondit à Du Vaucel (3 juin) que, dans l'hypothèse d'un mariage secret, « on ne peut faire un crime de ce mariage aux directeurs de la conscience du Roi » (3 juin); en août Louis XIV érigea la terre de Maintenon en marquisat.

L'année suivante, Racine soulignait l'incertitude (*Esther*) :

Peut-être vous a-t-on conté la disgrâce
De l'altière Vasthi, dont j'occupe la place!

Succédait-elle simplement à M^{me} de Montespan, on se le demandait; en 1690, Louis XIV passait encore les soirées chez M^{me} de Montespan, quand elle était là (26 décembre); comme le dit un anonyme (*recueil Tallemant Des Réaux*) :

Les plus malins n'en savent que croire!

Le pape Alexandre VIII avait adressé un Bref le 18 février 1690, célébrant ses « vertus insignes, et ses nobles et recommandables prérogatives »; M^{me} de Maintenon répondit le 1^{er} mai aux félicitations du duc de Richelieu à ce sujet : « Tous ces honneurs ne sont qu'une suite de celui que le Roi me fait »; le 20 décembre, nouveau Bref :

Nous avons conçu une si grande idée de votre illustre piété, et du respect filial que vous avez pour cette chaire apostolique, qu'ayant écrit une lettre, de notre propre main pontificale, au Roi très chrétien, sur une affaire qui nous tient fortement au cœur, nous avons cru qu'il était à propos de vous l'envoyer, afin que le Roi la reçût de votre main, et nous ne doutons point que vous n'employiez tout ce qui dépendra de vous, pour faire réussir l'affaire, dont nous traitons...

Les circonstances paraissaient favorables; un autre incident les améliora encore; le Roi se disposait à partir aux armées, vers le 14 ou 15 mars 1691, emmenant avec lui le comte de Toulouse, et

confiant M^{lle} de Blois à M^{me} de Montchevreuil; M^{me} de Montespan perdit son sang-froid, et fit un geste qui lui coûta la perte d'un reste de situation; Chamillart le raconte ainsi : « Elle envoya chercher Bossuet, et le pria d'aller dire au Roi, de sa part, que, puisqu'il lui était ses enfants, elle voyait bien qu'il n'avait plus aucune considération pour elle, et qu'elle le pria de trouver bon qu'elle se retirât à sa maison (des filles) de Saint-Joseph à Paris »; c'était l'occasion trouvée; sur-le-champ, Louis XIV disposa avec joie de l'appartement, en faveur du duc du Maine; M^{me} de Montespan disparut, pour toujours, de la Cour, et se consacra entièrement à des œuvres de piété et de charité.

C'était un triomphe final pour M^{me} de Maintenon; la situation déblayée, on songea à consulter sur l'opportunité de faire cesser le secret du Roi, de déclarer le mariage. Il y a apparence que ce fut alors qu'on s'adressa à Harlay, La Chaise, Louvois, Fénelon et Bossuet et que le résultat ne fut pas favorable. En tout cas, il est certain que M^{me} de Maintenon voua, dès lors, aux trois premiers une inimitié profonde, et qu'elle ne perdit pas l'espoir de reconquérir les deux autres; il n'est pas douteux non plus que Louis XIV partit le 17, pour le siège de Mons, malgré ses larmes, et sans être accompagné; ainsi le voulait, disait-on, Louvois; pour la première fois, elle ne le suivit pas, et elle pleura longuement, elle en fut malade de mars à juin. Le duc du Maine lui manda : « Le Roi s'expose, comme un jeune fou, qui aurait sa réputation à établir »; ses directeurs lui écrivaient à Saint-Cyr des lettres de consolation; Gobelin (18 mars) : « Priez...; c'est ainsi que, dans de pareilles occasions, on ont usé les Clotilde, les Berthilde, et les Blanche de Castille; c'est là ce que demande la place où la Providence vous met ». — Fénelon, plus réservé (12 avril), bénira Dieu lorsqu'il la verra marquée « au coin de la croix, qui est le caractère des élus ». — Godet (8 novembre) insiste sur l'épreuve qui est survenue : « Vous êtes sur la croix ».

Louis XIV avait donné rendez-vous à M^{me} de Maintenon, pour le 14 avril, à Compiègne; l'échec notifié, Louvois fut vivement attaqué et, sur le point d'être disgracié, mourut subitement le 16 juillet. L'intéressée a supprimé les billets du Roi en 1691; M^{me} du Pérou raconte que cette destruction eut lieu en 1713; elle n'a conservé qu'une prière qui indique son état d'âme, on y sent la rédaction de Godet :

Seigneur, mon Dieu, vous m'avez mise dans la place où je suis, je veux adorer toute ma vie l'ordre de votre Providence sur moi, et je m'y soumetts sans réserve. Donnez-moi, mon Dieu, la grâce de l'état où vous m'avez appelée; que j'en supporte chrétiennement les tristesses, que j'en sanctifie les plaisirs, que j'y cherche en tout votre gloire...; que je serve au salut du Roi. Ne permettez pas que je me laisse aller aux agitations d'un esprit inquiet, et qui s'ennuie, ou qui se relâche dans les devoirs de son état... Remplissez-moi de la sagesse et de tous les dons de votre esprit, qui me sont nécessaires, dans le poste avancé où vous m'avez attachée, faites fructifier les talents qu'il vous a plu de me donner. Vous qui tenez entre vos mains le cœur des Rois, ouvrez celui du Roi, afin que j'y puisse faire entrer le bien que vous désirez; donnez-moi de le réjouir, de le consoler, de l'encourager et de l'attrister aussi, lorsqu'il le faut, pour votre gloire; que je ne lui dissimule rien des choses qu'il doit savoir par moi, et qu'aucun autre n'aurait le courage de lui dire. Faites que je me sauve avec lui, que je l'aime en vous et pour vous, et qu'il m'aime de même...

L'abbé de Choisy publia en 1682 une traduction de l'*Imitation*; on y voit la gravure *Audi filia...*, qui reparaitra en 1697-1698.

Il ne pouvait être question de reparer de déclaration, le Roi ayant dit qu'il désirait qu'on ne l'en entretienne plus; mais l'intéressée ne réussit pas à s'empêcher de montrer sa satisfaction du nouvel obstacle tombé avec Louvois (29 septembre) : « Je suis ravie d'avoir reçu quelques marques du souvenir de M^{me} de Montespan; je crains d'être mal avec elle; Dieu sait si j'ai fait quelque chose qui lui ait mérité [M^{lle} de Blois confiée à M^{me} de Montchevreuil] et comment mon cœur est pour elle. J'aurais quelque curiosité de savoir ce qu'elle a pensé sur l'horrible mort de cet homme [Louvois] qui seul lui paraissait quelque chose, et qui remplissait ses idées : Il ne fit que passer, et n'était déjà plus (Écriture sainte : sur l'impie); il passa par la galerie, et il allait mourir ». L'échec fut enfin connu dans le public, les fils du Roi s'en amusèrent : « M^{me} la Duchesse et M^{me} de Chartres ont fait, il y a trois ans (1693), de drôles de chansons sur lui et sur elle » [Louis XIV et M^{me} de Maintenon] (*Palatine*, 25 novembre 1696); après la disgrâce de Fénelon (1697), on raconta que l'origine unique était son avis

défavorable (*alatine*, M^{me} Du Noyer en 1698); Phéliepeaux écrit à Bossuet (15 octobre 1697) :

Ce qui est pour moi un fait nouveau : M. de Cambrai s'est brouillé avec M^{me} de Maintenon pour n'avoir pas voulu consentir à l'exécution du traité, qu'on prétend être entre M^{me} de Maintenon et le Roi, auquel M. de Paris et M. de Meaux ont donné les mains; on ne vient point au fond de l'affaire, on consiste toute la difficulté, et je crois qu'on est peu propre pour donner de bonnes raisons.

La seule chose qui paraisse vraie est que Fénelon fut consulté en 1691, et non en 1697, et que son congé procédait d'autres motifs; l'opinion tint bon, on la retrouve encore en 1711. « A la Cour on n'attribue pas la disgrâce de M. de Cambrai à ses opinions religieuses, mais bien à ceci qu'il affermit le Roi dans l'opinion que ce n'est pas un péché de tenir secret un mariage déraisonnable » (*Palatine*, 5 juillet).

M^{me} de Maintenon ne perdait pas tout espoir, sa position se fortifiait, on la traitait en Reine en Europe; le Pape, qui lui avait accordé le privilège royal de pénétrer dans les cloîtres (28 octobre 1692), lui envoyait un présent (3 janvier 1696); les cardinaux, le duc et la duchesse de Lorraine lui écrivaient; du côté du nouvel archevêque elle avait tout à espérer; après un intervalle de dix ans elle rendait visite à la Palatine (15 octobre 1695); chez la princesse de Bourgogne elle jouissait du tabouret des duchesses (1699). Son amie M^{me} de Saint-Géran, qui eut la langue trop longue, a été congédiée de la Cour (25 octobre 1696), comme elle l'avait été précédemment (18 janvier 1686). « Tout Paris dit que... le mariage sera déclaré...; du moment que cela doit se faire, je voudrais que ce fût déjà un fait accompli, car alors tout reprendrait la vraie forme d'une Cour. » (*Palatine*, 25 novembre 1696). Les comédiens italiens furent expulsés de Paris pour avoir joué la *F usse Prude* (14 mai 1697). On sentait grandir son rang; Godet revint à la charge et écrivit à Louis XIV (fin de 1697) : « Sire, Vous avez une excellente compagne... dont la tendresse et la sensibilité pour vous sont sans égales..., une femme qui ressemble à la femme forte de l'Écriture, occupée de la gloire et du salut de son époux... »; cette lettre que Lavallée et Geffroy n'ont éditée, comme le remarque très exactement M. Taphanel, que d'après La Beaumelle, existe en autographe, avec des variantes, d'ailleurs peu importantes (*Études*, juillet 1897); il semblait à tous que l'exposition, dans la chambre de la Reine, fermée depuis la mort de la Dauphine, des ornements brodés à Saint-Cyr pour la cathédrale de Strasbourg, n'était que le préliminaire d'une prise de possession, l'appartement n'ayant été concédé que provisoirement à la princesse. On remarqua que M^{me} de Maintenon ne parut pas, à la signature, ni au festin du mariage du duc de Bourgogne (décembre 1697), et le 9 que « le soir du même jour, le duc et la duchesse de Bourgogne soupèrent ensemble, en particulier, chez la duchesse de M^{me} intendon, en présence du Roi (*Ch millari*), et que l'on ne croie pas à un lapsus; une gravure contemporaine représente « la duchesse de Maintenon ». M^{me} Du Noyer raconte (1698) que M^{me} de Maintenon ne voulait pas de ce titre, qui l'aurait mise sur le même plan que tant d'autres et aurait souligné son échec : « On a même supprimé de son nom le titre de marquise, et on ne l'appelle plus que M^{me} de Maintenon tout court; elle ne veut pas non plus être duchesse, elle aspire à quelque chose de plus que cela...; on ne peut avoir de fortune que par elle, et jamais Livie ne fut plus absolue sur l'esprit d'Auguste qu'elle l'est sur celui de Louis »; la Palatine le déclare aussi. A cette époque Racine fut classé janséniste et disgracié; il tenta en vain de se justifier le 4 mars.

Une temporisation se produisit avant le 28 février 1698; ce jour-là Clermont-Tonnerre dit à Louis XIV, à son couvert, qu'il ne serait heureux que « lorsque la justice du Roi aurait couronné la Vertu »; cette flatterie embarrassa le Roi, et jeta un froid manifeste; Saint-Simon rapporte : « J'étais à côté de M. de Noyon ».

Cette fois, M^{me} de Maintenon comprit qu'elle devait renoncer à cette prétention, légitime s'il en fut. Quand elle dira plus tard : « Je ne suis pas grande, je suis seulement élevée » (à M^{me} de Clapion, octobre 1708), elle exprimera l'amertume que lui laissait cette situation; à une dévote de Chartres, qui avait osé lui reprocher de vivre de façon équivoque, elle n'avait pu que répondre : « Notre évêque sait à quoi s'en tenir »; la belle-sœur du Roi ne qualifiait pas autrement cette vie commune; et quand on figurera la « famille royale » (*Almanach* de 1699), parmi les trente personnes, elle n'aura aucun titre pour paraître.

Louis XIV apaisa sa rancœur, à force de caresses en public; augmentation de son appartement (25 janvier et 4 février 1698), cadeaux à la comtesse d'Ayen (avril 1698), assiduité auprès de sa niche à la revue du camp de Compiègne (septembre 1698); M^{lle} d'Aumale croît avec candeur que les désirs de M^{me} de Maintenon étaient contraires : « Du caractère de modestie dont elle était, elle n'aurait jamais consenti que ce mariage eût été public, étant une chose qui ne convenait pas à la gloire d'un si grand Roi, dont elle était plus jalouse que de la sienne propre ». La question ne fut finalement tranchée par la négative que vers le 7 octobre 1698; Godet écrit (février) : « Dieu demanda de vous une grande patience, j'ai fortement l'idée qu'il veut faire quelque chose de grand pour vous, tout ce que je vois est contre l'ordre naturel des choses...; j'ai plus d'espérance que jamais de voir vos désirs accomplis »; Noailles la reçoit très cérémonieusement à l'archevêché (28 juillet); les courtisans l'environnent : « Je suis un peu plus environnée de grands qu'à l'ordinaire » (3 septembre); pourtant elle ne se fait plus illusion : « Il me semble qu'une assemblée de Charité me siérait mieux que d'aller au camp avec une princesse de douze ans » (9 septembre). — « Je serais bien payée de l'esclavage où je suis si je pouvais faire quelque bien, mais, monseigneur, il n'y a qu'à gémir comme les choses sont tournées; je ne veux pas m'étendre davantage, ce sujet me conduirait trop loin » (12 septembre). — « Je ne lui parle presque plus » (27 septembre). — Enfin, c'est le Conseil, tenu vers le 7 octobre auquel elle fait allusion avec découragement le 22; déjà, le 13, Noailles était soupçonné de jansénisme.

Plus tard, on s'y attendit plusieurs fois : « Je ne dis pas que le Roi soit marié, mais supposé qu'il le fit et qu'il voulût déclarer son mariage, pas une âme n'y trouverait à redire un mot » (*Palatine*, 7 février 1709); le duc d'Orléans fournit la même indication.

La *Mauresse, religieuse de Moret*, demeure une autre énigme pour nous.

M^{lle} de Montpensier a raconté qu'en 1664 la reine Marie-Thérèse eut une fille, « de la couleur d'un petit Maure, que M. de Beaufort lui avait donné »; la naissance eut lieu au Louvre, le 16 novembre. Mademoiselle n'y assistait pas, mais elle arriva d'Eu, après le 16 décembre, et apprit les circonstances; affolement de la Cour, évanouissement de l'aumônier, rire du prince de Condé, indignation de la Reine; celle-ci lui expliqua elle-même les causes de son malaise. Monsieur lui conta que l'enfant « ne vivrait pas », qu'il ne fallait pas le dire à la Reine, ni quand il mourrait. Mademoiselle, qui a signalé les autres décès, ne mentionne pas celui-ci; elle était cependant à Paris, puisqu'elle assista à la messe des Carmes, le 25 décembre.

L'enfant mourut, dit le P. Anselme, le 26 décembre, et fut inhumée à Saint-Denis, sous le nom de Marie-Anne; M^{me} de Motteville écrivait, vingt ans après, que cette princesse vécut peu de jours; Louis XIV fit part de la mort, au roi et à la reine d'Espagne, le 27; on porta le cœur au Val de Grâce. Cependant cette explication n'est pas concluante : une mauresse de sang royal vécut, eut-elle une sœur? ou fit-on la substitution politique d'un cadavre à une vivante? Certains autres détails ont une signification. Un ecclésiastique, Laurent Bouchet, confesseur des nourrices de la Cour, mort en 1695, déclare : « Madame, fille du Roy, que j'assistai à sa mort, n'estant âgée que de quarante jours; elle estoit un peu mauresque, c'est à scavoir noire, avec un nez applati et de grosses lèvres, parce qu'au temps de sa conception la Reyne avait regardé deux petits maures, que M. de Beaufort avait amenez d'Afrique, après la prise de Gigeri ». (Chartres, ms. 596.) Saint-Simon rapporte, d'autre part, que Bontemps mit à Moret une mauresse très jeune, paya la dot (Voltaire dit 20,000 écus) et continua une grosse pension. — que la Reine, M^{me} de Maintenon, les princesses la virent et « portèrent une grande attention à sa santé, à sa conduite et à celle de la Supérieure à son égard », — que Monseigneur y alla quelquefois, — que la religieuse dit un jour « C'est mon frère qui chasse ». — M^{me} de Maintenon connaissait la vérité, mais elle ne l'a pas révélée; dans sa correspondance on peut signaler des mots, qui sont peut-être des allusions à ce mystère : 1681 (20 août), à M^{me} de Brinon : « Je vous ai écrit pour vous en donner une grande, qui est une fille à moi ». — 1682 (mai), du vivant de la Reine : « J'enverrai au premier jour mon carrosse pour amener la Bonne... passer huit jours ici ». — 1683 (2 octobre), après la mort de la Reine : « Quand on est sur le théâtre, tout est su et examiné... je vais demain faire une novice à Moret, qui est très pauvre couvent de bénédictines ».

Saint-Simon ajoute qu'« on aida la vocation »; en effet, le 16 octobre 1695, Louis XIV constitua une pension viagère de trois cents livres en faveur de « Louise-Marie-Thérèse, mauresse » qui avait « le pieux dessein d'embrasser la vie religieuse dans le couvent des bénédictines de Moret »; cette pension était payable « audit couvent, ou autre où elle pourrait être »; il s'agit donc d'une subvention personnelle, et à vie; sa profession se place à cette date (et non en septembre 1703). Il est certain que M^{me} de Maintenon y pourvut, elle versa quatre ou cinq mille livres par an (*Etat de la Cour*, 1701), elle soutint le couvent pendant trente-huit ans (M^{lle} d'Aumale), elle laissa par testament deux mille livres; après la mort du Roi, elle s'était préoccupée d'intéresser spécialement à cette abbaye la princesse de Conti (autre fille illégitime de Louis XIV, née en 1666), en alléguant que cette princesse avait des domestiques qui connaissaient bien ces religieuses, au sujet de M^{lle} de Fleury (1^{er} décembre 1714, 15 et 27 octobre 1716). En 1697, elle conduisit la duchesse de Bourgogne, non encore mariée, à Moret, et lui présenta la religieuse (21 septembre); en 1698, elle écrivit à l'archevêque de Paris que M^{me} de Beuvron, nommée prieure de Moret, était « effrayée du poste » (il n'y avait que vingt religieuses); elle alla, dit Voltaire, raisonner la mauresse, qui lui répliqua que ce soin la persuadait de sa naissance illustre. Voltaire s'y rendit aussi, vers 1716; il déclare qu'elle était extrêmement basanée, et qu'elle ressemblait à Louis XIV. Bonvilliers, ancien premier valet de chambre de la duchesse de Bourgogne, a parlé, dans sa vieillesse, de cette personne, à un jeune ami, Charles de Pougens (né en 1755); celui-ci le rapporte en ces termes :

Dans une de nos fréquentes conversations, M. de Bonvilliers me raconta qu'il avait été chargé de porter à la jeune mauresque, religieuse à l'abbaye de Mauret, la pension mensuelle que lui avait accordée le Roi. Mon vénérable ami était alors beau, bien fait, fort, aimable, persuasif. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il pria cette figure, haute de quatre pieds, de lever son voile : elle avait le teint basané, celui d'une mulâtre, de petits yeux ronds, assez vifs, la peau de son visage était parsemée de loupes, d'un poil jaune tirant sur le rouge; elle sourit, salua, et rentra dans l'intérieur du couvent. (*Mémoires*, lettre IV : 1834.) Le duc de Luynes se fait l'écho, dans ses *Mémoires*, d'une explication, donnée en 1756 par la princesse de Conti à la reine Marie Leckzinska : la religieuse était la fille d'un maure et d'une mauresque logés à la Ménagerie. La *Chronique de l'Œil de Beauj* répète, d'après un pamphlet, le bruit d'un *avenu in extremis*. Quoi qu'il en soit, la mauresse signait, du vivant du Roi, « Marie-Louise de Sainte-Thérèse »; et en 1728 « Marie de Sainte-Thérèse »; elle mourut, dit-on, en 1732; son portrait fut conservé jusqu'en 1779, dans le cabinet de l'abbesse; il se trouve aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève. On ne connaît aucune enfant du peuple qui ait été tenue sur les fonts par le Roi et la Reine, et ait reçu leurs prénoms. La Palatine invoque le témoignage de Monsieur (8 octobre 1719) pour affirmer que l'enfant de 1664 était « laide, mais non négresse », et elle précise d'elle-même : « Toute la Cour l'a vue mourir »; pourtant elle n'était pas présente, et personne n'en parla. Soulavie prétendit, en 1791, que c'était la fille d'un maure et d'une mauresque qui étaient au service de La Roche, concierge de la Ménagerie (*Mémoires de Maurepas*).

Deux points seulement restent acquis : une mauresse naquit de la Reine, Louis XIV et son entourage s'intéressèrent toujours à une religieuse mauresse qui était à Moret.

La vision de François Michel, maréchal à Salon et descendant de Nostradamus, reste aussi à expliquer.

Cet homme arriva à Versailles, le 9 avril 1697 (*Chamillart*); il avait, eu, croit-on, une triple apparition de la feue Reine, avec mission de révéler à Louis XIV un fait important (*Saint-Simon*); il était allé trouver Le Bret, intendant de Provence, pour obtenir un secours de voyage; celui-ci l'avait éconduit, et avait rendu compte de l'incident. François Michel fut reçu, le 10, par le secrétaire d'Etat Barbezieux, qui n'en tira rien (*Chamillart*); il vit ensuite le ministre Pomponne, et enfin le Roi, à qui il précisa un détail, connu de Louis XIV seul; le 16, le Roi parla de l'affaire au Conseil, en dehors de la présence de Monseigneur (*Saint-Simon*); François Michel vit encore les princes et la princesse de Bourgogne; le 18 on disait qu'il n'était pas foi (*Chamillart*); le Roi répéta, avec insistance, cette affirmation, et lui accorda une audience solennelle de congé (*Saint-Simon*).

On ignore quelle corrélation cet incident peut avoir, avec l'alternative de déclarer le mariage, ou de reconnaître la mauresse. Saint-Simon indique, sans l'affirmer, que cette vision pourrait avoir été machinée par M^{me} Arnould, ancienne amie de M^{me} Scar-

ron, du temps de Fouquet; cette femme était une intrigante de haut vol; elle s'appelait Françoise de Saissan de La Bédosse, avait épousé d'abord un officier Esprit de Fafellis ou Raphelis de Rus ou *Du Ru*, puis le fils d'un intendant Pierre Arnould; Anne de Bellinzani en parle dans ses *Souvenirs*, M^{me} de Sévigné écrit le 17 janvier 1680 : « C'est une étrange histoire que de voir un homme, assez amoureux de cette créature (M^{me} de Rus, « cette sorcière » pour en perdre sa fortune; je ne puis rien vous mander de si extraordinaire, mais c'est ainsi qu'elle se fait aimer »; le mari fut, plus tard, promu intendant de marine (*Chamillart*), 23 septembre 1692), intendant des galères et intendant du commerce de Provence (*Chamillart*, 5 janvier et 8 mars 1710), « il avait des terres en Provence, mais il était marié à Paris, et il avait servi autrefois sous le marquis de Seignelay »; les lettres de la Palatine pour cette époque ne sont malheureusement pas traduites. Il y a apparence que Pierre Arnould bénéficie de la protection de M^{me} de Maintenon.

MARCEL LANGLOIS.

Le Congrès Eucharistique international de Dublin

Dublin, le 26 juin 1932.

C'est peu de dire que Dublin est en fête. Ce n'est pas ajouter grand chose que de parler de pavoisement, d'enthousiasme. Ces choses sont communes à bien des manifestations et il est des descriptions même grandioses, même émouvantes qui peuvent se transposer telles quelles à propos de beaucoup de congrès. Après la splendide série de Congrès Eucharistiques internationaux qui se sont tenus depuis la guerre, on pouvait se demander ce que Dublin allait présenter de nouveau ou de supérieur. On avait vu à Rome la majesté des cérémonies pontificales, à Amsterdam le magnifique effort d'une minorité catholique plongée dans une population antipapiste; à Chicago, la quantité, en fait d'espace et de manifestants, avait dépassé toute imagination; Sydney a donné à son tour le spectacle d'une procession nautique d'une originalité sans pareille; Carthage, enfin, ce congrès au désert, ce congrès dans les ruines, soulevait un océan de souvenirs. Que pouvait-on faire sans se répéter, surtout si l'on remonte aux congrès de la série d'avant-guerre, avec les splendeurs de Vienne, de Madrid, de Londres?

Or, Dublin jette, lui ausi, une note nouvelle. Ce qui frappe ici les étrangers, c'est l'atmosphère d'unanimité catholique que l'on respire en Irlande. Toutes les rues, toutes les maisons de chaque rue manifestent en l'honneur de l'Eucharistie. Partout, les drapeaux effacent la perspective des façades et les guirlandes celle du ciel. Ce Dublin gris et morne, aux murs de brique sale, fait jouer à toutes ses fenêtres des accords de couleurs irlandaises et catholiques, et cela le transfigure. Le drapeau papal règne sur tous les édifices; le drapeau de l'Etat Libre, où une bande blanche met la paix entre le vert des patriotes et l'orange des étrangers, dresse de tous côtés sa fraîcheur et sa fierté. Mêlé à ces teintes douces, qui répandent un tressaillement d'allégresse sur la rude austérité du fond, l'étendard spécial du Congrès, bleu foncé à la croix d'or, marque une transition de gravité. A côté de cela, une profusion inouïe de petites banderoles alignées en tous sens, qui traversent les rues, se croisent sur les façades, s'unissent en dômes et rayonnent en étoiles. Voilà tout Dublin : avenues et places publiques, faubourgs cossus et quartiers pauvres. Et sur chaque poitrine, en rue, dans les magasins, dans les bureaux

publics, l'insigne du Congrès. Tout ce qui vit dans cette cité vibre aujourd'hui d'une fervente émotion religieuse.

Unanimité. Simplicité aussi. A-t-on tenu à éviter que les rangs sociaux ne se distinguent dans cette explosion de piété? Ou plutôt, le peuple irlandais, si longtemps maintenu en sujétion économique, n'a-t-il pu atteindre encore à l'aisance, même en sa propre capitale? Le fait est que l'on n'aperçoit guère, dans cette décoration, les broderies, les soieries et les tentures de prix auxquelles nous sommes accoutumés ailleurs. Point de somptuosité, aucun raffinement. Mais une nuée multicolore de petits drapelets de coton qui semblent soulever les âmes à l'unisson et les confondre, en ces jours d'adoration, dans une absolue égalité. Voilà comment Dublin s'est paré pour le Congrès.

* * *

Il est un spectacle plus saisissant encore. Cette décoration n'est qu'un indice. Ce qui fait vraiment, autour du Congrès, le fond du tableau, c'est le peuple irlandais lui-même, dans l'effusion de sa foi. Jamais un Congrès Eucharistique ne sera émané de façon aussi directe et aussi plénière de l'âme populaire. Depuis deux ans, tout le monde pense à cette manifestation, tout le monde s'y prépare. Les Irlandais de la dispersion, répandus à travers tous les pays anglo-saxons, qu'ils ont vivifiés de ferment catholique, ont tressailli à l'annonce de cet événement sans précédent. Par dizaines de milliers, ils sont rentrés dans leur patrie à cette occasion; ils sont venus saluer les parents quittés depuis de longues années et visiter les cimetières où reposent leurs morts. On en voit de longues caravanes, aux valises placardées de billets de Cook ou de Cunard, qui circulent à travers le pays. Il en est revenu même d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le Congrès a été pour la race irlandaise tout entière un signe de ralliement, et si la plupart des émigrés n'ont pu regagner le sol natal, du moins ont-ils formé, autour du Congrès matériellement réuni à Dublin, une couronne mondiale d'assistance spirituelle.

Mais les Irlandais du pays! Quel branle-bas parmi eux! Du haut en bas de l'échelle sociale, tout le monde s'est ingénié à faire du Congrès Eucharistique une manifestation extraordinaire. Le gouvernement a donné congé aux écoles. Les particuliers et les compagnies de transports, avec les moyens limités dont on dispose ici, ont réalisés des prodiges pour amener sur les pelouses de Phoenix Park le peuple de l'Irlande entière. L'organisation du Congrès, à la tête de laquelle il faut saluer un homme de première valeur, M. O'Reilly, s'est mise en branle depuis longtemps pour retenir les logements, correspondre avec toutes et chacune des délégations attendues, procurer d'innombrables facilités de route et de séjour. Rien n'est resté imprévu, et les étrangers venus à Dublin auront pu constater que l'organisation de frappe irlandaise peut être aussi bonne, sinon meilleure, que celle des pays à cet égard les plus renommés.

Avec le souci de rendre l'Irlande accueillante à ses hôtes et surtout de célébrer la Sainte Eucharistie avec tout le soin dont elle est digne, on est allé jusqu'à prescrire un nettoyage général du pays. Et ceux qui connaissaient l'Irlande, avec les quartiers sordides de maintes villes, avec ses villages frustes, sont émerveillés de retrouver tout cela net et propre. La brosse à badigeon a passé sur toutes les façades, jusque dans les recoins des campagnes. La consigne du « clean up » a obtenu un effet magique. Mieux que cela : l'Irlande entière s'est ornée, et ce fourmillement de drapelets et de guirlandes qui transfigure la capitale de l'Etat Libre, on le revoit aussi touffu à Cork, à Limerick, à Galway, dans tous les villages. Le drapeau pontifical flotte aussi noblement sur les vieilles ruines historiques de Cashel qu'à la cime des arbres aux abords des fermes et sur les locomotives le long des lignes de

chemin de fer. Oui, la fête est générale. Le pays s'est soulevé pour le Congrès; lorsque l'on entend dire qu'il y a quelques dizaines de milliers de protestants à Dublin, on se demande, vraiment, où ils ont pu passer et dans quelles rues de quels quartiers certaines façades restent muettes au sein de l'universelle allégresse.

Si voilà une exubérance bien conforme au tempérament irlandais, ces choses sont surtout l'expression de la foi profonde qui anime ce peuple. C'est réellement ce qu'il y a de plus beau au Congrès : l'océan des guirlandes disparaît, sa splendeur n'est plus rien devant les fronts de ces gens qui croient si simplement et qui prient si dévotement. A cet égard, l'Irlande est sans rivale : telle est l'impression dominante que les étrangers emporteront de ce contact. La vénération envers le clergé atteint ici un degré que nous n'imaginons pas. En quel pays voit-on les conducteurs de tramways, à leur manette, saluer profondément le prêtre qui passe? Où voit-on les agents de police se précipiter pour frayer un chemin dans la cohue au chapeau ecclésiastique qu'ils viennent d'apercevoir? Les prêtres de chez nous qui se sont aventurés en soutane à travers Dublin ne savaient pas à quels risques ils s'exposaient. J'en ai vu assiéger pendant une heure par la foule de ceux qui réclamaient d'eux un autographe. Mais dès qu'apparaît un bouton violet, c'est du délire. Agenouillement, acclamations, exaltation, à quelle fête les évêques ne se sont-ils pas trouvés dans les quartiers populaires que presque tous, en privé, ils sont allés visiter? Le sentiment chrétien le plus vivace, à Dublin, c'est certainement chez l'ouvrier, c'est chez le pauvre qu'on le trouve. Et Dieu sait s'il est ici de vrais miséreux!

Et cependant, dans cette liesse, un contraste vous frappe. Si enthousiaste, si porté qu'il soit à extérioriser son cœur, dès que le peuple irlandais participe aux fonctions sacrées, il se recueille admirablement. Cela aussi nous a surpris, non point tellement dans les églises, où l'adoration nocturne et la communion générale furent partout de splendides expressions de foi, mais surtout dans les manifestations publiques. Au signal donné, tout le monde rentre en soi-même. Alors qu'en d'autres pays les grandes cérémonies des Congrès se distinguaient par l'ampleur massive du chant collectif, c'est ici la profondeur du silence qui vous étonne. Dès qu'il prie, ce peuple se renferme; lorsqu'il entonnera un cantique, ce chant, même soutenu par des centaines de milliers de voix, flottera doucement par-dessus les têtes comme l'haléine d'une piété tout intérieure.

* * *

Les quotidiens ont dit le reste, et nous ne pourrions, en ce résumé d'impressions prises sur le vif, étendre davantage l'évocation du Congrès. Il s'est profilé sur des horizons grandioses. C'est l'Irlande des premiers temps, l'Irlande missionnaire des VI^e, VII^e et VIII^e siècles, à laquelle les fils lointains des évangélistes gaéliques sont venus de France, de Belgique, d'Allemagne, de Hollande, voire de Suisse et d'Italie, rendre un hommage de gratitude. Toutes les sections étrangères ont célébré à l'unisson les vieux saints irlandais. C'est l'Irlande universelle, transportée par les fils de sa race, dans les temps modernes, sous toutes les latitudes, poussée à travers le monde par la pression implacable de la misère, de la famine, de la tyrannie. C'est l'Irlande du foyer, la mère patrie, source de tant de bienfaits et victime de tant de méfaits. Cette Irlande a aujourd'hui atteint le dernier échelon, ou bien peu s'en faut, de sa libération. L'émancipation religieuse avec O'Connell en 1829, le dégagement du servage agricole à la fin du XIX^e siècle, avec Parnell, l'indépendance politique, avec le traité de 1921. Pour la première fois depuis de longs siècles, l'Irlande peut se présenter dignement au monde. Dans cet en-

semble dramatique de circonstances, le Congrès Eucharistique acquiert un relief prestigieux.

Il ne faut pas chercher longtemps les traces du passé de douleurs que la pauvre Erin a traversé. Elle en porte partout la blessure. Ces églises, les plus belles de Dublin, qui ne sont pas des églises catholiques. Ces ruines à travers tout le pays. Cette absence caractéristique de monuments religieux imposants, sur une terre qui n'a cessé de vivre de sa foi. Et surtout, l'indigence manifeste de ce peuple si sain et si honnête. On ressent avec un frisson, en traversant l'Irlande, le passé de servitude qui a appesanti sur elle sa chape de plomb. L'Irlande n'en est encore qu'aux premiers gestes de dégagement. Elle commence à peine à montrer ce dont elle est capable. L'exposition missionnaire en ce moment ouverte à Dublin offre à cet égard des espoirs que l'on ne devinait pas. Au total, la personnalité catholique de l'Irlande est loin de s'être affirmée dans l'ensemble des domaines où l'on peut attendre son intervention. En fait d'art et d'intellectualité, par exemple, d'immenses progrès restent à faire avant que l'île verte ne reconquière un prestige comparable à celui des temps gaéliques. Ce qui la distingue pour le présent, avec l'effusion de sa foi, c'est encore un visage où la souffrance s'est cruellement imprimée.

Nous ne pouvions nous empêcher de rapprocher ces souvenirs, en présence des mobilisations massives d'hommes, puis de femmes, puis d'enfants sur les pelouses immenses de Phoenix Park, et surtout lors de la concentration nationale du dimanche. C'est là, au même endroit, que le grand O'Connell, voici un siècle, remuait les foules au nom de la liberté catholique. Il rassemblait, dès lors, des auditoires évalués à un million d'âmes. C'est là que nous entendions sonner, au moment de la consécration, la plus ancienne voix d'Irlande, la clochette de saint Patrice, vieille de plus de dix siècles. En même temps, une garde d'honneur d'officiers irlandais, en uniforme vert foncé, répondait à des commandements gaéliques et faisait à l'Hostie sainte un salut plein de majesté, mais aussi plein d'âme. En ses instants les plus solennels, le Congrès a relié ainsi les deux Irlande : celle de saint Patrice, le père de ce peuple dans la foi, qui l'aborda pour la première fois, selon la tradition, en 432, il y a exactement quinze siècles, et l'Irlande du XX^e siècle, pleine de jeunesse, parfois trop fougueuse encore, mais marquée avant tout du signe de la catholicité. Et pour consacrer ces grandes émotions, pour rehausser encore les espoirs nouveaux, la voix du Pape, pour la première fois portée au sein d'un pareil Congrès, la voix du Père rejoignant à travers les distances l'assemblée de ses enfants entre tous les plus fidèles, pour bénir l'Irlande et magnifier les saints d'Irlande.

Voilà, en somme, la note inédite que le XXXI^e Congrès Eucharistique International a réussi à jeter à la suite d'une harmonie déjà si diverse. Et maintenant que nous l'avons entendue, il nous paraît à tous qu'elle était nécessaire. Il fallait au monde entier, il fallait surtout aux nations qui se disent catholiques l'exemple d'un peuple imprégné de sa religion et faisant d'elle le centre de sa vie nationale. Le Congrès de Dublin n'aura pas seulement magnifié le Saint Sacrement à l'égal des plus beaux Congrès antérieurs; il va rejaillir de toutes parts en une multitude d'efforts d'action catholique, car la position spirituelle que l'Irlande a su conserver, d'autres pays brûlent de la reconquérir.

GIOVANNI HOYOIS.

De l'orangisme au doctrinarisme

L'orangisme, en Belgique, après 1830, présente ceci d'intéressant qu'il peut donner des indications utiles sur toute l'histoire des idées en Belgique et que, politiquement, il s'est cristallisé en une ville bien caractéristique. Toutes nos grandes villes ont connu un parti orangiste. Seule, Gand en a possédé un qui eut quelque valeur proprement politique. A part le gantois, l'orangisme n'est rien en lui-même. En revanche, il fut une étape d'un monde à un autre, une transition d'un régime honni de la masse et goûté d'une minorité à un Etat nouveau désiré par l'ensemble de la nation, à l'exception de cette minorité.

Minorité, l'orangisme l'a toujours été, car il fut le monopole d'un très petit clan aristocratique de Bruxelles et de quelques centaines de gens de finance. Partons, pour aborder cet examen, de cette constatation que le gros de la troupe orangiste est fait de financiers et d'industriels et très vite nous verrons que nous tenons la clef de l'énigme.

* * *

Qui dit, en 1830, parti de la finance dit parti du Roi. En vrai souverain éclairé, Guillaume a vite distingué dans l'opinion ce qui pouvait lui être favorable et ce qui fatalement le serait moins.

En cette bourgeoisie de 1815 il a reconnu le seul élément qui fut demeuré fidèle au jacobinisme voltairien mis à la mode par le régime français. Jacobin, le bourgeois belge l'est par tempérament, comme tous ses pairs, parce que le siècle l'exige. Et celui-ci est égalitaire et centralisateur. Le bourgeois éclairé a appris à bâtir sa cité idéale dans les écrits des philosophes.

Sous Joseph II, un premier essai de nivellement a échoué. L'empereur sacristain, malgré l'affaire des beaux esprits, a voulu se mêler de tout, et en voulant tout commander il a tout vexé. Mais ce que Joseph II, despote éclairé, n'a pu exécuter, la Révolution française l'a imposé violemment. L'épaisse broussaille des antiques chartes et privilèges a été balayée d'un seul coup. L'ancienne Belgique, celle des provinces et des châtelains, a cessé d'exister. Le despotisme nouveau, cent fois plus dur que l'ancien, est égalitaire et surtout systématique.

C'est par là, en somme, qu'il plait le mieux au Tiers, le vainqueur de la tourmente, en qui les temps nouveaux ont mis toutes leurs complaisances.

Le Tiers a oublié les Droits Réunis. Il a oublié la conscription. Il n'a pas oublié le partage des biens du clergé, ce grand marché aux enchères dont la masse du pays n'a pas profité. Scrupuleux en diable, les ruraux n'ont pas osé en acheter, mais ce que les compagnies n'ont pas accaparé, les bourgeois libéraux l'ont acquis à vil prix. Nulle part comme en Belgique cette grande curée n'a servi à la bourgeoisie, aux gens de loi, aux fonctionnaires. En France, le peuple des campagnes a vu trop souvent le noble émigrer et a mis beaucoup moins de scrupules à acquérir son château et ses bois.

En Belgique, les abbayes ont été dépouillées par un pouvoir étranger qui non seulement a pillé leurs trésors, mais a brûlé les sanctuaires, et cette ingérence sacrilège, le peuple ne le pardonne pas au pouvoir occupant. De là le caractère citadin « censitaire » et bientôt « doctrinaire » de la classe possédante. Nulle autre n'est admise aux urnes et aux fonctions politiques. Le régime nouveau en juge ainsi, tant celui des Bourbons en France que des clans maçonniques à la dévotion de Guillaume I^{er}. Tous les théoriciens de l'époque s'accordent à voir en cette bourgeoisie le seul « pays légal ». D'ailleurs cette tendance coïncide trop bien avec l'esprit de Guillaume I^{er} pour qu'il n'en profite pas largement. Roi bourgeois, il l'est bien plus que ne le sera Louis-Philippe qui à sa « bourgeoisie » ajoute une nuance « bon enfant » et paternelle. Guillaume I^{er} est un grand industriel libéral. Autoritaire, cassant, parfaitement désintéressé quand il s'agit des intérêts supérieurs de sa maison. Econome, sans nulle jovialité, il l'a montré au jour de son inauguration à Bruxelles, où il a jeté

au peuple des sous de cuivre au lieu de sous d'or traditionnels que le bon Charles de Lorraine faisait jeter par poignées si joyeuses. Et le peuple l'a appelé le *hoperen Koning*, le Roi de cuivre. Roi de cuivre! Dans ce sobriquet on reconnaît bien le peuple belge, aussi insouciant que travailleur, dépensier tant pour lui-même que pour les autres. Un parlement démocratique eût jugé comme lui.

Le parlement censitaire est, avec le Roi, économe et rangé, aimant les beaux budgets bien équilibrés et réglant méticuleusement sa dépense. Autant le prolétaire est généreux au pouvoir, autant le bourgeois l'est peu. Là Guillaume se révèle grand bourgeois, égoïste et travailleur, audacieux en affaires, parlant d'usines et de banques mieux que ses plus puissants marchands. A ses intimes il dit volontiers: « Si j'étais le Roi, je voudrais être Van Hoboken. » En quoi il est toujours fidèle à ses idéologies qui sont celles du XVIII^e siècle philosophie et de l'étatisme césarien. Chez ce potentat il y a du physiocrate. Son « Tout pour le peuple, rien par le peuple » se manifeste dans l'économie comme dans le reste.

Son parti est le libéral et la bourgeoisie libérale, en 1830, c'est presque toute la bourgeoisie. Qu'on prenne un « Bottin » industriel d'une grande ville belge en 1830 et qu'on y dénombre les noms de grandes firmes industrielles ou commerciales. Sur cent, au moins quatre-vingt-dix sont libérales. A Liège c'est francophilie et héritage des encyclopédistes, Liège a toujours été une avant-garde dans le mouvement des idées libérales. On lit beaucoup dans le patriciat de la vieille république mosane et les bibliothèques regorgent d'écrits audacieux, depuis le *Dictionnaire* de Bayle jusqu'aux pamphlets de Paul-Louis Courier.

A Bruxelles ce n'est guère mieux et à Gand, troisième ville universitaire et judiciaire, la situation, plus compliquée, est plus favorable encore au régime nouveau. Gand contient peu d'intellectuels, mais beaucoup de marchands qui, depuis 1819, font des affaires énormes.

En Flandre c'est le peuple seul qui en veut à l'Etat nouveau. Marchand et libéral, nous dirons que l'orangisme est laïc et voltairien. L'homme de loi, l'homme d'affaires, le tabellion, l'acquéreur de biens nationaux n'aiment les gens d'Eglise que pour autant qu'ils ne régressent par l'Etat, même qu'ils n'empêchent sur aucun de ses droits. Le josphisme est entré en Belgique en même temps que le laïcisme. En cherchant bien on pourrait trouver dans le josphisme une parenté très proche avec le fébroniusisme et le jansénisme. Ce n'est pas le lieu ici de développer ce thème, mais on peut dire que chez les adeptes de Febronius, de Jansénius, de Joseph II ou de Kaunitz on retrouve une même vénération pour l'Etat laïc, un même esprit factieux à l'endroit de ce qu'on appellera bientôt l'ultramontanisme.

Je sais bien que Guillaume n'avait rien de janséniste et que ce calviniste gavé d'économie politique n'avait sans doute jamais lu l'*Augustinus*. Mais ce n'est point par hasard s'il a choisi pour directeur du culte catholique un vieux janséniste à demi josphiste, « semi théologien, semi philosophe ». C'est Gerlache qui le dit. C'est Gerlache aussi qui remarque que jadis, dans sa principauté minuscule de Fulda, laissée pour compte après sa déchéance de Hollande, « il avait si bien tourmenté les catholiques que, sur leurs plaintes réitérées, la Diète lui ordonna sérieusement de laisser ses sujets en repos ». Nous sommes bien au temps des principicules allemands, éclairés et philanthropes, qui mettraient leurs Etats à feu et à sang pour pouvoir eux-mêmes y rétablir l'ordre. L'affaire tourna au comique quand Guillaume se mit en tête de ressusciter l'Eglise janséniste d'Utrecht et de faire chanter ses louanges par sa presse. On envoya des étudiants en Allemagne. On fonda pour eux des bourses. Les bibliothèques en Belgique furent prises d'assaut par des chercheurs à gages, avides de trouver à la presse gouvernementale toutes les vieilles panoplies de Port-Royal qu'on tâcha de dérouter pour servir l'Etat néo-josphiste. Sans doute il ne faut point exagérer l'importance de ces efforts didactiques, mais ils permettent de vérifier une parenté par ailleurs établie, celle du josphisme et de l'épiscopatisme avec le vieux sectarisme janséniste, et mieux encore celle du césarisme orangiste avec le josphisme.

Les libéraux, au temps de l'Empereur, n'étaient pas nécessairement d'anciens josphistes ou des lecteurs de Van Espen, mais ils se recrutaient exactement dans le même milieu.

Comme on le voit, le lien est à peine perceptible, mais il n'a rien d'artificiel. Aussi l'unionisme a été le fait de catholiques, de campagnards et de toute une jeunesse appartenant aux deux

partis, jeunesse libérale et catholique-libérale, mais jeunesse nouvelle. L'unionisme est le fait d'hommes nouveaux et les orangistes n'aiment pas les jeunes unionistes parce qu'ils ne les connaissent pas. Le premier qui sonna le ralliement fut un Brugeois établi à Liège, Devaux. Autour de lui on voit des avocats ou des professeurs sortis de la bourgeoisie, mais jamais de la bourgeoisie industrielle et riche. Nothomb et Van Praet, Rogier et Van de Weyer, Lebeau et Rodenbach, même Gendebien, sont autant de noms inconnus la veille. Avec eux on voit des abbés comme Defoere ou de Haerne, des gentilshommes comme Vilain XIII et Robiano, et des noms comme ceux-là seraient normalement des brevets d'obscurantisme.

Au lieu que la vieille classe aisée se demande avec inquiétude ce que deviendrait le pays livré à ces jeunes fous, souvent cléricaux menaisiens, en tout cas inconnus hier, et que Gerlache et de Potter prennent dangereusement sous leur aile, Verhaegen n'a jamais aimé l'unionisme et pendant toute la révolution il est demeuré dans une indifférence hostile. C'est Jottrand qui avouait en 1874: « Constatons que ce déchirement (la révolution) ne fut, à l'origine, dans les vœux d'aucun maçon belge. » Et c'est encore Verhaegen qui laissait parler son cœur en 1856: « Je n'ai pas pris part à l'union qui s'est formée entre les catholiques et les libéraux. Je n'ai même pas, je le dis ouvertement, été partisan de la révolution de 1830, pour la raison que je prévoyais que cette union et par suite cette révolution ne devaient tourner qu'à l'avantage des catholiques et que les libéraux feraient en cela un véritable marché de dupes. »

Paroles d'orangiste ou de doctrinaire?

On peut répondre hardiment des deux. Nous allons tenter d'expliquer pourquoi.

* * *

L'orangisme belge est une affaire bourgeoise et essentiellement conservatrice. L'industriel qui regrette le beau temps du roi Guillaume est conservateur au sens ancien du mot. C'est l'homme qui a trouvé son compte à l'application des traités de Vienne. Les Etats membres de la Sainte-Alliance n'ont à Bruxelles, et pendant longtemps, que des représentants orangistes. C'est dans les salons orangistes qu'il est de bon ton de se montrer. Bruxelles a toujours eu un petit monde élégant et fermé, brillant et remuant, que l'on appelle « la Société ». Cette société n'a guère de raison d'être en soi, mais le rôle qu'on ne lui donne pas elle le prend. Elle a connu un moment de grandes élégances et de folles fêtes. C'était en 1814 et 1815. Le passage continué des souverains et des princes, d'ambassadeurs et d'états-majors lui avait littéralement tourné la tête. A la veille de Waterloo, la saison mondaine battait son plein et jamais les hôtels de la rue Ducale n'avaient reçu d'aussi nobles hôtes. Tous les snobismes s'y donnaient rendez-vous, l'anglomanie et le conservatisme, les façons d'émigrés qui feront si vilain effet à Paris sous Louis XVIII, et l'accent de mépris souverain avec lequel on parle de M. de Buonoparte. Dans ce milieu le prince d'Orange et le prince Frédéric comptent parmi les étoiles de première grandeur. Aux yeux un peu provinciaux de la noblesse bruxelloise ils y ont reçu leurs brevets.

Quand Guillaume se fera inaugurer place Royale, on se disputera les places aux fenêtres aristocratiques d'alentour, en même temps que les clefs de chambellans à sa cour avec les places de dames d'honneur.

Que l'on prenne la liste des invités au fameux bal de la duchesse de Richmond le 14 juin 1815. On y trouvera la fine fleur de l'orangisme aristocratique de 1830, papotant et se grisant auprès de ce que Vienne et Londres ont de plus distingué. La société inscrite au Gotha formait alors une grande franc-maçonnerie en habit brodé, d'esprit très européen et qui se retrouvait chez elle à Londres, à Pétersbourg, à Vienne et à Paris. Dans ce cercle envié, la noblesse bruxelloise voit le comble de l'élégance et le royaume exclusif des bonnes manières.

C'est aussi le royaume de Guillaume et de ses fils. Il faudra un très réel mérite à Félix de Merode pour s'en dégager. Très longtemps ses pairs ou ses rivaux lui reprochent d'avoir pactisé avec la canaille. Trazegnies conspirera en 1831 contre le gouvernement du Régent et du Chastel fera comme lui. Les Ligne sont de vieux serviteurs des Habsbourg et, devant l'émeute, attendent et se méfient. Les Marnix font de même. Le vieux comte de Marnix est resté grand maréchal de Guillaume. Ce ne sont que ses fils qui

se rallieront à Léopold I^{er} qui s'empressera de les employer dans la diplomatie.

Aussi bien mettons-nous à leur place et demandons-nous quelles impressions durent naître en eux quand la population éleva les premières barricades. Cela tombait très mal : la révolution parisienne du mois précédent s'était montrée jacobine, antireligieuse, presque républicaine. Aux premiers jours de l'émeute à Bruxelles, des figures apparaissent rue Neuve qu'on n'avait jamais vues. On distribuait des pièces françaises dans les cafés pendant la représentation de la *Muette de Portici*. Au matin on criait *Vive la France!* autant que *Vive de Potter!* et les meneurs étaient souvent des Polonais. Il était temps que cela finît. Quand la nouvelle de l'émeute vint à Gand, la Chambre de Commerce, le Cercle de la Concorde envoyèrent immédiatement des protestations. Jamais un mouvement proprement national ne commença sous d'aussi fâcheux auspices. Dans l'immense ressentiment qui soulevait toute la nation contre le régime et qui devait tout emporter, l'affaire de la *Muette* faillit tout compromettre. En brisant des vitres et en saccageant des maisons de Libry ou de Van Maanen, les insurgés, sans s'en rendre compte, créaient un parti orangiste et donnaient une raison d'être à celui qui existait déjà. Dans les hôtels de la rue aux Laines on faisait rapidement ses malles et on mettait ses affaires en lieu sûr. Dans le haut commerce bruxellois on se méfiait et on respira seulement quand d'Hoogvorst eut rétabli l'ordre à l'hôtel de ville. A Anvers, à Gand et à Liège, le monde du haut commerce montrait un visage sombre, tandis que par les rues les chômeurs, nombreux depuis plusieurs mois, erraient en attendant l'occasion d'un mauvais coup.

Ceci est, à notre avis, d'une importance extraordinaire. Quand éclata la révolution, le haut commerce était satisfait de son sort et le prolétaire ne l'était pas. Il traînait partout les mains dans les poches. En septembre, il pillera des usines à Anderlecht, à Uccle. A Gand il est la proie des coups de main les plus contradictoires, orangiste ou antiorangiste. Les grandes organisations patronales ont pétitionné en faveur de l'unité de l'Etat. A Gand, le 8 septembre, à Anvers le 13. Quand le prince Frédéric s'avance avec ses troupes sur Bruxelles, c'est à qui, dans le monde des fabricants, ira lui demander d'occuper la rue, aux mains de la canaille. Il est incontestable que les événements de septembre sont commandés par cette considération que Frédéric croyait au début n'accomplir qu'une promenade militaire et que dans sa pensée la garde bourgeoise s'empresserait au-devant de lui. Mais l'opinion orangiste, tout autorisée qu'elle fût, n'était qu'une parcelle de l'opinion.

* * *

Ainsi s'est cristallisée dès le début une catégorie politique bien distincte. Le monde élégant qui se croit « européen » est divisé. Une bonne part se veut cependant au diapason des salons de Vienne et de Londres et les attachés diplomatiques ne manquent pas de l'y encourager. Mais c'est le propre de quelques maisons bruxelloises. Les châtelains sont tous patriotes. Sur leurs terres, entre leur curé et leurs paysans, ils ont compris tout autrement l'appel du pays. L'orangisme est un mouvement urbain et nous le voyons bien quand nous cherchons ses racines, dans la bourgeoisie.

Dès l'origine, le haut commerce a trouvé malencontreux cette émeute bruxelloise parce que en Flandre surtout, les patriotes sont campagnards. Bruxelles a livré bataille mais la révolution avait mûri dans les villages. Que l'on compte au Congrès les députés chauvins! Les plus violents sont de province et campagnards. Ce sont d'ailleurs les avancés. Rodenbach et de Haerne sont de Roulers. Il n'y a pas plus remuants. C'est notre parti du mouvement. La résistance est ailleurs. Elle est demeurée dans le petit cercle des commerçants. En août, l'Exposition industrielle de Bruxelles les a pleinement satisfaits. Qu'on réfléchisse aujourd'hui à l'agitation du haut négoce anversoises quand un gouvernement refuse de supprimer la supertaxe! Quelle tempête dans les grands conseils d'administration! Quelle volonté rageuse de venir à bout de cette démagogie dépensière! Or, Guillaume c'est le régime de la finance bien organisée, de l'industrie prospère et de la concurrence fructueuse. Devant les excès de la populace, le négoce anversoises se rallie instinctivement autour du prince dont les troupes bien équipées se mettent en marche en septembre vers Bruxelles. Il est logique que le Gantois pense de même et cela pour des motifs beaucoup plus concluants.

Si l'on n'avait abusé du mot et aussi de la chose, nous dirions

ici que le conflit à Gand se présente sous l'aspect d'une lutte de classes. Le peuple des campagnes afflue vers la ville et à chaque disette, à chaque inconvénient économique il sent la disproportion entre la classe riche, fidèle au régime, et la sienne. La bourgeoisie industrielle a, dès le début, cherché son appui à La Haye. Avec une prescience étonnante de la psychologie du futur souverain, Liévin Bauwens est allé le trouver, dès la fin de 1813, et lui a exprimé la précieuse fidélité des Gantois. Quand donc il venait à peine de débarquer à Scheveningue, qu'il ignorait lui-même comment l'Europe s'accommoderait de sa royauté nouvelle, à peine ébauchée par Castlereagh, Guillaume avait déjà reçu les hommages des filateurs de la Lys. A vrai dire, ces débuts furent malheureux. La fermeture des marchés français désorienta complètement l'industrie flamande. D'autre part, protectionniste par définition puisqu'elle s'était développée surtout aux belles années de l'Empire, elle eut quelque peine à s'accommoder du libre-échangeisme hollandais. C'est en 1820 seulement que le Roi charge une commission d'étudier les moyens de concilier les deux thèses. Il faut remarquer enfin que l'industrie anglaise, habituée depuis le blocus à se suffire à elle-même, avait perfectionné sa technique et produisait à meilleur compte. En fait il n'y a là qu'un aspect d'un phénomène général en Europe et qui prit fin quand les industriels gantois comprirent tout le parti qu'ils pourraient tirer des colonies hollandaises.

A partir de 1820 (Exposition industrielle du 1^{er} août), le rétablissement s'achève. De l'industrie de la toile, en déclin, on passe à celle du coton, mais celle-ci marche à pas de géant. De 1823 à 1825 on fonde onze nouvelles filatures de ce produit. En 1829 elles sont cinquante, en plus de quinze usines de blanchiment.

Après le coton, le papier, les bougies, les cristaux, les bronzes, le matériel de construction. En 1827, le port de Terneuzen devient gantois par l'achèvement des travaux du canal. Il faut remonter à Charles-Quint pour trouver pareille pléthore. Quand on songe quelle fut la lamentable expérience des Compagnies des Indes et d'Ostende, on ne peut nier qu'il y eut là quelque chose de très nouveau et d'original, dont l'activité belge pouvait se glorifier et qui déjà suscitait la jalousie des voisins du Nord, conservateurs et économistes, traditionalistes mais routiniers, commerçants d'ailleurs, et sans grande amitié pour les fabricants du Sud.

Mais vient le canal de Terneuzen à se fermer et les Indes à s'enfuir, on se demande quel sera le sort des cotonniers gantois. La ville, en ces quelques années, a vu sa population monter de 62,000 à 79,800 âmes. Le coton seul occupe 16,000 ouvriers. Or, sur 40,000 pièces de coton et de calicot exportés, 37,000 vont aux Indes. Et l'équilibre social de la ville est si instable que pour peu que le chômage éclate il y a famine. En 1820, quand les affaires achevaient de se réveiller, 20,000 habitants sur 60,000 recouraient, pour ne point mourir, à l'assistance publique et, rue Haute, il a fallu ouvrir un atelier de charité pour deux bons milliers de bras. Qu'un temps d'arrêt se produise et les choses en viendront là.

Il reste la toile. Mais cette industrie, qui fournit les neuf dixièmes de sa production à la France, se voit atteinte exactement au même moment par un renouveau de politique protectionniste au Sud. Mil huit cent trente sonne comme un glas dans l'histoire industrielle en Flandre. Lac onsonmation du coton passe de 7,500,000 kilos en 1829 à 2,000,000 en 1831. Quatorze usines sont fermées. Les « Cités » ouvrières ou quartiers populeux édifiés par les patrons de l'industrie sont si insalubres que le choléra, en s'y abattant, fait promptement 1,227 victimes. Trois usines se transportent en Hollande. Les ouvriers, par centaines, émigrent vers Roubaix et Tourcoing.

* * *

Un prolétariat amorphe, illettré, très déprimé, prêt à tous les mauvais coups, et aussi aux meilleurs, et dont les centaines de chômeurs errent par les rues. Une bourgeoisie opulente et à peine mercantile, brutalement atteinte par un changement de régime qu'elle n'avait pas demandé, voilà à peu près l'aspect économique de la question.

Si maintenant nous cherchons, après les corps, ce qui sépare les âmes, nous trouvons la cassure presque aussi marquée. Nulle part l'Eglise ne s'est montrée aussi intransigeante qu'à Gand. Héroïque mais rétrograde, Mgr de Broglie a manqué de sens politique au point, après les Cent-Jours, de regretter dans un mandement que son diocèse ne fut pas placé sous le sceptre de Louis XVIII. Comme il a tenu tête à l'Empereur, il tiendra tête à Guillaume, mais avec autant d'intolérance et, à ses débuts, cette

intolérance est appréciée dans toute une partie active du public fidèle. On s'est souvent demandé comment ce Français si distinct de son clergé par les manières, l'origine et la formation intellectuelle a pu s'en faire aimer autant. C'est que, par une très curieuse coïncidence, les prêtres des Flandres, travaillés par le stevenisme, sont anticoncordataires et que la fière attitude du prélat à l'égard des articles organiques est dans la logique de leur système. Tout cela s'estompéra. Il y aura bientôt un clergé libéral et bientôt aussi le stevenisme ne sera plus qu'un vestige solide, mais un vestige. En attendant, le jugement doctrinal de 1817, dans son intolérance superbe, a trouvé audience chez beaucoup de monde. Contre le monopole laïc de l'enseignement les vicaires généraux fulminent et parlent de « bétail de Van Gobbelschroy » et « d'écoles du diable ».

* * *

Cet orangisme, comme de juste, est antiflamingant, ou plutôt aflamingant. Chez lui aucune prédilection pour la *Landtaal*. L'Université a formé un noyau gantois, libéral et orangiste, mais sans aucune influence linguistique. Les cours s'y donnent en latin, mais celui de Schrant, qui s'occupe des vieux auteurs néerlandais, n'a aucun succès. Un tout petit groupe se forme autour du maître, mais bien fermé et sans aucun contact avec la masse et même avec l'élite. Le bourgeois de Gand devra faire effort pour passer au doctrinarisme national. Il ne lui en faudra aucun pour atteindre au « fransquillonisme » actuel. Intellectuellement, le milieu est uniquement français. Le journal orangiste est le *Messageur de Gand*, une feuille rédigée en langue française par Lebrocqy et par Froment, ce dernier un Français authentique. Quand, en 1831, le sac de l'imprimerie du *Messageur* aura fait fuir les rédacteurs, ceux-ci choisiront pour gîte Lille et y organiseront une émigration gantoise en pays français. Metdenpenningen, le chef du groupe, et le cerveau, ne plaide qu'en français. Aux banquets orangistes — et il y aura des banquets bien longtemps après que les Nassau eux-mêmes auront rompu toute attache avec Gand — on entonne des couplets de Lebrocqy, on porte des toasts et on déclame les *Fleurs d'orange*, poésies de circonstance dues à la verve de pamphlétaires mécontents.

Mécontents les élégants qui flânent le long de la Coupure et peignent malignement en ocre-orange les bornes qui servent à amarrer les chalands. Mécontents les industriels. Mécontent Metdenpenningen qui, pendant vingt ans, fera la mauvaise tête au point de refuser le ruban de l'ordre de Léopold. Sa statue se dresse mélancolique dans le jardin du Palais de Justice actuel, et dans cette dédication du laïcisme gantois on peut voir la suprême expression de l'esprit frondeur des bourgeois frustrés, orangistes et fransquillons, contre un pouvoir qui s'appuie sur les cléricaux des campagnes et les unionistes de Bruxelles.

Gand, en 1830, a connu un seul avocat dont on eût dit aujourd'hui qu'il était flamingant. C'était Spilthoorn, qui sortait de l'Université avec une thèse sur la nécessité de n'employer en procédure pénale que la langue de l'accusé. Mais Spilthoorn est considéré lui-même comme un écervelé. C'est un patriote, mais plutôt compromettant qu'utile. A lui seul il représente bien, devant la résistance orangiste, le mouvement des démocrates. Compromis en 1848, dans l'affaire de Risquons-Tout, il finira en Cour d'assises et le clan orangiste verra en lui le prototype de la démocratie flamingante.

Il y a eu des refus de sacrements. Bref, on comprend qu'entre le bourgeois libre penseur, doctrinaire de demain, orangiste d'aujourd'hui, et le catholique, châtelain, prêtre ou ouvrier patriote, le fossé est plus profond qu'ailleurs. Plus profond parce que l'orangiste gantois est plus riche et garde un meilleur souvenir du bon temps de Guillaume que celui de Bruxelles ou de Liège. Plus profond aussi parce que le catholique s'y juge spécialement maltraité.

* * *

Voilà à peu près délimité le milieu orangiste en Belgique et à Gand. C'est un milieu bien restreint, mais si l'on jette un coup d'œil sur la suite de notre histoire interne, on constate que son importance est capitale pour l'étude des mœurs et des idées. Il est citadin, donc libéral et insouciant du sort des ouvriers de l'industrie. Bien plus, il déteste l'ouvrier des champs, celui que mène le clergé, et on en retrouvera longuement l'écho dans les polémiques de demain. Le paysan sera « la charrue qui croit en Dieu », toujours

méprisé et si souvent vainqueur aux élections. Tandis que le régime permet jusqu'en 1884 un juste balancement des forces catholiques et libérales au parlement, les collèges échevinaux demeurent obstinément libéraux. A Gand les fonctions de bourgmestre sont le monopole de la famille Lippens de Kerchove. C'est son fief et il arrive qu'Hippolyte Lippens est bourgmestre quand Oswald de Kerchove est gouverneur. Nous sommes ici au pays des privilégiés. Ils en ont la sérénité, l'esprit de travail, le sectarisme de classe et les admirables qualités administratives. Ces privilégiés, nous les retrouvons à l'Université, au barreau, à la Cour d'appel. Avec la haute industrie ils forment le parti doctrinaire gantois.

Ils ont l'hôtel de ville et le collège causera au gouvernement central des ennuis continuels. Par lui ils tiennent l'administration et leur besoin d'autonomie n'est vraiment satisfait qu'avec l'organisation d'un solide réseau d'écoles. Ainsi armés ils sont une faction. En 1834, quand les loges de Belgique, qui jusqu'alors avaient le prince Frédéric pour grand maître, lui préférèrent de Stassart, les loges gantoises feront brutalement leur schisme. Voilà peut-être le trait le plus violent de l'autonomisme gantois. Car que veut au juste cet autonomisme? Il ne le sait pas très bien lui-même. C'est un parti de mécontents. Il s'intitule lui-même parti de la Restauration et par là veut dire qu'il revendique le monopole de l'ordre, un ordre à lui, conforme à ses principes jacobins. Suivons-le, maintenant, dans son évolution. C'est à grand-peine que Defacqz, en 1846, parviendra à l'introduire au Congrès libéral et il y faudra toute l'autorité d'Hippolyte Rolin. Rolin lui-même, comme d'Helhougne, est un Gantois avant tout. Ces grands orateurs, qui eussent pu faire de grands ministres, ne l'ont pas été parce que, dans leur parti, on n'aimait pas les ministériels. Sous Guillaume était ministériel tout ce qui pactisait avec Van Maenen. Aujourd'hui on refuse de former équipe avec des Bruxellois. Jamais, jusqu'en 1894, un Gantois ne sera ministre, sauf dans une combinaison purement libérale. Et encore les seuls qui veuillent y consentir seront Rolin et Rolin-Jacquemyns, dans les cabinets homogènes de Rogier en 1847 et de Frère-Orban en 1878. Au Congrès ils ont boudé. C'est que le Congrès était unioniste, comme les cabinets de Decker, la bête noire du doctrinarisme gantois. Nothomb, Van de Weyer, Frère-Orban leur présentaient des garanties, mais seulement dans la formule Rogier-Frère-d'Hofstmidt-Rolin (1847) ou dans celle de 1878 avec Graux-Van Humbeek-Bara. M. Van Kalken qui a si finement étudié les principaux chefs de l'unionisme, ne mentionne pas un seul Gantois. C'est qu'il n'y en a pas, pas plus que de ces nombreuses familles mi-libérales, mi-catholiques, comme on en trouve ailleurs. Ypres a donné deux Van den Peerenboom, un à droite et un à gauche, Jacobs était fils de libéral, comme Woeste, Beernaert était d'origine libérale, et stagiaire de Dolez. Le premier Gantois de grande allure qui marqua l'évolution au catholicisme du libéralisme modéré fut de Smet de Naeyer, mais il appartenait à la nouvelle génération, celle de Van den Heuvel et de Nypels, les amis de Pirmez et de Dolez, qui naissait quand les premiers progressistes commençaient à épouvanter les derniers unionistes.

Le Gantois est donc un antiministériel. Qu'on nous pardonne cette expression qui n'est valable que pour un temps et un milieu donnés! L'hégémonie des Lippens et de Kerchove à l'hôtel de ville ne cessa qu'avec le bon Emile Braun, qui n'était pas Gantois, et par la grâce des catholiques, qui le poussèrent pour faire pièce à Hippolyte Lippens, dont les manières doctrinaires effrayaient le corps électoral démocratique. L'époque commença alors de la poignée de main facile et du coup de chapeau bon enfant que l'orangiste ne pratiquait pas, retiré dans sa tour d'ivoire et méprisant la foule autant qu'il boudait les milieux bruxellois.

Citadin et municipal, le doctrinaire gantois est demeuré fidèle à sa parenté orangiste en ce qu'il est conservateur. C'est un immobiliste. Il n'a donné au socialisme aucune recrue. Le jacobin liégeois, anticlérical avant tout, connaît tous les extrêmes. Il y a place à Liège pour des saint-simoniens et des fouriéristes, pour des colusiens ou socialistes agraires. Ailleurs autant qu'à Liège on trouvera des démagogues un peu fous comme Jottrand qui gèreront toutes les mouches venues de Pologne, de Paris ou d'ailleurs. Marx habitera Bruxelles et y trouvera quelques amis jusqu'au jour où la police le reconduira poliment à la frontière. Il y aura surtout à Bruxelles des réfugiés politiques après 1851, depuis Hugo et Proudhon jusque Deschanel, Quinet, Bancel et Madier Montjau. Toute l'enfance des Janson, des Féron, des Demeur sera bercée par les utopies de cette équipe française de conférenciers et de polémistes. On peut leur attribuer la paternité du libéralisme pro-

gressiste. A Gand il n'y a pas de progressistes. Tout au plus Cambier risquera-t-il une liste électorale plus audacieuse. Au Foyer on verra quelques conférences où Charles de Kerchove révélera Quinet, alors en plein succès de son *Marnix*. Un échevin nommé Voituren essaiera de pousser une loge au progressisme. Il sera abandonné par le gros du parti. En 1912, Emile Braun osera préconiser le cartel des gauches, mais l'opinion le lui reprochera amèrement et la *Flandre libérale* de Callier se prononcera nettement contre lui.

C'est qu'avec les Callier nous touchons à un milieu social très hermétique et très raffiné, qui domine toute la vie intellectuelle en Belgique du prestige de ses docteurs et de la vigueur de ses polémistes. Il suffit, pour chercher les noms, de consulter le *Liber Memorialis* de l'Université et les annuaires judiciaires. On verra se rencontrer à Gand, autour de l'Université et de la Cour, une foule de juristes et de médecins, d'économistes et de philologues. Il en vient de tous les coins du pays, comme Laurent qui est Luxembourgeois, et une école nombreuse dont les noms ne sont pas éteints, loin de là. Par eux, l'immobilisme social des fabricants trouve un antidote intellectuel. Grâce à eux, le doctrinarisme orangiste cesse de se recruter uniquement parmi les fabricants. Aussi bien leur indépendance scientifique et leurs audaces libres penseuses consacreront leur autonomie. Tous bourgeois, ils ne parlent que le français. Souvent, comme chez les Rolin, ils auront beaucoup d'enfants et leurs alliances resserreront encore ce cénacle hautain. Au cœur même de la Flandre il se forme ainsi une cellule libérale et jamais progressiste, farouchement anticléricale et jamais socialisante. Elle existe encore, plus florissante que jamais. C'est la classe des fransquillons de l'Université et du barreau de Gand.

Ailleurs, César de Paepe et Hector Denis ont franchi la porte d'une université. Le socialisme gantois est ouvrier et manuel. Ailleurs, le socialisme a choisi ses meilleures recrues dans le libéralisme. Le socialisme gantois n'a eu besoin ni d'un Brunet, ni d'un Destrée, ni d'un Furnémont, ni d'un Vandervelde. Il est sorti en vareuse de travail et en casquette d'un atelier de la Lys ou de la Louisiane, sociétés textiles. Ses mains sont calleuses. Son chef est un ancien typographe. Parmi ses ténors on ne trouve ni un ingénieur, ni un avocat, ni un mormalien. Au lieu que le barreau de Bruxelles ou de Liège compte de brillantes exceptions socialistes, les avocats gantois de cette couleur sont deux. Il y a un avoué et peut-être un huissier. Point de jeunes enthousiastes qui se font remarquer par des exubérances révolutionnaires. Point de Mathieu, ni de Somerhausen, fils de progressistes. Il existe aujourd'hui un Rolin socialiste, mais il s'est au préalable établi à Bruxelles. Les chefs socialistes de Bruxelles et de Charleroi sortent de la bourgeoisie et vont au peuple. Ceux de Gand viennent du peuple et se font millionnaires.

L'orangiste était bourgeois, libéral et fransquillon. En quoi a-t-il changé? Est-ce qu'à travers les généalogies on n'aperçoit pas directement dans le libéral gantois d'aujourd'hui le grand-père orangiste et antiministériel, tout comme l'Anversoï qui tire à boulets rouges sur un gouvernement bruxellois qui ne choisit pas ses membres dans le monde des armateurs pourrait bien être le petit-fils de cet autre Anversoï qui, voyant désert, les quais de son port, suppliait le prince Frédéric de marcher sur Bruxelles pour rosser la canaille? Mais l'Anversoï est un nouveau riche, versatile et seulement utilitaire. Chez lui la fortune est rapide et volage, comme l'opinion. A Gand rien ne se fait que lentement. Les rancunes sont durables et se cristallisent dans des codes. Il y a eu des orangistes partout, et plus spécialement à Anvers. Gand a été seule à posséder un parti orangiste.

CHARLES D'YDEWALLE.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Les Dames de la Miséricorde

Il y a une question que les Tartufes affectent de n'aborder si j'ose dire, qu'avec des gants et des pincettes : celle des filles appelées improprement filles de joie, et qui sont des filles de douleur (1). De misérables créatures, au seuil de l'innocence et de la jeunesse, sont séduites par le prestige de la chair, par la fièvre des saisons. Un instant rend criminelles une enfance et une adolescence virginales. Criminelles aux yeux de qui? Aux yeux des juges? Aux yeux du Juge souverain? Jésus, si dur pour les Phariséens, s'attarda sur la margelle du puits de Samarie avec la fille diffamée. Une seule créature, après sa mère virginale, put, durant sa vie, toucher son corps-hostie : Marie-Madeleine. Il supporta le parfum de la courtisane et l'hommage de ses cheveux. Il dit : « Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé. » Qu'est-ce que l'amour? C'est la folie! Un amour géométrique, raisonnable, budgétaire, c'est la dot, c'est le coupon de rente, c'est la cote de la Bourse. Dieu a droit à un amour immodéré.

M^{lle} de Lamourons, Bordelaise, fondatrice de l'œuvre de la *Miséricorde*, aime Dieu d'un amour sans mesure et déraisonnable. Quand elle créa, dans les ruines révolutionnaires, après les saturnales du Directoire, l'asile pour les colombes lasses de vertige, maintes personnes de raison et de dévotion heurtèrent leurs fronts d'un index ironique. Elles dirent : « Où va-t-elle? Croit-elle que l'on puisse purifier les cœurs et les corps comme on lave les linges et les draps? Qui a bu, boira. » Insensible aux épigrammes du siècle, cette fille de Dieu, appuyée sur l'Eternité, domina son temps. Elle acquit un vieux couvent sécularisé, et elle en fit l'hôtellerie ou — pour parler plus juste et plus froide — l'étable des brebis égarées. Qui vient, de n'importe où, après n'importe quelle aventure, est accueilli. C'est la frange du manteau du Maître. On la touche et l'on est guéri.

Le XVIII^e siècle, qui vit naître M^{lle} de Lamourons, avait incarné l'idéal de la femme moderne dans Manon Lescaut. Mais l'amante de Des Grieux s'en va mourir loin de son clocher, dans un autre hémisphère. C'est une galéienne. Le temps du Bien-Aimé n'est pas très aimable aux aimées. A la Révolution, la courtisane trône sur les tabernacles. C'est la déesse Raison. Elle a pour auréole le triangle de la guillotine. On ne sait ni qui vit, ni qui meurt. Malheur à ceux qui naissent sous le calendrier de Fabre d'Eglantine! Au lieu des saints rustiques de village, qui sentent bon l'estragon, la fraise et la ciboulette, il y aura, pendant quinze années, l'épopée, la guerre. L'homme est une chair à canon, et la femme une chair à soldats. Le romantisme proclamera, avec Vigny, Hugo, Dumas, Musset, la réhabilitation de Madeleine. Mais on mènera chaque soir, dans le panier à salade, Madeleine à Saint-Lazare.

La vie de M^{lle} de Lamourons, dévouée aux filles perdues, est celle d'une femme de cœur. C'est une femme et c'est une chrétienne. Elle croit contre toute espérance. Elle ne doute pas plus de Dieu que du soleil. Elle entend les desseins les plus chimériques. Elle essaie de réconcilier, dans le miracle de l'Evangile, la raison, la chair et le sang. Certes, elle croit au péché. Mais elle croit encore plus à la miséricorde de Dieu.

A brebis tondues, Dieu mesure le vent. Et il y a le vent irrésistible de la grâce. Il souffle sur ceux qui le méritent, non par leur force mais par leur débilité.

(1) *Les Dames de la Miséricorde*, par JEAN BALDE. Collection « Les Grands Ordres monastiques et Instituts religieux ». Grasset, éditeur.

La *Miséricorde* de Bordeaux est une gasconnade divine. Au pays de Montaigne, de Montesquieu, de Fénelon, elle montre ce que peut contenir de réalité le livre le plus chimérique : l'Évangile. En vain, on édifie salente et les constitutions. Les pauvres filles errent dans la nuit. Et la parole du Maître demeure souveraine : « Il leur sera pardonné. »

M^{lle} de Lamourons sous tous les régimes est actuelle. Il y a toujours des pauvres parmi nous. Hygiène, morale, cela aboutit à quoi ? Prison, tribunaux...

M^{lle} de Lamourons est la charité. C'est le Christ sur la margelle de la fontaine. C'est l'eau vivifiante qui enlève toutes les impostures.

Pour écrire cette biographie évangélique et gasconne, il fallait une femme. Il fallait une fille du pays. Jean Balde, romancière, poète, historienne, a réconcilié l'érudition, l'imagination et la sensibilité. Elle a fait revivre cette femme pleine de vertus, d'abnégation et d'abstinence, qui a enfanté et qui enfante tous les jours une génération de filles purifiées. On peut souhaiter plus de justice et d'équité à des infortunées qui ont repris, après quelques heures d'ivresse, le chemin de la pénitence. Mais, tant que les sociétés laïques n'auront que le panier à salade, il est équitable de reconnaître le miracle bordelais et évangélique de la *Miséricorde*.

JEAN-JACQUES BROUSSON.

Maurice Alliaume (1882-1931)

Maurice Alliaume, né à La Louvière le 28 juin 1882, vint, jeune encore, résider à Héverlé-lez-Louvain où les nécessités du service avaient appelé son père, attaché en qualité d'ingénieur provincial à la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux. Ses humanités terminées, il entra aux Ecoles spéciales pour y suivre les cours du grade d'ingénieur civil des mines. « Dès la première année d'université, écrit M. Van Hecke (1), il prit une part active aux travaux du Cercle mathématique où il rencontra de nombreux camarades de promotion qu'animait un esprit très scientifique. Dans la livraison de mai 1901 de la revue internationale *L'Enseignement mathématique* paraît son premier article [...] où les dons pédagogiques de l'auteur s'avèrent déjà remarquables. Sous l'influence des professeurs Pasquier et Goedseels, il s'oriente bien vite vers la carrière de l'enseignement et, pour cela, mène de front les études du grade d'ingénieur et celles du doctorat en sciences physiques et mathématiques qu'il termine toutes deux brillamment. Sa dissertation doctorale consacrée à la « Théorie de la propagation des ondes liquides dans les tuyaux élastiques » et présentée au concours pour la collation des bourses de voyages lui valut une bourse de deux années et son mémoire fut imprimé aux frais de l'État. Rentré de Paris, où il avait passé ces deux années, « il débuta (je cite encore M. Van Hecke) comme professeur de mathématiques supérieures au Collège communal de Dinant. Sa carrière y fut brève, il n'y resta que deux mois. Sur les conseils de Goedseels, il sollicita et obtint — au début de 1907 — la place de professeur de mathématiques, de chimie et de dessin à bord du navire-école stationnaire *Comte de Smet de Naeyer*. Il cumula ses fonctions avec l'enseignement des mathématiques au cours scientifique du Collège Notre-Dame d'Anvers jusqu'en 1913. A cette date, il fut nommé chargé de cours à l'*Alma Mater* et suppléant de Goedseels pour l'astronomie, la géodésie, la géographie mathématique, la topographie, le calcul des probabilités et la théorie des erreurs d'observation y compris la théorie des moindres carrés, la géométrie descrip-

tive appliquée. Après la guerre, en 1919, il devint titulaire de ces cours, auxquels vinrent s'ajouter successivement, la même année, la mécanique céleste — d'abord en qualité de suppléant de Pasquier et de titulaire en 1925 — et, en 1921, la géométrie analytique » (*loc. cit.*, p. 195). En 1921 encore, « l'un des premiers en Belgique à s'occuper de relativité, il en fit l'objet d'un cours de doctorat » (p. 201); enfin, il professa un cours libre de nomographie et « il collabora, dès sa création, après l'armistice, à l'École supérieure de jeunes filles de la rue d'Arlon, à Bruxelles » (p. 200).

* * *

Si j'ai tenu à rappeler dans quel domaine extrêmement vaste et varié s'exercèrent les talents de Maurice Alliaume, c'est afin de donner une idée, trop sommaire, hélas! de la prodigieuse diversité d'un enseignement dont la fécondité ne peut apparaître qu'à l'étude détaillée des travaux du maître; je reviendrai plus loin sur ces derniers.

Mais, avant d'évoquer le savant, je voudrais faire revivre le souvenir du professeur, car c'est lui qui d'abord s'imposait à l'admiration et à la sympathie de ses élèves. C'est en 1920 que j'eus l'heureuse fortune d'assister à ses premières leçons. D'emblée, il nous conquit par son brillant talent d'exposition et son sens pédagogique remarquable : pas de formules surannées, aucune pédanterie livresque, mais un exposé jaillissant, alerte, émaillé d'expressions aussi pittoresques que personnelles, où jamais la rigueur ne cédait ses droits pour une verbeuse pompeuse ou une recherche immodérée du mot nouveau pour lui-même. Sous l'aisance de l'exposé, on devinait la minutieuse préparation et la maturation de l'idée dans le silence propice du cabinet de travail. Ennemi de l'improvisation en laquelle il savait cependant exceller — témoin la spirituelle allocution qu'il nous fit lors d'un banquet du Cercle pédagogique où une vice-présidence qu'il assumait et une absence inattendue l'avaient amené à prendre la parole à l'improviste — il ne livrait à son auditoire qu'un enseignement profondément médité qu'il perfectionnait sans relâche.

Non seulement il exerçait sur ses élèves cette emprise intellectuelle, mais il savait se montrer homme d'action; son énergie personnelle imposait une discipline stricte et il savait trouver naturellement le mot bref qui domine et mate toute tentative de désordre : il était ainsi un remarquable et complet éducateur. J'ai, en effet, gardé le souvenir de cette « première Mines » de 1920 où quelques éléments isolés mais violemment turbulents faillirent brouiller professeurs et élèves. Déjà ils avaient réussi à faire suspendre un cours et peut-être se préparaient-ils à une nouvelle offensive lorsque les hasards ou la conduite des opérations les amenèrent en face de M. Alliaume. Je me souviens parfaitement de l'instant où ce dernier crut deviner dans son auditoire quelques mouvements suspects et des brèves et cinglantes paroles par lesquelles il riposta. Elles furent d'ailleurs définitives, car les troubles se tinrent cois. Il suffit d'avoir un peu enseigné pour savoir combien pareille autorité contribue à l'épanouissement et à la robustesse de l'enseignement de celui qui la possède. Éternelle question de la main de fer dans le gant de velours! Pour qu'une leçon soit profitable — et ceci est surtout vrai pour l'enseignement primaire et secondaire où professeur et élève collaborent plus activement qu'à l'Université — il faut que l'élève y assiste l'esprit dispos et le cœur léger, et ceci suppose chez le professeur de la souplesse et de la bonté sans rudesse; encore faut-il cependant que le professeur soit assuré de la parfaite discipline de son auditoire qu'il obtiendra bien moins par une sévérité calculée que par une aisance naturelle à dominer ses élèves. Cette aisance naturelle qui accompagne souvent le vrai savoir, M. Alliaume la possédait; et pour que rien ne manquât à la perfection d'une carrière à laquelle il était naturellement destiné, la Providence lui avait encore généreusement octroyé les qualités du cœur. Autant, plus encore, si c'est possible, que le professeur, M. Alliaume restera pour nous le plus dévoué des protecteurs et le plus sage des conseillers aux heures difficiles.

D'une grande sévérité pour lui-même, il était justement exigeant envers ses élèves. Un examen, une interrogation de fin d'année ne constituaient pas pour lui une entrevue avec l'élève que l'on fait brève parce qu'ennuyeuse; c'était une vérification soignée et méthodique des connaissances acquises et du travail accompli. Comment, d'ailleurs, eût-il pu concevoir autrement l'œuvre professorale, quand sa conscience professionnelle admirable lui interdisait tout compromis ou toute faiblesse vis-à-vis de lui-même?

(1) Dans l'éloge funèbre prononcé, comme doyen de la Faculté des Sciences, en séance académique de l'Université à Louvain. Voir *Revue des Questions scientifiques* de mars 1932.

Nous l'avons vu pénétrer aux Ecoles spéciales dès 6 h. 1/2 pour y commencer ses interrogations de fin d'année et les poursuivre jusque 18 heures; comme je l'ai dit, ses exigences y étaient strictes; il n'était pas rare qu'un futur docteur en sciences mathématiques fût interrogé pendant une ou deux heures sur une seule matière de cours. Le récipiendaire trouvait cela naturel; il eut paru absurde de supposer qu'un professeur aussi remarquable de clarté, de ponctualité, de méthode enfin, se fût contenté d'un « à peu près » que toute sa vie eût démenti.

Plus spécialement encore, « c'était sur ses étudiants de doctorat en sciences mathématiques que l'action du maître était plus efficace, et à leur profit que ses dons admirables d'animateur s'exerçaient dans toute leur ampleur » (*loc. cit.*, p. 196). En doctorat, l'auditoire est restreint, l'atmosphère est plus familière. M. Alliaume y communiquait, encore une fois naturellement, sa passion du travail et son horreur des idées imprécises; la discussion y était permise et le travail se faisait souvent en commun. Que de fois, invités à réfléchir sur une question que le maître avait développée avec son originalité coutumière, étions-nous, dès le cours suivant, priés d'en fournir à notre tour le commentaire! Souvent, l'exposé avait été si clair, si fouillé qu'il était fort malaisé d'y ajouter et surtout d'y changer quelque chose. Pourtant, dans cet examen théorique de dernier doctorat, qui, de fait, était plutôt une discussion qu'une simple interrogation, il lui arrivait de demander au récipiendaire les améliorations qu'il croyait pouvoir apporter à une théorie enseignée. Si ce dernier ne pouvait qu'avouer sa confusion, il n'insistait pas davantage et passait à l'examen d'une autre partie du cours.

J'ai eu l'honneur d'être guidé par lui dans l'élaboration de ma dissertation de doctorat. Alors vraiment, j'ai pu, autant qu'on le peut à vingt ans, apprécier M. Alliaume à sa mesure. Périodiquement, il convoquait ses élèves pour leur soumettre l'état de leurs recherches; « il en résultait, comme l'a si bien dit M. Van Hecke des discussions dans lesquelles, après avoir mis son interlocuteur très à l'aise, [...], il réfutait les contradictions avec une courtoisie et un respect de la pensée d'autrui qui vite pansaient les moindres blessures d'amour-propre et suscitaient une affection enthousiaste pour le maître » (p. 197). Il n'est pas rare que, dans l'étude d'une question particulière, les connaissances d'un étudiant de doctorat dépassent celles du professeur; c'est à l'analyse des difficultés accidentelles que l'on peut seulement mesurer la différence de pénétration du maître et de l'élève. Tous les étudiants de doctorat ont connu des questions rebelles: ainsi, s'il est relativement aisé de chercher la solution approchée d'un problème, moyennant telle approximation que l'on se fixe à l'avance, il est souvent bien plus difficile de dégager d'une formule que l'on sait approchée, les approximations admises tacitement par son auteur. Un jour, je me trouvais devant pareille difficulté; après des heures de recherches infructueuses, je me décidai à la soumettre à M. Alliaume. Je fus émerveillé de la promptitude avec laquelle il la résolut; une simple inspection de la question lui avait suffi pour en fixer les contours précis et en esquisser la solution; le lendemain matin une lettre me parvenait contenant la solution complète et je ne fus pas surpris d'apprendre qu'après en avoir étendu la portée, il en avait fait, peu de temps après, l'objet d'une note adressée à l'Académie des Sciences de Belgique. Tout le monde sait que c'est principalement à l'occasion de l'enseignement que les difficultés d'une question apparaissent et que les sujets de recherche se présentent d'eux-mêmes; on conviendra cependant que cet exemple, pris sans doute entre tant d'autres, démontre éloquemment le grand talent de celui qui, très modestement, n'hésitait pas à m'entretenir de certaines difficultés qu'il avait, lui aussi, rencontrées, allant même jusqu'à citer le nom de tel maître éminent qu'il avait consulté.

Tout entier à sa tâche, très pénétré de la grandeur de sa mission qu'il considérait, selon l'heureuse expression de M. Van Hecke, comme un véritable apostolat, il avait voué à ses élèves un attachement indéfectible. C'étaient, pour lui, les membres d'une grande famille, qu'il réunissait chaque année dans cette section mathématique du Cercle pédagogique dont il était l'animateur. Entre tous ses élèves dispersés, il maintenait ainsi un contact étroit grâce à cette rencontre annuelle qu'il présidait avec clairvoyance et naturelle pondération. Ses charges professionnelles très lourdes lui laissent bien peu de loisirs; il en consacra cependant une part importante à correspondre avec ses anciens élèves, n'hésitant pas à les convoquer pendant les vacances ou à leur adresser de longues lettres pleines de conseils utiles que son expérience affectueuse lui dictait.

Il me resterait, pour être complet, à examiner l'œuvre scientifique du défunt. Encore faut-il renoncer à signaler, comme elle le mérite, l'activité qu'il déploya au sein des sociétés savantes, principalement à la *Société Scientifique de Bruxelles* où sa part est lourdement ressentie, à la *Fondation Universitaire* où il représentait l'Université de Louvain, au *Comité national de Recherches* et à la *Société belge d'Astronomie*!

Une analyse, même sommaire, de ses travaux scientifiques ne peut trouver ici sa place. L'œuvre de Maurice Alliaume est à la fois trop vaste et trop spéciale pour les lecteurs de cette revue; ses traits les plus saillants en ont été fixés dans l'éloge funèbre déjà mentionné du savant.

Dans la livraison de janvier 1932 de la revue belge *Ciel et Terre*, on trouve une liste bibliographique de ses travaux faisant suite à un article nécrologique dus l'un et l'autre à M. Ang. Collard, bibliothécaire de l'Observatoire royal de Belgique. Cette liste contient cent titres se rapportant à des recherches faites dans les nombreux domaines où la sagacité du maître put s'exercer à l'occasion de son enseignement. Lorsqu'on pense que son entrée à l'Université date de 1913 et que son activité fut pratiquement interrompue durant la guerre, on reste confondu de l'étonnante fécondité d'une œuvre qui, s'échelonnant sur une période d'une dizaine d'années, fournit la pleine mesure de la haute intelligence de son auteur.

M. Alliaume a publié le plupart des cours universitaires qu'il a professés: la 1^{re} édition de son *Cours d'astronomie* parut en 1920 et la 2^e édition était en voie de publication lorsque la mort vint le surprendre; son *Cours de géométrie analytique* en trois tomes parut en 1929-30 et son *Cours de calcul des probabilités* fut édité en 1927.

Suivant l'exemple des savants français Borel, Hadamard, J. Tannery et d'autres qui ont doté l'enseignement secondaire de leur pays de manuels remarquables, il avait, dans son désir de préparer pour l'Université des élèves en possession de connaissances mathématiques précises, publié, en collaboration avec M. Dory, un excellent *Précis*, puis un *Traité de trigonométrie*, destinés à l'enseignement moyen.

Quant à ses recherches proprement dites qui constituent la partie essentielle de son œuvre et sur lesquelles il m'est impossible d'insister ici, elles sont insérées dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, aux *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences de Paris*, les *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles* et d'autres publications que je ne puis songer à citer toutes.

Je m'en voudrais cependant de ne pas mentionner spécialement la grande place qu'il a occupée à la *Société Scientifique de Bruxelles*. Les *Annales de la Société* n'ont pas publié moins de vingt-six de ses notes et rares furent les sessions où M. Alliaume n'y présenta un de ses travaux. Quant à sa contribution à la *Revue des Questions scientifiques*, elle est de premier ordre, et voici comment s'exprimait, à ce propos, M. le baron de la Vallée-Poussin, secrétaire général de la *Société Scientifique*, dans l'allocution qu'il prononça aux funérailles de son collègue: « Ses articles magistraux: sur la rigidité de la terre, sur le calcul des probabilités et les sciences expérimentales, sur l'astronomie et la cosmogonie, témoignent de l'étendue de ses connaissances, de la sûreté de son jugement et de son talent d'exposition. La bibliographie de la *Revue* lui doit les analyses de nombreux ouvrages. On y découvre, sous une forme enjouée, une critique souvent pénétrante et tout émaillée d'observations personnelles. Mais ce que la *Revue* lui doit de plus précieux c'est, sans doute, sa *Chronique d'astronomie*, rapport qu'il présentait fidèlement tous les ans depuis 1921 sur l'évolution et les progrès de la science du ciel pendant l'année, travail considérable condensant de nombreuses lectures, faisant grand honneur à la *Revue*, mais tâche bien lourde pour un homme déjà surchargé par ailleurs. Nous savons qu'il y consacrait les trop courts loisirs laissés par le temps libre entre la fin des cours et le commencement des examens (1). »

* * *

Bref, s'il a été grand par l'esprit, Maurice Alliaume l'a été plus encore par le cœur. A vingt ans, nous avons été frappés davantage par le premier aspect de sa personnalité; à présent que notre classification des valeurs humaines se précise, les raisons surgissent, nombreuses, de donner la palme à l'homme de cœur.

(1) *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*, série A « Sciences mathématiques », t. LI, 29 décembre 1931, p. 90.

Mon témoignage est celui d'un élève qui l'a aimé et admiré et dont le seul espoir est d'avoir traduit fidèlement les sentiments de haute admiration et de profonde gratitude qui ne cesseront d'animer les quelques générations d'élèves pour lesquelles il fut et restera à la fois le maître inoubliable et l'instimable bienfaiteur.

EDGARD HEUCHAMPS,
Docteur en sciences physiques et mathématiques,
Ancien élève
de l'École Normale Supérieure de Paris.

Guerre et pacifisme

A propos de « *Flammes sacrées* » de Guido Milanese

Un livre de guerre. Encore un ? Eh oui, on en a tant écrit, et des plus retentissants, pour inspiérer l'horreur de la bataille, pour montrer la face sanglante et reconstruite de la guerre. Sous prétexte d'empêcher l'humanité de recommencer cela, on a retracé les plus épouvantables scènes de l'immense tragédie. Un frisson d'horreur et de dégoût secoue le lecteur de Barbusse et de Remarque. Avec un impitoyable réalisme, ils donnent, de la guerre, un tableau d'une indéniable mais incomplète vérité, vision d'enfer matériel et moral, qui dépasse les plus puissantes imaginations de Dante.

Ah ! certes, il faut tout faire pour éviter le retour de telles horreurs ! Et, si l'on garde encore quelque chose d'humain, on ne peut que se proclamer pacifiste après ces lectures. Se peut-il que des hommes d'Etat, froidement, se résolvent à déclencher la guerre, condamnant des milliers et des millions d'innocents à des souffrances inouïes et à une mort atroce ? Comme l'on comprend que les âmes sensibles, éccœurées de ce spectacle, essaient d'organiser la pacification du monde, en créant des ligues pour la paix, en prêchant la grande fraternité humaine. Et, si elles sont chrétiennes, elles insistent avec raison sur la charité qui devrait unir tous les hommes dans la paix du Christ.

Malheureusement, après tant de siècles de christianisme, nous n'en sommes pas encore à éliminer la guerre de nos perspectives d'avenir. Nous en voilà même plus éloignés qu'à d'autres périodes de l'histoire, où l'Eglise, plus écoutée qu'aujourd'hui, avait réussi à diminuer considérablement les risques de conflits entre peuples chrétiens.

Aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur terre, et parmi eux des gouvernants cupides et passionnés, la suppression de la guerre restera une utopie. La fraternité universelle n'est une réalité définitive qu'au Ciel.

Même les peuples pacifistes sont obligés de se préparer à la guerre, s'ils ne veulent pas se livrer sans défense aux injustes agressions des nations belliqueuses. Qu'ils répètent que la guerre est une chose horrible, qu'ils en stigmatisent l'injustice et proclament leur volonté de paix ! Mais ils seraient dupes de leur propre propagande, s'ils perdaient le sens des réalités humaines, s'ils n'affirmaient avec énergie, en même temps que leurs dispositions pacifiques, leur obstination à défendre leur sol contre toute invasion.

La jeunesse, dit-on, est intoxiquée par l'éducation du patriotisme, par l'exaltation des guerriers et des conquérants. Elle grandit dans l'admiration des héros de l'histoire grecque et romaine, alors qu'il faudrait célébrer devant elle les grands bienfaiteurs de l'humanité, les savants et les saints.

Qu'on exalte les uns et les autres ; ce sont deux beaux types d'humanité. Ce serait une erreur grossière que de négliger le culte du patriotisme et des gloires militaires. L'expérience a trop bien prouvé la nécessité d'inculquer le dévouement à la patrie jusqu'à la mort.

Il est bon de proposer à l'admiration de la jeunesse les exemples héroïques. Il est souhaitable qu'à côté des Remarque et des Barbusse il y ait des Milanese pour retracer la face magnifique et glorieuse de la guerre, l'héroïsme du sacrifice pour le salut de la patrie.

Que les éducateurs sachent donc gré à M. l'abbé E. Leclercq d'avoir traduit *Flammes sacrées* (Edit. Rex, Louvain), dont l'ardeur embrasera d'idéal patriotique l'âme de la jeunesse !

Flammes sacrées ! Monument de gloire élevé aux héros d'Italie, qui ont bravé toutes les horreurs de la guerre, parce qu'ils avaient au cœur l'amour de la patrie. Leurs actes sont dignes des plus grands héros de la Rome antique. Leurs noms mériteraient d'être illustres comme ceux que l'histoire répète d'âge en âge.

Guido Milanese raconte leurs exploits avec un enthousiasme enflammé, non sans certaine grandiloquence propre à l'Italie et mise en spécial honneur par le fascisme. Les prouesses de ses héros n'avaient pas besoin de cet ornement emprunté. Elles sont éloquantes par elles-mêmes, et un récit tout objectif, à la Cornelius Nepos où à la Tite-Live, eût produit un effet plus direct. D'autant plus que Milanese gonfle son style de figures qui n'ont rien de la mesure classique.

A propos d'un jeune héros, Enrico Toti, jusqu'alors méconnu, dont la valeur est pour la première fois appréciée par ses chefs, les métaphores de Milanese éclatent : « La chrysalide de gloire sentait le cocon de son adolescence s'amollir, se dissoudre et laisser pénétrer la lumière par un petit trou, à travers lequel, libre de scories, elle allait prochainement s'envoler pour se charger les ailes de poudre d'or et, bien haut, en un vol infatigable par-dessus toute chose vulgaire, devenir amulette fixe et précieuse d'Italie, victorieuse de toute mort et inattaquable par le temps (p. 42). »

Plus loin, le héros, frappé à mort, jette encore sa béquille à la face de l'ennemi : « Et la béquille vola : dans l'air tragique elle décrivit un arc que jamais le poids des siècles ne parviendrait à faire crouler, fondement impérissable de la voie triomphale tracée pour les futures légions d'Italie en marche vers l'Orient (p. 66). »

Ce style paroxyste, du chauvinisme le plus... chaud, relève de Gabriele d'Annunzio et s'accorde au ton des harangues fascistes. Combien nous lui préférerions la forte sobriété d'un Giovanni Papini !

Mais soit. La jeunesse ne dédaigne pas une certaine emphase, si elle part d'un principe généreux. La fanfare guerrière exalte l'héroïsme.

L'une des plus émouvantes de ces monographies de héros est celle d'Achille Martelli, « L'homme en morceaux » qui, après des exploits comparables aux prouesses des romans de chevalerie, criblé de blessures mal guéries, s'obstine à réparaître aux premières lignes malgré l'opposition des chefs. Il réussit, par son éloquence et par le prestige de sa valeur, à transformer en bataillon héroïque une bande de mutinés qui, cédant au désespoir et aux sourdes menées socialistes, s'étaient révoltés, officiers, gradés et soldats. Chargé du commandement de ces énergumènes, avec la mission de se servir de tous les moyens, y compris le peloton d'exécution pour rétablir la discipline, il opéra, par la seule persuasion, le miracle du redressement.

Et c'est ainsi que, tout comme les autres, les Barbusse et les Remarque, Milanese ne cache pas les tortures physiques ni les turpitudes de la guerre. Mais comme son point de vue est différent ! Et comme il est supérieurement réel, car, Dieu soit loué, il y a eu

dans la guerre un immense déploiement d'héroïsme, d'énergie et d'endurance; la grandeur morale de l'homme y apparaît autant et plus que sa cruauté et son égoïsme.

Les réalistes qui, délibérément, laissent dans l'ombre la réalité de l'idéal ne méritent pas le nom de réalistes.

PAUL HALPLANTS.

Trois hommes dans un bac à moules

Après avoir outrageusement volé un titre à Jérôme K. Jérôme, je me disposais à plagier Joseph de Maistre dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg*. Vous vous rappelez :

« Au mois de juin 1932, à la fin d'une journée pas fort chaude, je remontais l'Escaut dans un bac à moules, avec le secrétaire privé de T., ministre d'Etat de Belgique, et un Verviétois qu'une foule d'événements bizarres avaient poussé dans ce bâtiment. L'estime réciproque, la conformité des goûts, et quelques relations précieuses de services et d'hospitalité, avaient formé entre nous une liaison intime... »

Mais c'eût été trop facile, sans compter que ce préambule n'eût plus été dans les goûts de notre époque, et que par surcroît il eût trahi la vérité historique, comme la trahit le titre en ne parlant que de trois hommes. Car cette trinité masculine était auréolée d'une présence féminine.

Trois raisons, toutes majeures, pour lesquelles j'ai dédaigné de m'inspirer du comte de Maistre pour l'introduction de ce récit. Quant à ce dernier, je me borne à le présenter sous la forme d'un journal de bord.

Personnages :

Le capitaine-proprétaire : un imperméable acheté aux Galeries, surmonté d'une casquette marine qui, arborée dès Bruxelles, y faisait sensation. Une valise garnie d'une série d'étiquettes d'hôtels et de compagnies de navigation. Dans la valise, des bouteilles de bière et d'eau gazeuse, deux mètres cinquante de tuyau d'arrosage, et divers accessoires guère plus disparates.

L'esthète-inappétent : l'inappétence est le contraire de la boulimie. L'inappétent est un individu qui ne se sent d'attrait pour aucune matière ingurgitable, et professe un total mépris à l'endroit des choses de l'estomac. Sa pâture est presque exclusivement intellectuelle; l'inappétent se nourrit de livres.

L'élément-féminin : comment en parler dignement? Deux chapeaux aussi ravissants l'un que l'autre (l'un pour le soleil, l'autre pour le vent); deux délicieuses paires de souliers (l'une pour la terre ferme, l'autre pour le bord); une parfaite inexpérience des équipées nautiques — mais du cran avec le sourire. Un juste milieu entre la boulimie et l'inappétence signe de raison et de pondération. Loquacité moyenne.

L'auteur-de-ces-lignes, quatrième larron, incapable de parler de lui-même : la modestie est son fort.

Acte premier : le samedi.

Tùùtt...

Le port d'Anvers, bariolé et confus. L'Albertville tout gris, déchargé, semble hissé sur la pointe des pieds pour venir regarder ce qui se passe sur le quai. Il ne s'y passe rien, Albertville, mais nous y passons : le capitaine-proprétaire, l'élément-féminin, l'esthète-inappétent et Bibi; à pas rapides vers le canot automobile qui, d'une hélice sûre va traverser le fleuve. De l'autre côté du fleuve, la rive opposée. Là, faisant pendant à l'Albertville, le *Marie-Thérèse*.

Tout le monde connaît ce bateau. Les lecteurs de la *Revue catholique* en ont vu la description ici même. C'est un des navires les plus impressionnants du port « et jamais cœur viril ne l'a

contemplé pour la première fois sans se sentir ému ». (Edmond Picard.)

Le première émotion provient de ce qu'il faut y accéder par une planche vernie qui paraît savonnée; en dessous de l'étréoussité de cette planche, l'eau est profonde et sale. Qu'à cela ne tiennet il suffit de regarder le ciel, Madame, et de vous abandonner à la main boucanée de Petrus, l'homme-d'équipage, qui navigue sur l'Escaut depuis cinquante-six ans et connaît toutes les mouettes du fleuve par leur petit nom.

Tout le monde à bord?

C'est le moment de faire fonctionner la sirène. Mais il n'y en a pas... Au moins, tirons très fort sur notre pipe, pour faire beaucoup de fumée.

« Est-ce assez de fumée, capitaine-proprétaire ? »

Le capitaine-proprétaire n'entend pas. Accroupi devant une espèce de caisse, il gave d'essence, avec une sale burette, les purgés de ses cylindres. Puis, il tourne à une manivelle, ce qui a pour seul résultat de le faire transpirer. Le moteur n'en veut pas. Le propriétaire capitaine insiste et, d'une vigoureuse volée, parvient à arracher au rétif une explosion : Ptt! Et encore un coup... hhhah! Ptt, Ptt, Ptt, Ptt. Ca y est!

Un coup de pied dans le levier d'embrayage; un coup de hanche sur la barre du gouvernail; un clapotis; un vent coulis; on est parti.

C'est toujours un instant émouvant. Sans compter que partir, c'est mourir un peu, le départ ouvre dans l'âme mille petites écluses sur l'inconnu, le mystère, l'aventure. Et l'aventure est si belle, entre le ciel et l'eau! L'eau tour à tour berceuse et rude, caline et mauvaise, douce et perfide; énigmatique dans ses courants, traîtresse dans ses passes, brutale dans ses effusions, et enjôleuse au point de se faire pardonner tout pour un rayon de soleil.

Car l'eau a un complice : le ciel.

Le ciel, rampe infinie aux lumières fastueuses, ou sombre draperie aux plis lourds jetant son deuil sur des flots tragiques. Le ciel où joue le grand metteur en scène du théâtre marin : le vent.

Le vent, le ciel, l'eau : trois artistes au jeu varié se mariant en des combinaisons innombrables, toujours nouvelles; collaborateurs inlassables à ce charme inexhaustible des randonnées nautiques.

Partir... plein ciel... toutes voiles larguées...

... Revenons au *Marie-Thérèse*.

Ptt, Ptt, Ptt, Ptt...

Les deux pistons, en cadence, poussent sur leur bielle. Saluons le Steen. Anvers défile devant nos yeux en se déroulant comme un film. Les derniers bateaux, les confins de la cité, le premier coude du fleuve.

A tribord, dans le lointain, un hérissément de baguettes : les navires désarmés dans le Kruiskans. A gauche, la « plage » d'Anvers — Coney Island en miniature.

Ptt, Ptt, Ptt, et puis soudain le silence.

Au bout de la vergue, Petrus a hissé la grand'voile; à la proue s'éploie le foc. *Marie-Thérèse* s'incline légèrement; elle vient d'asservir le vent. Il lui souffle au nez; mais, maline, elle le prend de biais pour louvoyer. Le capitaine-proprétaire est à la barre.

Il est 4 heures à la tour de Notre-Dame.

Aussi à notre estomac.

Café-tartines. Il faut prendre des forces pour la croisière. Tout le monde est de cet avis, même l'esthète-inappétent qui, à vouloir boire son café dans le vent, se l'envoie à la figure. Tout s'apprend.

5 h. 7. — Petrus hisse le pavillon national. De tes bateaux sois fier, ô mon pays!

5 h. 19. — Blotti dans une encoignure du cockpit, l'esthète-inappétent décortique des cacahuètes.

5 h. 31. — L'élément féminin disparaît dans la cabine en chapeau-soleil; il en réapparaît en chapeau-vent.

5 h. 48. — Le capitaine-proprétaire exulte parce qu'il dépasse un confrère en mosselbackerie qui navigue avec deux ris, alors que lui-même en a pris un.

6 h. 8. — La tête de Petrus sort de l'écotille; en un langage spécial il crache son dédain à toutes les unités naviguant à portée de sa vue. Il disparaît dans l'écotille, avec ses boucles d'oreilles.

6 h. 17. — Le vent se lève et les eaux du fleuve s'assombrissent sous un ciel sans soleil. Des vagues clapotent sur la poitrine plate de *Marie-Thérèse*. (Plutôt que poitrine je devrais dire étrave,

our employer la terminologie spéciale du propriétaire-capitaine.)

6 h. 25. — Tapi dans un autre coin du cockpit, l'esthète-inappétent continue à grignoter des cacahuètes.

6 h. 38. — L'élément féminin se faufile dans la cabine en chapeau-vent; il en ressort en chapeau-vent. Il a l'air de trouver qu'il y a beaucoup de vent, et que le bateau penche un peu trop. D'un regard à l'adresse du propriétaire-commandant-barreur, il a l'air de demander s'il n'y aurait pas moyen de redresser la situation. Le capitaine propriétaire vire. L'élément féminin attrape le gui et la grand'voile sur la figure; le gui de la grand'voile résiste. Le foc passe de tribord à babord avec un bruit infernal. La situation se redresse un instant; à près quoi *Marie-Thérèse* penche exactement suivant le même angle, mais en donnant de la bande à gauche. L'élément féminin ne paraît pas rassuré.

7 h. 1. — L'horizon devient noir; les eaux du fleuve prennent une physionomie maussade; *Marie-Thérèse*, soudain folâtre, s'imaginer de danser. Chaque fois qu'elle pique du bec dans l'eau, elle attrape une claque qui se pulvérise en embrun. Ledit embrun, happé par le vent, balaie le pont et va cingler, en poupe, le chapeau-vent, et le crâne de l'esthète-inappétent. Pétrus, heureux comme une pensionnaire en vacances, s'est extrait de sa cale pour s'asseoir sur le cabestan de l'ancre et attraper l'embrun à la sortie d'usine. Il rit en proférant des syllabes incompréhensibles.

7 h. 12. — Cruelle énigme! Continuer sur Bat et arriver vers 1 heures, après quatre heures de danse supplémentaire. — ou allier Doel et y passer la nuit à l'abri de son petit port? L'esthète-inappétent continue à vider le sac de cacahuètes. L'élément féminin, à qui le propriétaire-capitaine s'en remet pour la décision, est très hésitant. Il avoue n'avoir plus qu'un pied marin. Bat serait bien si... mais Doel n'est pas mal. Il faut opter vite, car c'est le plus usant, et le port de Doel est à sec à marée basse. L'élément féminin propose de jouer à pille-ou-face. Le capitaine-propriétaire, plus psychologue qu'il n'en a l'air, et galant comme toujours, décrète Doel. Joignant le geste à la parole, d'un coup de barre énergique qui fait geindre la carcasse de *Marie-Thérèse* et frissonner ses toiles, il vire et cingle sur Doel.

7 h. 58. — Entrée triomphale de *Marie-Thérèse* dans le port de Doel. Ce port est une anse microscopique accessible par un goulot de même calibre, et protégée contre les assauts du fleuve par une jetée proportionnée. C'est un grand port pour les embarcations d'une tonne. C'est un petit port pour *Marie-Thérèse*, qui en compte douze.

8 h. 3. — Le capitaine-propriétaire range son bâtiment contre un chaland charbonnier, toutes voiles carguées. Pétrus amare *Marie-Thérèse*. Sous la direction du propriétaire-capitaine. L'équipage prépare une opération terrestre contre un bassin d'anguilles au vert. A la queue-leu-leu, par dessus des planches flexibles et le long d'une échelle de fer adossée au quai, le capitaine-propriétaire, l'élément féminin, l'esthète-inappétent et l'auteur-de-ces-lignes se fauillent derrière trois wagons de chemin de fer vicinal pour investir Doel à l'improviste. La manœuvre réussit; le bassin d'anguilles au vert se rend sans résistance et est ramené dans nos lignes.

8 h. 11. — Attaque du bassin d'anguilles au vert sous la direction de l'esthète jusqu'ici soi-disant inappétent, qui met à mal d'affilée 58 tronçons, avant d'engouffrer une omelette au lard, un quart de pain et une bouteille de bière. Devant ce spectacle, ce qui restait de l'Escaut dans le port recule épouvanté. — et le *Marie-Thérèse* n'est plus qu'un îlot au milieu d'un plateau de vase.

9 h. 32. — Sachant bien qu'il n'y a pas moyen d'aller contrôler le fait, le propriétaire-capitaine annonce que l'Escaut doit être phosphorescent.

9 h. 57. — Couvre-feu. L'équipage se coule dans les armoires-cercueils servant de couchettes. A l'exception toutefois du propriétaire-capitaine qui tient, comme dans les histoires, à rester le dernier sur le pont. Il explique, en venant se coucher, qu'il a discuté la préparation des opérations du lendemain avec son lieutenant. La vérité plus probable est qu'il a été lécher le fond du bassin d'anguilles.

10 h. 30. — Noir complet et silence absolu. L'équipage roupille dans une vase intégrale.

Acte second : le dimanche.

Entre minuit et 1 heure, ou plus tard. — Un choc ahurissant ébranle *Marie-Thérèse*. Le capitaine-propriétaire, en pijama,

vole sur le pont; l'élément-féminin éternue; l'esthète-inappétent rugit; l'auteur-de-ces-lignes se cogne le crâne contre le plafond de sa couchette. Branle-bas de combat. Le capitaine-propriétaire, en pijama, redescend du pont et donne l'explication du phénomène : la marée monte, *Marie-Thérèse* flotte, de grands navires passant en vitesse ont provoqué de violents remous qui, ne sachant plus où se cacher, se sont précipités dans le port et ont envoyé *Marie-Thérèse* embrasser les flancs du chaland charbonnier. Rien que ça. On peut redormir.

6 h. 7. — Le bateau s'éveille, presque à fleur de quai. La cloche sonne, c'est dimanche, l'équipage se rend à l'église de Doel, où il est gratifié d'une grand'messe, d'un sermon, de litanies et de deux quêtes. L'expérience de la veille ayant réussi, il tente une nouvelle offensive contre un cramiqum du type dit « meule de moulin », qui est enlevé de haute lutte.

8 h. 3. — Le cramiqum est arrimé par les soins de Pétrus.

8 h. 5. — Toutes voiles dehors, *Marie-Thérèse* file vers le nord, vent debout.

8 h. 6. — L'esthète-inappétent réclame le cramiqum.

8 h. 15. — Le cramiqum débité en tranches apparaît par l'entrebaillement de la porte de la cabine. Il est mis à mal en moins de temps qu'il faut à une poule pour avaler un lombric.

8 h. 48. — Le cramiqum était excellent; il y aura peut-être du soleil. L'euphorie règne sur le *Marie-Thérèse*.

9 h. 9. — Le capitaine-propriétaire donne une leçon de navigation à l'auteur-de-ces-lignes, et lui explique comment tout l'art de la conduite d'un bateau consiste à maintenir ce dernier dans une position telle que l'oriflamme fasse un angle de dix degrés avec la vergue, à l'extérieur de cette dernière.

Fort de cette théorie aussi claire que complète, l'auteur-de-ces-lignes prend la barre, au grand effroi de l'élément-féminin.

Tout va bien pendant une demi-heure. Si bien même qu'à un moment donné l'auteur-de-ces-lignes constate que, dans ses mains, le gouvernail saute de joie. Il fait part de cette bonne nouvelle au capitaine propriétaire qui rabat méchamment sa satisfaction en lui hurlant, qu'il promène le bout du gouvernail sur un banc de sable, et qu'il est moins une s'il ne veut pas faire échouer toute la sainte boutique.

L'auteur-de-ces-lignes s'empresse de donner satisfaction à l'amour-propre du propriétaire-capitaine, et vire avec énergie en s'empêtrant dans les cordages. Vexée, *Marie-Thérèse* se met en panne, la voilure flasque. Pétrus sort de son trou, constate, esquisse une moue dédaigneuse et rentre dans sa boîte. A force de secouer le gouvernail sans en rien laisser voir au propriétaire-capitaine, l'auteur-de-ces-lignes parvient à faire rentrer un peu de vent dans les voiles de *Marie-Thérèse*, et à rattraper petit-à-petit la fameuse position de l'oriflamme et de la vergue. Sauvés!

Sauf que quelques minutes plus tard l'auteur-de-ces-lignes chatouilla un autre banc de sable, tout se passa bien pendant le reste de sa navigation et malgré les difficultés du métier qui exige que du même œil on fixe, à la fois : 1° l'oriflamme et la vergue, aux fins ci-dessus rappelées; 2° l'horizon, afin de ne pas cogner un transatlantique ou au moins une bouée; 3° les rives, pour ne pas s'en approcher trop et risquer un échouage peu reluisant.

Sans compter que parfois, sans raison et par pure vexation, le vent souffle de travers sans prévenir, ou bien même ne souffle plus du tout. Bref, sale corvée.

11 h. 8. — Le capitaine-propriétaire montre un banc de sable où il aurait pu y avoir des phoques.

11 h. 10. — L'esthète-inappétent ayant découvert un sac de noisettes, croque sans discontinuer, au grand désespoir inexprimé du capitaine-propriétaire qui ramasse, un à un, les morceaux de coquille qui tombent sur le plancher.

11 h. 31. — La *Marie-Thérèse* retourne sur Anvers.

11 h. 47. — L'esthète-inappétent entame une dissertation sur les réflexions que lui a suggérées, à son réveil, l'inscription d'une des planches supérieures de sa couchette. Cette inscription d'après lui, doit avoir été faite par un intellectuel à préoccupations philosophiques et qui, après de longues méditations a instinctivement écrit sur la planche, à sa portée, l'objet de ses cogitations : *Kant*.

Le propriétaire-capitaine fait froidement remarquer à l'esthète-inappétent que l'inscription figurant sur la planche latérale de sa couchette est un mot flamand signifiant : Côté.

12 h. 13. — Dans le champ de ses jumelles, le propriétaire-capitaine découvre une barque de pêche. Comme l'heure du repas approche, il décide de lui faire la chasse.

12 h. 25. — La barque est rattrapée. Le capitaine-propriétaire razzie un seau d'apprenties-crevettes (type minor). L'équipage les épluche comme il peut. Le propriétaire-capitaine ramasse avec soin les queues qui tombent, et qui risqueraient de caler l'arbre de son hélice.

12 h. 46. — Petrus est chargé des opérations techniques du déjeuner. Elles consistent à enlever le couvercle d'une terrine de pâté-maison à la pistache, et à réchauffer au bain-marie deux boîtes de haricots. Il se tire à merveille de ses fonctions. Pour le surplus, l'équipage fonctionne honorablement.

13 h. 14. — L'esthète-inappétent confirme l'intention, déjà plusieurs fois manifestée, de se livrer à un exercice violent en pompant. Il maintient très fermement cette intention.

13 h. 58. Le capitaine-propriétaire exprime en une formule lapidaire, quoique riche de suc, la somme des jouissances humaines sur l'Escaut : rigoler sur un banc de sable.

14 h. 15. — Le *Marie-Thérèse* est rattrapé par quelques grandes

unités allemandes, françaises et suédoises. Mais aucune n'a son allure.

15 h. 1. — Le voyage n'aura plus d'histoire. Après avoir pris la grande passe pour la petite et risqué de couper en deux un transatlantique britannique, le capitaine-propriétaire, main sûre, pied ferme et tête haute, prépare son arrivée à Anvers. Cette dernière s'effectue suivant toutes les règles de l'art, c'est-à-dire que la proue arrive la première, suivie à douze mètres de la poupe, puis enfin du pavillon national. Ordre parfait, comme on le voit.

Les cloches sonnent, beaucoup d'embarcations sillonnent le fleuve à notre arrivée; la vedette de la ville se porte à notre rencontre, mais, à raison de notre vitesse, nous croise et nous dépasse sans s'en apercevoir. Au débarcadère se presse une foule bariolée, et un marchand de ballons. La cité est en joie, et le soleil est presque de la partie.

Le tram 2 nous emporte vers la gare au milieu d'un silence général, suprême témoignage d'admiration pour qui connaît l'hermétisme du caractère anversoïse et sait interpréter comme il convient la muette expression des sentiments profonds.

CH. DU BUS DE WARNAFFL.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Les souvenirs de Charles Benoist

Charles Benoist, qui livre aujourd'hui au public ses *Souvenirs* dont notre *Revue* a déjà donné deux chapitres en primeurs, est un normand matiné de parisien. C'est dire assez sa finesse psychologique qui le prédisposait à la diplomatie. Je le retrouve bien dans ce mot délicieux où perce sa bonhomie narquoise avec son vif mécontentement de voir indéfiniment ajournée la réponse à sa demande d'audience privée auprès de Léon XIII : « Je tâcherais de donner un exemple de résignation chrétienne en n'en mourant pas de chagrin ». C'est tout à fait normand, du pur Calvados nuancé d'une pointe d'impertinence parisienne. Naturellement, le propos fut rapporté et valut à son auteur le billet d'audience désiré, après lequel la camarilla péruvine qui montait la garde autour du Saint-Père l'avait fait longtemps soupiner.

Charles Benoist, septuagénaire — car il est né à Courseulles en 1861, prévient le jugement de la postérité en publiant par anticipation ses Mémoires sous l'euphémisme de *Souvenirs*. Il y a là près d'un demi-siècle d'histoire contemporaine repassant sous le regard d'un observateur avisé, d'un témoin sincère qui a le droit, du fond de sa retraite, de porter des jugements.

Il est arrivé jeune à Paris, à vingt ans, de sa province du Calvados, et comme tant d'autres il a fait son chemin par le journalisme et la collaboration à des périodiques variés. Il attela son char à deux organes de puissante influence : *Le Temps*, sous Hébrard, *La Revue des Deux Mondes*, sous la direction de Brunetière. C'était s'ouvrir toute large la porte de la politique : il fut député de Paris, et député en vedette, président de groupes, de commissions; la porte des Académies : il est membre de l'Académie des Sciences morales depuis 1908; la porte de la diplomatie : il fut ministre plénipotentiaire à La Haye, après la paix, à une heure propice, celle où se tenaient des conférences qui réunissaient tout le haut personnel politique de l'Europe.

On ne peut dire qu'il ait été mêlé aux événements d'une manière active; il n'a pas été ministre, il n'a pas fait l'expérience du pouvoir. Mais pour ne pas s'être laissé entraîner par le courant, il est, peut être, mieux en mesure de discerner avec impartialité les hommes et les choses.

Ce qui frappera le lecteur, c'est l'abondance de ces souvenirs, la masse des faits rapportés, la multitude des personnages mis en scène et l'implacable précision des détails. On ne peut expliquer ce phénomène que par l'habitude prise de bonne heure de tenir son journal chaque soir et d'y consigner les observations quotidiennes

— il en a rempli trois énormes registres — joint à une mémoire qu'il qualifie d'un mot charmant : une mémoire phonographique, reconstituant instantanément toute une scène dans ses moindres particularités, sur l'évocation d'un nom — et jusqu'à l'accent, les inflexions de voix des personnages. Il faut admirer sans réserve le persévérant courage de tenir à jour ses cahiers de Souvenirs, pendant quarante années au moins, en dépit de l'inévitable lassitude quotidienne, en dépit des exigences de la vie mondaine. D'un tel effort, si longtemps, si régulièrement poursuivi, peu d'hommes sont capables. On n'aurait pu l'attendre de Charles Benoist s'il eût exercé le pouvoir.

Nos lecteurs auront admiré dans le Prologue ces deux vers frappés sur l'enclume de Corneille par Agrippa d'Aubigné :

*Méprise un titre vain, des honneurs superflus
Retire-toi dans toi, parais moins et sois plus.*

L'auteur a le droit de se les appliquer. Il saisit l'heure que la Providence lui ménage entre le temps et l'éternité, au soir de sa carrière, pour se recueillir en soi et, vraiment, s'il paraît moins aujourd'hui dans sa retraite, il est, il est plus que jamais.

* * *

Je vais droit, dans ce premier article, aux chapitres les plus captivants, ceux qui gravitent autour de la majestueuse figure de Léon XIII. Il y a celui des « Ambassades françaises et salons romains » où est dessiné avec art le portrait du comte Edouard Lefebvre de Béhame, qui fut ambassadeur de la France au Vatican, à l'époque du Ralliement; très fin diplomate sous un air d'apparente nonchalance. Au chapitre suivant, Charles Benoist évoque le monde ecclésiastique, très intéressant, qu'il a connu à Rome et qu'il fait revivre dans sa galerie. Le temps marche vite! Comme il fait pâlir la plupart de ces noms de l'époque d'avant-guerre, alors fameux, répétés par toutes les voix de la presse, aujourd'hui si oubliés ou inconnus de la génération présente. On a sans doute gardé quelque souvenir des cardinaux Parocchi, des deux Vanuttelli surtout de Vincenzo, le macrobite, on se souvient moins de Mocenni. Parmi les prélats qui devinrent des *porporati*, Mgr della Chiesa, qui fut Benoît XV, retient naturellement l'attention, Mgr Ferrata, le futur nonce de Bruxelles et de Paris, a marqué par ses Mémoires Mgr Domenico Jacobini fait encore quelque figure parce qu'il fut plus tard secrétaire d'Etat, mais une ombre ténébreuse est descendue sur ceux qu'on appelait les Péruvins parce que le cardinal Pecci devenu, Léon XIII, les avait fait venir de Pérouse. L'étoile du P. Ballerini, alors théologien fameux, très consulté, auteur d'un traité de morale, pourfendeur de l'équiprobabilisme

phonsien, est bien oublié. Il en faut dire autant d'un autre écrivain officieux, le comte Édouard Soderini que nous avons vu en Belgique, à la dédicace de l'église de Maredsous où il accompagnait le cardinal consécrateur. Raphaël de Cesare, qui faisait autorité dans Rome et connut un succès retentissant par un livre sur le prochain conclave sous le pseudonyme de *Simmaco*, est également oublié aux oubliettes de l'histoire d'où Charles Benoist s'efforce de le retirer. Puis a disparu cet essai de *mantellette* qui papillonnait autour de l'ambassade française et parfois autour du *Conciliateur de Rome* : Mgr Mourey, Mgr Laperrine d'Hautpoule, Mgr Guthlin, les Clerc, le fameux Bœglin, « trois forts gaillards, taillés à carabiniers, et dont deux, Mgr Clerc et Mgr Bieglin, appréciaient évidemment les plaisirs de la table qu'ils goûtaient souvent en commun, en les assaisonnant de plaisanteries mêlées de sacré et de profane ». Mgr Clerc fut un jour profondément scandalisé par le gaspillage de la Cour pontificale qu'il considérait comme un criège. Léon XIII avait reçu, à l'occasion de son jubilé, un lot considérable de bouteilles de champagne qui furent simplement viduées. « Trois francs, Monsieur, répétait-il indigné, trois francs Grand Crémant Impérial! »

L'intérêt de ces souvenirs anecdotiques s'efface devant la figure du cardinal Rampolla. C'est, en réalité, le seul nom qui émerge de toute cette époque, inséparable de celui de Léon XIII. Charles Benoist l'a admirablement portraituré dans son curieux ouvrage : *Souverains, Hommes d'Etat, Hommes d'Eglise*. Les notes qu'il a faites ici ne manquent pas cependant de charmer le lecteur. Elles racontent quelques audiences accordées au jeune Français, chargé de mission de la part du *Temps* et de la *Revue des Deux Mondes* et très répandu déjà dans le monde romain.

Rampolla était avant tout un prêtre d'une extraordinaire efficacité. Nous l'avons vu officier pontificalement à Saint-Pierre, à l'autel papal, et vraiment c'est une vision de grandeur hiératique dont nous restons hanté. Secrétaire d'Etat de Léon XIII, il s'était identifié à son auguste maître au point de ne penser, je dirais presque, de ne respirer que par lui. Il apparaissait pénétré jusqu'aux osseles par la pensée qui fut la dominante de la politique léonine : entretenir de bonnes relations avec les pouvoirs établis à force de prudence et de conciliation. C'est la devise du règne : Concilier pour régner. De là une certaine opposition entre le magistère de Léon XIII s'affirmant par des immortelles encycliques avec la félicité de la doctrine et sa diplomatie insinuante et modératrice. Rampolla fut l'instrument docile, flexible, impersonnel de cette politique. Dans un entretien qu'il accorde à Charles Benoist il a une répartie amusante au sujet de Mgr Freppel qui faisait avec le Cardinal le plus violent contraste : « Oh! Mgr Freppel est trop éloquent. Comme les hommes trop éloquents, il parle quelquefois trop ». A rapprocher, dans le même entretien, de sa considération presque affectueuse témoignée à Léon Say, protestant et libéral, sur qui Léon XIII faisait fonds pour la réussite de son grand dessein : le Ralliement.

Il n'y a rien qui surpasse en intérêt dans ce tome I^{er} les pages consacrées à la *Politique de Léon XIII*, surtout celles qui rapportent littéralement les audiences accordées à Charles Benoist. Je n'hésite pas à dire qu'elles sont un document historique de première valeur parce qu'elles précisent avec une rigueur inégalée jusqu'ici la pensée intime du grand Pape. Lui-même se découvre dans l'épanchement de la conversation intime avec plus de clarté et dans ses discours publics. C'est le fond même de sa mentalité qui transparait dans la pleine lumière.

Le Ralliement est une conception personnelle du Pape, dont moins que l'on puisse dire c'est qu'elle était à la fois d'une simplicité idéale et d'une subtile hardiesse. Voici comme elle se déroule dans son esprit. La France est catholique. Elle ne veut pas entraver la liberté religieuse. Elle veut la paix dans l'ordre. Si une législation anticlérical se développe, c'est le fait des radicaux, qui ne parviennent à s'imposer que par suite d'un lourd malentendu entre les républicains modérés et catholiques, monarchistes ou non, suspects d'être antirépublicains. Comment sortir de là? C'est bien simple. Les conservateurs de toute nuance et républicains modérés, unis, faites front contre l'unique ennemi, les radicaux. Ni droite, ni gauche : un seul parti, celui des honnêtes gens, loyalement respectueux du pouvoir, sincèrement ralliés à la forme républicaine allant même jusqu'à tolérer la législation existante pour la laisseromber en sommeil et empêcher qu'elle ne se réveille. Adhérer à la République pour maîtriser la laïcité. Réduire au dénominateur commun : *républicains*, toutes les fractions conservatrices. Non pas que la République soit un dogme, elle est un fait, une réalité

et il faut donc la traiter comme telle. Je ne suis, au fond, ni républicain, ni antirépublicain, je suis catholique tout court, mais je m'incline devant Marianne parce qu'elle est le Pouvoir et qu'à cette condition je ferai bon ménage avec elle. C'est ce qu'on appelait familièrement marier le Pape avec la République.

Ce beau programme échoua. Le Saint-Père ne fut pas compris ou fut méconnu. Le Ralliement créa des divisions plus ardentes. Les radicaux n'ajoutèrent pas foi un instant à l'esprit nouveau dont parla un jour Spuller. Ils redoublèrent de violence, les lois renchérent l'une sur l'autre, jusqu'à la proscription des associations religieuses, commencée par Waldeck-Rousseau, consommée par Combes, jusqu'à la séparation accompagnée de la spoliation universelle de l'Eglise de France, Le plan maçonnique servilement exécuté triompha sur toute la ligne du plan de Léon XIII.

« On m'a trompé », répétait, à la fin de sa vie, le grand Pontife cruellement déçu. Charles Benoist reconnaît loyalement que ceux qui portèrent au Pape les messages de paix s'empressèrent de le lâcher et de le trahir. Il va jusqu'à faire son *mea culpa* pour la part, si minime qu'elle soit, qui pourrait lui revenir dans l'erreur commune.

Il faut bien constater que l'affaire avait été emmanchée avec un éclat intempestif qui n'était pas de nature à se concilier les opposants. Le toast tapageur d'Alger du cardinal Lavigerie avec accompagnement de la *Marseillaise* par les Pères Blancs jouant du trombone ou du serpent, cela fit un lever de rideau presque burlesque. On s'était mépris sur la fidélité monarchique d'un grand nombre de partisans irréductibles de la royauté, incapables de subordonner leur foi politique à leur foi religieuse. On s'était trompé sur les républicains dits modérés qui identifiaient le laïcisme et la République et n'acceptaient pas la moindre distinction. On s'était trompé à peu près sur les dispositions de tous. On n'avait pas compté avec les adversaires irréconciliables des institutions républicaines. Bref, ce fut un douloureux fiasco.

Il importe cependant de noter, comme le fait Charles Benoist, que le brevet de légitimité octroyé par le plus ancien, le plus vénérable des souverains, le Pape, à la France républicaine, lui valut un regain de confiance, notamment de la part de la Russie. C'est pour une part au moins, à l'ombre de Léon XIII, que l'ambassadeur de Russie, Tsvolsky et l'ambassadeur de France, Lefebvre de Behaine, ouvrirent les négociations qui devaient aboutir à l'alliance franco-russe.

Charles Benoist ne manque pas de la rattacher au Ralliement. On jugera par cette analyse de l'extraordinaire intérêt qui s'attache à ces pages d'un témoin impartial et d'un juge équitable.

J. SCHYRGENS.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	20 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Estonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubanghi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur	25 belgas
IV. — Pour tous les autres pays	28 belgas

JEUNE HOMME, 26 ans,
sachant machine à écrire,
bonnes notions de comptabilité, etc., cherche situation.
Ecrire bureau journal.

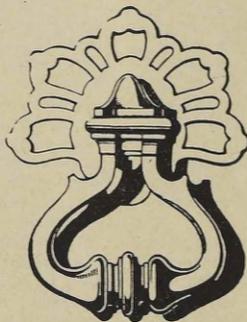
BOIN-MOYER SOEN

LUMINAIRE

SERRURERIE

**FER FORGE
D'INTERIEUR**

**BRONZES
D'ART**



142, RUE ROYALE A BRUXELLES

SUCCURSALE A ANVERS :

31, LONGUE RUE DES CLAIRES (MIR
ET A LONDRES, 177, REGENT STREET

ATELIERS : 24, RUE D'ALBANIE

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Square Saintelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bally, 79, Ixelles.